

Note technique sur le bilan besoin/ressource en eau potable sur le territoire de la 3CMA

Janvier 2025

Sommaire

1	OBJET DE LA NOTE	2
2	CONTEXTE DU TERRITOIRE	3
2.1	Situation géographique.....	3
2.2	Démographie et habitat.....	9
2.3	Gestion du service de l'eau	12
3	DESCRIPTION DES RESEAUX D'EAU POTABLE.....	13
3.1	Schémas altimétriques et localisation des ouvrages	13
3.2	Description des ouvrages d'alimentation en eau potable.....	35
3.3	Réservoirs et ouvrages annexes.....	45
4	Protections et bilans sanitaires.....	53
4.1	Vulnérabilité des ressources et enjeux environnementaux.....	53
4.2	Qualité des eaux	63
5	BILAN BESOINS RESSOURCES.....	71
5.1	Structure de consommation	72
5.2	Ressources	77
5.3	Bilans situation actuelle et besoins futurs	80

1 OBJET DE LA NOTE

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan est en cours d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Dans le cadre du changement climatique, la ressource en eau potable est susceptible d'être impactée tant en termes de quantité (modification du régime des précipitations, hausse des températures, prolongation des épisodes de sécheresse...) que de qualité (cyanobactéries, turbidité, bactériologie...).

Les orientations de la politique de l'eau, tant au niveau national comme l'ont marqué les Assises de l'eau, qu'à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée à travers le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), promeuvent l'adaptation des territoires, des écosystèmes et des usages aux effets du changement climatique sur la ressource en eau.

Le SDAGE du bassin Rhône méditerranée définit les orientations fondamentales pour une gestion équilibrée de la ressource en eau. Il fixe des objectifs de qualité et de quantité pour les masses d'eau (cours d'eau, lacs, nappes souterraines...) du bassin Rhône-Méditerranée, dont fait partie la Savoie.

1. Anticiper et s'adapter à la rareté de la ressource en eau

- Prendre en compte le changement climatique (modification des régimes hydrologiques, tensions sur la ressource disponible)
- Conduire des politiques d'aménagement du territoire compatibles avec la disponibilité de la ressource

2. Protéger la ressource en eau potable

- Protéger les ressources stratégiques pour l'AEP : il s'agit de préserver les capacités d'accès à une eau potable de qualité, actuelle et future
- Protéger les captages d'eau potable

L'objectif de la présente note est de présenter des données relatives à l'alimentation en eau potable de la 3CMA de façon claire et lisible pour le public, de préciser la méthodologie appliquée et d'établir le bilan besoins/ressources.

Les éléments d'information sont extraits des études préalables à l'établissement du schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP) coordonnées par la 3CMA pour le compte des communes membres (groupement de commandes) à partir de données récentes (études réalisées par le cabinet SCERCL, avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et le Département de la Savoie. Pour la commune de Montricher-Albanne, les données sont extraites du rapport de présentation du PLU issu de la révision de 2021, l'étude effectuée le cabinet SCERCL n'étant pas finalisée.

2 CONTEXTE DU TERRITOIRE

2.1 Situation géographique

2.1.1 Albiez-le-Jeune

La commune d'Albiez le Jeune se situe en Moyenne Maurienne presque à l'aplomb de Saint-Jean de Maurienne, plus de 1000 m au-dessus de la confluence de l'Arc et de l'Arvan, à l'extrémité Nord du massif des Grandes Rousses.

Avec la commune voisine d'Albiez-Montrond, elle occupe un plateau relativement isolé d'environ 60 km². Le plateau d'Albiez se trouve face au massif de l'Ouillon qui comporte les principales stations composant le domaine skiable des Sybelles. Il en est séparé par les Gorges du Merderel et de l'Arvan. Néanmoins, les Albiez faisant partie des Sybelles, des complémentarités peuvent être mises en valeur sur le plan touristique.

A l'Est, le plateau est également séparé de la longue vallée de la Valloirette par d'imposantes crêtes reliant les Aiguilles d'Arves (3 514 m) au Mont Tissot (1 985 m) en passant par Casse Massion (2 433 m), point culminant d'Albiez le Jeune.

La superficie totale est de 1 245 ha. Le territoire communal de 1245 ha s'étend entre 707 mètres et 2 433 mètres d'altitude depuis le pont du Tilleret (sur le torrent du Merderel) et jusqu'au sommet de Casse Massion.

La commune possède deux accès routiers : soit par la vallée de l'Arvan (RD110) en passant par le Chef-lieu d'Albiez, soit par la vallée de l'Arc (RD80) en passant par Villargondran. Ces 2 routes sont très sinueuses.

La commune comporte plusieurs hameaux étagés entre 1 100 et 1 400 m d'altitude. Ils sont situés sur un versant globalement orienté Sud-Ouest. Les principaux hameaux sont cités ci-après, groupés par rapport au hameau principal :

- Le Chef-lieu : Chef-lieu, La Feytour, Curteleau, Carlon, La Ducherie d'en Bas, La Ducherie d'en Haut, Le Platroz, La Miconnière,
- Grange Morand : Grange Morand, La Fesse, Fontaine Profonde,
- Le Buisson : Le Buisson, Les Granges, Le Mollard,
- La Ville : La Ville, La Tour,
- Bonvillard : Le hameau de Bonvillard est isolé par rapport au reste de la commune et comprend uniquement des résidences secondaires.

Les communes riveraines sont :

- Saint Jean de Maurienne au Nord,
- Villargondran au Nord-Est,
- Montricher-Albanne à l'Est,
- Albiez-Montrond au Sud et à l'Ouest.

2.1.2 Albiez-Montrond

La commune d'Albiez-Montrond est issue de la fusion, en 1972, de deux communes: le Chef-lieu d'Albiez et Montrond. Elle est située dans le pays de l'Arvan-Villards sur un plateau, face au Massif de l'Ouillon. Elle est bordée à l'Ouest par la vallée de l'Arvan et à l'Est par la crête des Aiguilles d'Arves, d'une altitude comprise entre 2 400 et 3 514 m, qui la sépare des communes de Montricher-Albanne et de Valloire.

Le territoire d'Albiez-Montrond relativement étendu, couvre 4 858 hectares. Le point le plus bas de la

commune correspond à l'Arvan à 900 m et le point culminant correspond aux Aiguilles d'Arves à 3 514 m.

La commune est accessible par trois routes à partir de Saint Jean de Maurienne : la RD 110 (Gévoudaz), la RD 926 - RD 80 (Montrond) et la RD 80 (Albiez-le-Jeune).

L'une des caractéristiques de la commune provient de son organisation très dispersée sous forme de hameaux très représentatifs de l'implantation dans une zone de montagne :

- Le Chef-lieu, le Mollard, constituent le pôle principal d'activité par la station de sport d'hiver créée dans les années 1980.
- Montrond et Le Chalmieu, au Sud, offrant des possibilités d'hébergement.
- Un ensemble de hameaux dispersés : Belleville, Les Rieux, La Saussaz, La Villette, Le Fregny, Le Plan, La Colonne, Gévoudaz, Le Collet, La Cochette, ...

La commune est limitrophe des communes de :

- au Nord : Albiez-le-Jeune,
- à l'Ouest : Fontcouverte-La Toussuire, Saint Jean d'Arves,
- au Sud : La Grave,
- à l'Est : Valloire et Montricher-Albanne.

2.1.3 Fontcouverte-la-Toussuire

La commune de Fontcouverte-La Toussuire se situe dans la vallée de la Maurienne, en rive gauche de l'Arc. Le territoire communal s'étend sur 2 152 hectares. L'essentiel de ce territoire, échelonné entre 650 mètres et 2 305 mètres d'altitude, occupe la rive gauche du ruisseau de l'Arvan.

Les communes riveraines sont :

- au Nord : Saint Pancrace,
- au Nord-Est : Saint Jean de Maurienne,
- à l'Est : Albiez-le-Jeune et Albiez-Montrond,
- au Sud : Saint Jean d'Arves,
- à Sud-Ouest : Saint Sorlin d'Arves,
- l'Ouest et au Nord-Ouest : Saint Colomban des Villards.

L'habitat est dispersé sur plus de 15 villages et hameaux et sur la station de ski de La Toussuire. La commune a connu un important essor au niveau de la station de ski, principalement favorisé par la création du domaine skiable des Sybelles qui regroupe les communes de Fontcouverte-La Toussuire, Villarembert-Le-Corbier, Saint Jean d'Arves, Saint Sorlin d'Arves et Saint Colomban des Villards.

2.1.4 La Tour-en-Maurienne

La commune de La Tour en Maurienne se situe en Moyenne Maurienne à environ 5 km au Nord/Nord-Est de Saint Jean de Maurienne, en rive droite de l'Arc.

Issue de la fusion de 3 communes le 1er janvier 2019 (Le Châtel, Hermillon et Pontamafrey-Montpascal), le territoire communal de 4 000 ha s'étend entre 464 m à Hermillon et 2 768 m d'altitude à Montpascal. Ce territoire est diversifié, une partie de la commune se trouve dans le fond de la vallée de l'Arc, une partie occupe les bas versants et le reste se trouve sur un relief abrupt.

Hermillon bénéficie d'un excellent climat dont les meilleurs témoins sont les vignes qui grimpent le long des pentes du Châtel.

Le Châtel s'étend d'Hermillon à 500 mètres d'altitude jusqu'au sommet du Grand Coin (2730 mètres).

La présence d'une ancienne voie romaine explique que ce plateau soit occupé depuis longtemps et jalonné de constructions anciennes.

Sur les rives de l'Arc s'étend Pontamafrey alors que Montpascal domine la vallée entre le Col du

Chaussy et le site du Grand Coin.

La commune comprend différents hameaux : outre le Chef-Lieu, On trouve Le Montandré, Champessuit, Les Grangettes, L'Echaillon, Le Rieu Salomon, le Ventour, Les Granges, Le Villaret et Le Praz.

Les communes riveraines sont :

- Au Nord : Montaimont et Saint Jean de Belleville,
- au Nord-Ouest : Montvernier,
- à l'Ouest : Sainte Marie de Cuines,
- au Sud Sud-Ouest : Jarrier et Saint Jean de Maurienne,
- au Sud-Est : Saint Julien Montdenis,
- au Nord-Est : Saint-Martin de Belleville,

2.1.5 Jarrier

La commune de Jarrier se situe en Moyenne Maurienne, sur le versant en rive gauche de l'Arc, dominant à l'Ouest, la sous-préfecture de Saint Jean de Maurienne.

Le territoire communal s'étend sur 1 779 hectares. Il se développe sur un versant orienté Est pour l'essentiel, entre 740 mètres d'altitude au niveau du ravin de Bonrieu et 2 173 mètres sur l'arête du Crêt Massuet. L'altitude moyenne de la commune est de 1500 mètres, elle a une situation médiane entre la basse vallée industrielle et la haute montagne.

Le territoire communal compte 27 hameaux.

Les communes riveraines sont :

- au Nord-Est : la Tour en Maurienne (Pontamafrey-Montpascal),
- à l'Est : Saint Jean de Maurienne,
- au Sud : Saint Pancrace,
- à l'Ouest : Saint-Alban-des-Villards,
- au Nord-Ouest : Sainte Marie de Cuines.

Elle est située à proximité du bassin d'emploi de Saint Jean de Maurienne et des services de son agglomération, tout en faisant partie du domaine des Sybelles. C'est une commune rurale au patrimoine bâti d'intérêt (maisons à colonnes, chapelles, ...). Elle offre de nombreux sentiers de découverte. L'activité pastorale y est très présente et contribue à l'entretien de ses paysages. Elle est très convoitée pour son cadre de vie qui doit être préservé.

2.1.6 Montricher-Albanne

Montvernier se situe entre 650 et 1726 mètres d'altitude. Le territoire perché sur la rive droite de l'Arc est composé de versants très raides, creusés par ce torrent.

Montvernier dont la superficie est de 6,68 km² se caractérise par un aspect rural et montagnard. La commune fait partie de l'aire d'attraction de Saint-Jean-de-Maurienne située 6 Km environ au Sud. Celle-ci est une sous-préfecture du département de la Savoie et un carrefour de plusieurs grandes villes (Lyon, Chambéry, Grenoble, Turin...).

A proximité de l'autoroute de la Maurienne, Montvernier est desservie par la route départementale D77B connue sous le nom des Lacets de Montvernier ainsi que la départementale D77. Le territoire communal est entouré par :

- Commune de Saint-Avre au Nord-Ouest,
- Commune de Saint-François Longchamp au Nord-Est
- Commune de La Tour-en-Maurienne par l'Est et le Sud,

- Commune de Sainte-Marie-de-Cuines à l'Ouest.

2.1.7 Montvernier

Montvernier dont la superficie est de 6,68 km² se caractérise par un aspect rural et montagnard. La commune fait partie de l'aire d'attraction de Saint-Jean-de-Maurienne située 6 Km environ au Sud. Celle-ci est une sous-préfecture du département de la Savoie et un carrefour de plusieurs grandes villes (Lyon, Chambéry, Grenoble, Turin...).

A proximité de l'autoroute de la Maurienne, Montvernier est desservie par la route départementale D77B connue sous le nom des Lacets de Montvernier ainsi que la départementale D77. Le territoire communal est entouré par :

- Commune de Saint-Avre au Nord-Ouest,
- Commune de Saint-François Longchamp au Nord-Est
- Commune de La Tour-en-Maurienne par l'Est et le Sud,
- - Commune de Sainte-Marie-de-Cuines à l'Ouest.

2.1.8 Saint-Jean-d'Arves

La commune de Saint Jean d'Arves est située dans la vallée de l'Arvan entre 960 mètres et 3 514 mètres d'altitude, en amont du verrou glaciaire qui débouche sur l'ombilic de Saint Jean de Maurienne.

La commune s'étend sur 7 560 hectares, sur l'adret et l'ubac de part et d'autre de l'Arvan. Au Sud, la commune se prolonge par deux vallées secondaires entre des Crêtes majeures d'altitude supérieure à 2000 mètres. Cela confère un caractère alpin de haute montagne à son territoire.

Les communes riveraines sont :

- au Nord : Villarembert-Le Corbier,
- l'Est : Fontcouverte-La Toussuire,
- au Sud-Est : Albiez-Montrond,
- au Sud : la Grave,
- au Sud-Ouest : Besse,
- à l'Ouest : Saint Sorlin d'Arves.

L'habitat se concentre dans le fond de vallée et ses proches versants sous forme de nombreux hameaux. La partie Nord de la commune accueille également le domaine skiable communal relié aux Sybelles par le Corbier. Les structures d'hébergements touristiques qui s'y rattachent s'implantent sous forme d'extensions aux hameaux anciens.

2.1.9 Saint-Jean-de-Maurienne

La ville de Saint Jean de Maurienne est localisée dans la moyenne vallée de la Maurienne dont elle représente la capitale, à la confluence entre l'Arvan et l'Arc. Elle est la principale étape entre Chambéry et l'Italie par la route nationale 6 et par l'Autoroute A43. C'est également la porte d'accès à de nombreuses stations de sport d'hiver comme Les Sybelles, ainsi qu'à de grands cols mythiques (Col du Galibier, Col de la Croix-de-Fer, Col du Glandon).

Le territoire communal s'étend sur 1 151 hectares entre 526 et 811 m d'altitude principalement dans la zone sédimentaire de jonction des deux vallées. Les zones périphériques sont immédiatement situées dans des reliefs de montagne escarpés.

Saint Jean de Maurienne est donc presque entièrement urbanisée dans la partie basse de la ville (rives de l'Arc et de l'Arvan). De par la multiplicité des risques naturels, les versants sont très peu urbanisés. Les quelques hameaux existants sont dans la vallée de l'Arvan : le Tilleret, la Combe des Moulins, Pierre Pin Dessus, les Rosières, la Grange Gonthier, Saint Séraphin, Vers la Tour, les Oules, la Thioulaz, la Chevalière et la Fournache.

Saint-Jean-de-Maurienne a subi de grands bouleversements structurels et urbains avec le Grand

Chantier de l'autoroute de Maurienne. La ville est désormais au coeur du projet du LGV Lyon-Turin.

Chef-lieu d'un canton de 16 communes et Sous-Préfecture de la Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne est bordée par les communes

- La Tour en Maurienne, au Nord et au Nord-Est,
- Saint Julien Montdenis à l'Est,
- Villargondran, au Sud-Est
- Albiez-le-Jeune, au Sud
- Fontcouverte et Saint Pancrace, au Sud-Ouest,
- Jarrier au Nord-Ouest.

2.1.10 Saint-Julien-Mont-Denis

La commune de Saint Julien Montdenis est localisée dans la vallée de la Maurienne, en rive droite de l'Arc. Elle se situe à environ 7 km en amont et au Sud-Est de Saint Jean de Maurienne.

Le territoire communal s'étend sur 3 300 hectares entre 560 et 2 825 m d'altitude depuis la rive droite de l'Arc jusqu'au sommet du Grand Perron des Encombres. Adossée au versant Sud du massif de la Vanoise, la commune résulte de la réunion de Montdenis et Saint Julien par arrêté préfectoral du 8 février 1965. Le village de Montdenis, à 1450 mètres d'altitude, à la limite des alpages, a compté jusqu'à 500 habitants ; c'est aujourd'hui un lieu de villégiature estivale apprécié où quelques familles vivent encore à l'année.

Le bourg de Saint-Julien, qui concentre l'essentiel de la population communale s'étire au pied de la Croix des Têtes qui, avec ses six cents mètres de verticale, est la plus haute falaise calcaire d'Europe. Situé en rive droite de la rivière Arc et bien exposé il bénéficie d'un microclimat remarquable qui lui a permis de posséder pendant plusieurs siècles un des plus importants vignobles de la vallée.

La commune de Saint Julien Montdenis est considérée comme un versant résidentiel. Elle offre un versant ensoleillé, proche du pôle d'emplois de Saint Jean de Maurienne et attire donc des actifs.

L'habitat se développe sur les cônes de déjection des ruisseaux du Claret et de Saint Julien. Les habitations s'organisent entre 600 et 800 mètres d'altitude de part et d'autre de ces deux cours d'eaux.

- En rive droite du ruisseau de Saint Julien : Villard Clément, Les Millerettes, Costerg, Saint Pierre et la ZAC de Pré de Pâques ;
- Entre les ruisseaux de Saint Julien et celui du Claret : Le Chef-lieu, La Croix Blanche, La Ruaz, Pétitavia, Saint Antoine, Le Claret, La Riondaz et Les Plantées ;
- En rive gauche du ruisseau du Claret : Les Féards et Serpolière.
- Plusieurs hameaux sont présents sur les hauteurs de la commune, principalement occupés l'été en résidences secondaires : Montdenis (l'Eglise - Les Rieux - Les Villes) à environ 1 450 m, Grenis à 1 200 m, Tourmentier à 1300 m, Les Fontaines à 1250 m, Les Essarts à 1300 m.

On compte toutefois quelques résidences principales Sur Montdenis et Grenis. Les Fontaines et les Essarts ne sont pas desservis par un réseau public d'alimentation en eau potable, seules quelques fontaines publiques sont alimentées à Tourmentier (eau non surveillée). La route d'accès n'étant pas déneigée, les hameaux de Tourmentier et les Essarts ne sont pas accessibles en hiver.

- Au Nord et Nord-Est, Saint martin de Belleville,
- A l'Est, Saint Martin la Porte,
- Au Sud, Montricher-Albanne
- Au Sud-Ouest, Villargondran
- Au Nord-Ouest, la Tour en Maurienne.

2.1.11 Saint-Pancrace

La commune de Saint Pancrace se situe en Moyenne Maurienne et appartient au bassin versant de

l'Arvan. Elle est située sur un replat à 5 km à l'Ouest de la ville de Saint Jean de Maurienne.

Avec une superficie de 559 hectares, son territoire, le plus petit du canton, est séparé de Jarrier au Nord par le torrent de Bonrieu à 720 mètres. Ce territoire s'élève vers l'Ouest jusqu'au Crêt Morandet à 2 153 mètres d'altitude. Le Chef-lieu est situé à 896 m. La surface de bois et forêts communales s'élève à 10 hectares.

Petit village proche de Saint-Jean-de-Maurienne sur le bas de la commune et porte des Sybelles sur le haut, avec la station « Les Bottières », la commune possède plusieurs hameaux ou lieux-dits :

- Le Chosalet, La Tour, Le Tovex (partie basse de la commune),
- Le Chef-lieu,
- Les Bottières,
- Les Fontaines,
- La Fontanette,
- Les Colonnes,
- Les Côtes.

Les communes riveraines sont :

- Jarrier au Nord,
- Saint Jean de Maurienne à l'Est,
- Fontcouverte la Toussuire au Sud,
- Saint-Alban-des-Villards à l'Ouest.

2.1.12 Saint-Sorlin-d'Arves

La commune de Saint Sorlin d'Arves est le dernier et le plus haut village de la vallée des Arves, installé au pied du Col de la Croix de Fer et adossé au Massif des Grandes Rousses dont les points culminants sont le Pic Bayle (3 465 m) et le Pic de l'Etendard (3 464 m).

Le territoire de la commune couvre 4 450 hectares, étagés entre 1 400 mètres et 3 464 mètres d'altitude au Pic de l'Etendard. Le Chef-lieu est situé à 1 550 mètres d'altitude.

Les communes riveraines sont :

- au Nord : Fontcouverte-La Toussuire et Villarembert-Le Corbier,
- à l'Est : Saint Jean d'Arves,
- au Sud : Clavans le Haut,
- à l'Ouest : Vaujany,
- au Nord-Ouest : Saint Colomban des Villards.

L'habitat, très groupé, s'étire le long de la départementale 926 sur quelques kilomètres, au pied du Col de la Croix de Fer. Il est constitué de nombreux hameaux.

2.1.13 Villarembert

commune de Villarembert-Le Corbier est une commune d'altitude située dans la vallée de la Maurienne, à une dizaine de kilomètres de Saint Jean de Maurienne. Le territoire communal s'étend sur 958 hectares, entre 1 150 mètres et 2 265 mètres d'altitude ; le Chef-lieu étant situé à 1 300 mètres d'altitude.

Les communes riveraines sont :

- au Nord et à l'Est : Fontcouverte-La Toussuire,
- au Sud : Saint Jean d'Arves,
- à l'Ouest : Saint Sorlin d'Arves.

La commune s'inscrit dans le contexte touristique Arvan-Villards. Elle comprend, dans la partie supérieure de son territoire, la station de ski du Corbier appartenant au domaine skiable des Sybelles.

La commune rurale de Villarembert-Le Corbier bénéficie donc de la proximité de l'agglomération de Saint Jean de Maurienne, principal bassin économique et commercial de la vallée de la Maurienne, et des enjeux économiques et touristiques du Corbier.

2.1.14 Villargondran

La commune de Villargondran se situe en Moyenne Maurienne à environ 5 km au Sud-Est de Saint Jean de Maurienne, en rive gauche de l'Arc, sur le cône de déjection du Rieubel.

Le territoire communal de 612 ha s'étend entre 544 m dans la vallée de l'Arc et 1500 m d'altitude à la pointe du Bec. Ce territoire est diversifié, une partie de la commune se trouve dans le fond de la vallée de l'Arc, une partie occupe les bas versants et un cône de déjection et le reste se trouve sur un relief abrupt.

La commune comprend différents hameaux : outre le Chef-Lieu, il y a le Plan de la Millière, les Resses d'en Bas, le Replat, l'Amoudon, le Goratière, les Nouvelles Resses et le Villard.

Les zones urbanisées de la commune se répartissent en deux grands ensembles :

l'habitat permanent se développe principalement sur des zones de pentes faibles à moyennes. Le secteur résidentiel est fortement regroupé sur la terrasse topographique au-dessus du lit de la rivière l'Arc et bordé au Sud-Est par le ruisseau de Rieubel,

la zone d'activités économiques développée sur la plaine alluviale de l'Arc : la ZAE de l'Amoudon. Les entreprises présentes interviennent principalement dans l'artisanat : électricité, charpente, menuiserie, scierie, maçonnerie, carrelages, mécanique, lavages automobiles, ...

Le reste du territoire est occupé par une base de loisirs avec un plan d'eau en fond de vallée et majoritairement des pentes abruptes couvertes de forêts.

Les communes riveraines sont :

- au Nord-Ouest : Saint Jean de Maurienne,
- au Nord Nord-Est : Saint Julien Montdenis,
- au Sud Sud-Est : Montricher-Albanne,
- au Sud Sud-Ouest : Albiez le Jeune.

2.2 Démographie et habitat

2.2.1 Population actuelle

Au 1er janvier 2022 la 3CMA comptait 14 302 habitants (Insee, 2025) :

- **La ville centre, Saint-Jean-de-Maurienne**, qui compte 7 524 habitants (53 % des habitants de la 3CMA), avec un parc de logements composé à 84% de résidences principales.
- **Les communes résidentielles**, principalement situées en fond de vallée de l'Arc, avec 6 communes comptant ensemble 4 285 habitants (30 % des habitants de la 3CMA), avec un parc de logements composé à 66% de résidences principales. Il s'agit de communes polarisées autour de la centralité saint-jeannaise.
- **Les communes touristiques, soit 7 communes comptant soit 2 493 habitants** (17 % des habitants de la 3CMA) avec un parc de logements composé à 84 % de résidences secondaires.

Le caractère station est toutefois moins affirmé pour Saint-Pancrace la fonction résidentielle y est bien présente et la polarisation sur Saint-Jean-de-Maurienne forte. Pour la commune de Montricher-Albanne, support de la station des Karellis, la part des résidences secondaires y est plus élevée (53 %) mais les hameaux de Montricher et du Bochet constituent des cœurs de village au profil résidentiel accrues.

Population et taux de croissance annuel moyen par commune

Commune / Armature	Population 2022	Poids démographique 2022	Variation annuelle de la population 2016-2022
Saint-Jean-de-Maurienne	7 524	52%	-0,59 %
Sous total Ville centre	7 524	52%	-0,59 %
Albiez-le-Jeune	141	1%	-0,58%
La Tour-en-Maurienne	1 091	8%	0,18%
Jarrier	502	3%	0,07%
Montvernier	237	2%	0,80%
Saint-Julien-Mont-Denis	1 510	10%	-1,23%
Villargondran	804	6%	-1,27%
Sous total Communes résidentielles	4 285	29%	-0,54%
Albiez-Montrond	366	3%	-0,67%
Fontcouverte-la-Toussuire	482	3%	-1,45%
Montricher-Albanne	477	3%	0,07%
Saint-Jean-d'Arves	271	2%	0,56%
Saint-Pancrace	305	2%	0,67%
Saint-Sorlin-d'Arves	347	2%	0,54%
Villarembert	245	2%	0,07%
Sous total Communes touristiques	2 493	17%	-0,21%
3CMA	14 302	100%	-0,52%

Source : Insee 2022

Le territoire connaît un **recul démographique marqué avec une perte de -0,52%/an entre 2016-2022**. Ce déclin s'explique principalement par un solde migratoire négatif, tandis que le solde naturel devient désormais négatif (-0,3% sur 2016-2022). Le vieillissement accentué transforme la structure démographique avec 13% de la population de plus de 75 ans (1 844 habitants en 2022).

Ce recul s'estompe fortement ces dernières années puisqu'il était de -0,9%/ entre 2011 et 2016.

La ville-centre perd des habitants depuis la fin des années 1970, à un rythme de **-0,59%/an sur la période 2016-2022**, passant de 8 685 habitants en 1968 à 7 524 en 2022. Les enjeux d'amélioration de la ville centre (qualité de l'habitat et des espaces publics, dynamique touristique et commerciale) sont identifiés dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. **Ici aussi, le recul s'estompe : il était de -1,1%/an entre 2006 et 2016.**

À l'inverse, certaines communes connaissent une dynamique démographique positive, ne suffisant pas à inverser la tendance générale : **La Tour-en-Maurienne (+0,18 %/an), Jarrier (+0,07 %/an), Montvernier (+0,80 %/an)** pour les communes résidentielles, ainsi que **Saint-Pancrace (+0,67 %/an)** parmi les communes touristiques.

Le territoire dispose de 7 stations de ski et 55 000 lits touristiques, dont 41% de lits froids (résidences secondaires non marchandes).

2.2.2 Perspectives d'évolution à 15 ans

L'orientation du PADD en matière de croissance démographique est de **+ 0,2 %/an**, soit environ **620 habitants supplémentaires** entre le dernier recensement (2021) et 2040.

En comptant les besoins en logements hors effet démographique ("Point mort") et les logements déjà produits depuis 2021, le besoin en logement pour la période 2026-2040 est de **967** (dont 81 logements par mobilisation de logements vacants et 886 créations de logements neufs).

Commune	Projection population à 2040	Augmentation de la population à 2040	Nombre de résidences principales à produire période [2026-2040]
Albiez-le-Jeune	144	6	11
Albiez-Montrond	366	16	23
Fontcouverte-la-Toussuire	481	21	23
La Tour-en-Maurienne	1087	47	59
Jarrier	499	22	40
Montricher-Albanne	477	21	36
Montvernier	235	10	18
Saint-Jean-d'Arves	270	12	17
Saint-Jean-de-Maurienne	7536	325	431
Saint-Julien-Mont-Denis	1549	67	111
Saint-Pancrace	304	13	10
Saint-Sorlin-d'Arves	348	15	30
Villarembert	247	11	18
Villargondran	819	35	59
3CMA	14362	619	886

Sur le volet touristique, une perte de 5400 lits chauds en résidence de tourisme est attendue d'ici 2040 par arrêt de leur exploitation (+ 5400 lits froids sur la période).

Dans le même temps, est envisagé :

- La création de lits chauds : environ 2400 lits répartis entre Saint Sorlin d'Arves (1500), Montricher-Albanne (300) et Villarembert (600) ;
- Une nouvelle production d'environ 1650 résidences répartis sur les dents creuses existantes, lits froids qui peuvent cependant avoir une destinée marchande selon les projets d'investissement des propriétaires à venir (estimation 50/50) ;
- Le réchauffement de lits froids par réhabilitation : environ 10% des lits recensés sur l'office national des bâtiments et classés énergétiquement entre G et E soit près de 1600 lits à réhabiliter.

Soit un solde de -575 lits chauds sur la période et + 4625 lits froids.

	Estimation 2025	Estimation 2040
Lits chauds	32 450	31 875
Lits froids	22 550	27 175

2.3 Gestion du service de l'eau

2.3.1 En gestion intercommunale

Mode de gestion du Service de l'eau potable

Le territoire du Service de l'Eau de la 3CMA regroupe les communes suivantes :

- **En gestion directe : Albiez-le-Jeune, Albiez-Montrond, Jarrier, Saint-Julien-Montdenis, Saint-Pancrace, Saint-Sorlin-d'Arves**
- **En gestion déléguée à SUEZ (DSP):**
 - Fontcouverte-La Toussuire, Villarembert-Le Corbier et Saint-Jean-d'Arves au travers d'un contrat d'affermage signé le 01/04/2017 et prenant fin le 31/12/2026
 - L'adduction des Lacs Bramant est également gérée par Suez au travers d'un contrat d'affermage signé le 01/01/2010 et prenant fin le 31/12/2026

Un règlement du service de l'eau commun à toutes les communes a été approuvé le 22/12/2022 par le Conseil Communautaire pour une mise en application au 1er janvier 2023.

Pour les communes en gestion directe, la 3CMA assure :

- la surveillance du réseau,
- les interventions sur les réseaux,
- les opérations d'entretien et de nettoyage,
- la réparation des fuites,
- la réalisation des branchements,
- le remplacement des compteurs,
- les relevés des index des compteurs,
- la facturation de l'eau et l'établissement du rôle de l'eau.

Pour les communes en gestion déléguée, SUEZ assure :

- la surveillance du réseau,
- les interventions sur les réseaux,
- les opérations d'entretien et de nettoyage,
- la réparation des fuites,
- la réalisation des branchements,
- le remplacement des compteurs,
- les relevés des index des compteurs,
- la facturation de l'eau et l'établissement du rôle de l'eau.

En gestion communale

Les autres communes de la 3CMA (Saint-Jean-de-Maurienne, Montricher-Albanne, Villargondran, La Tour-en-Maurienne et Montvernier) conservent la gestion de leur eau potable. Ces communes organisent intégralement le service d'eau potable et le gère directement au moyen d'une régie.

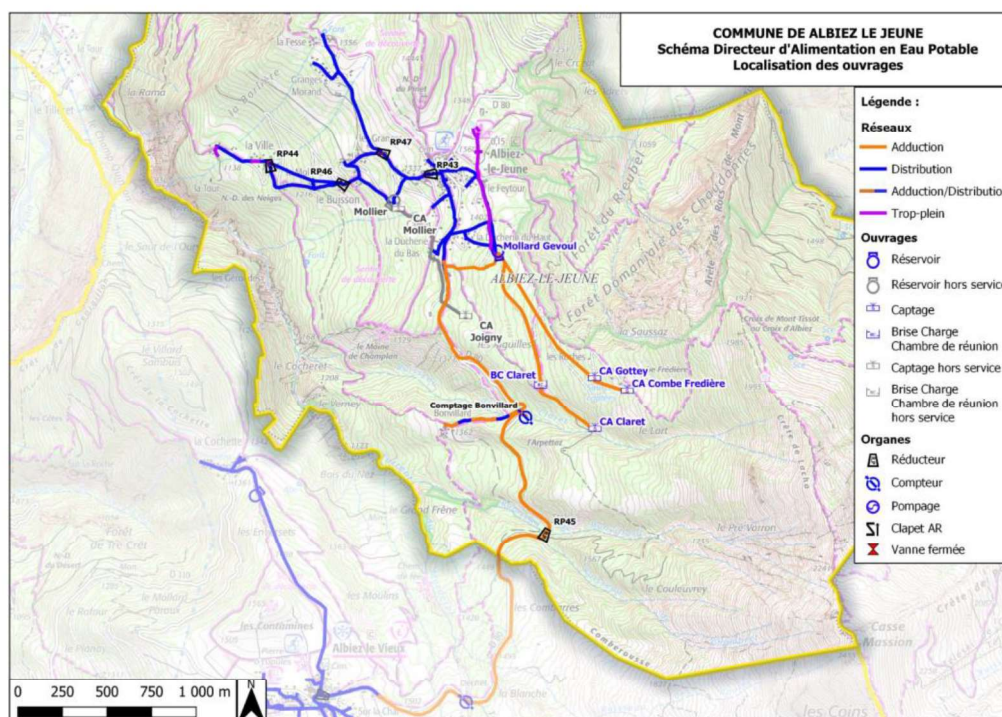
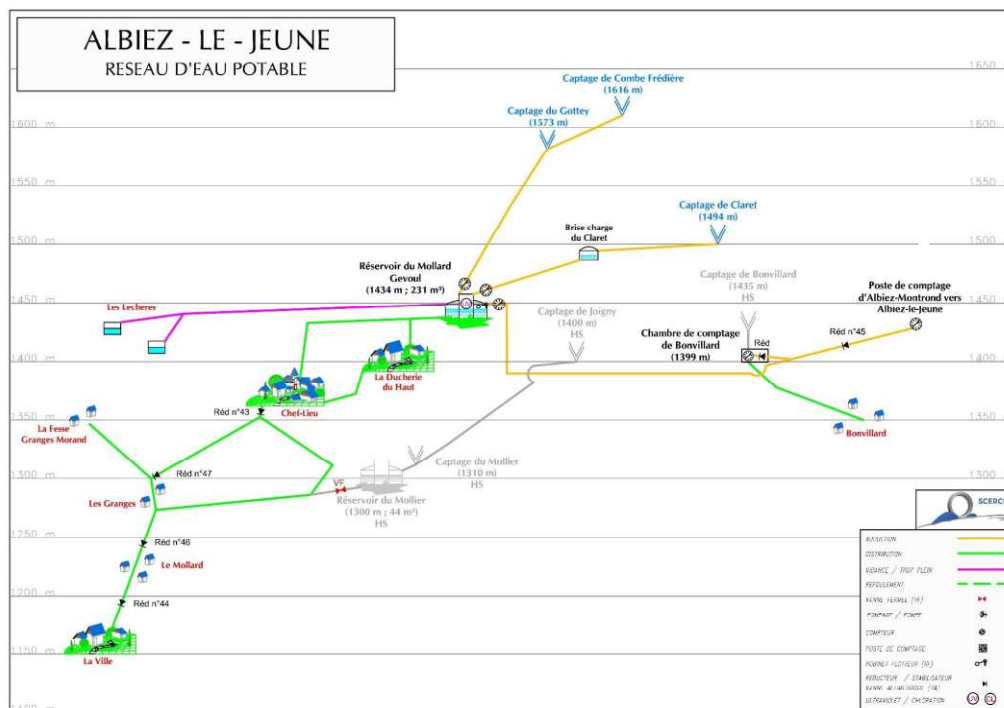
Des règlements du service de l'eau ont été approuvés par les Conseils municipaux :

- Du Châtel, de Pontamafrey-Montpascal et d'Hermillon (anciennes communes de La Tour en Maurienne), respectivement le 14 décembre 2001, le 23 février 2005, et le 17 novembre 2011.
- De Montvernier le 27 novembre 1998, appliqué à partir du 1 janvier 1999.
- De Villargondran le 30 juin 2017
- De Saint-Jean-de-Maurienne le 25 février 1993 par le Conseil Municipal, mis à jour le 02 juillet 2018

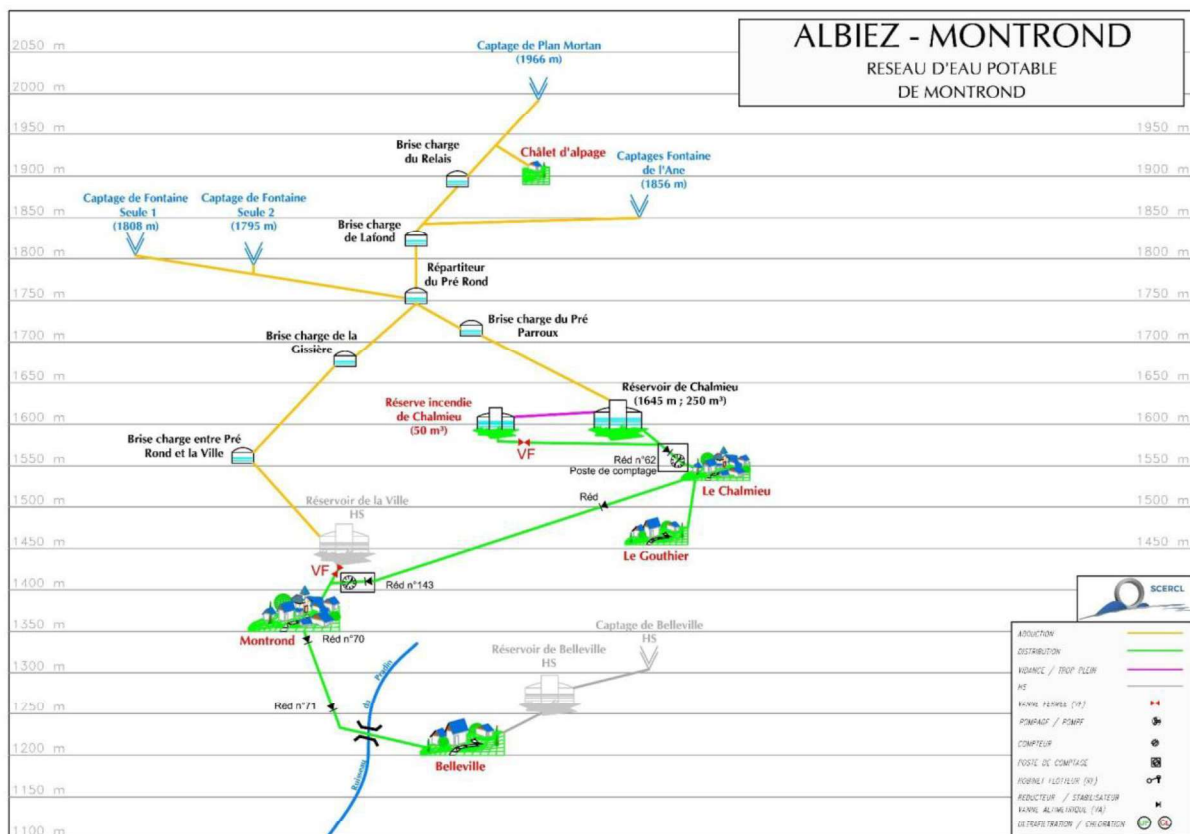
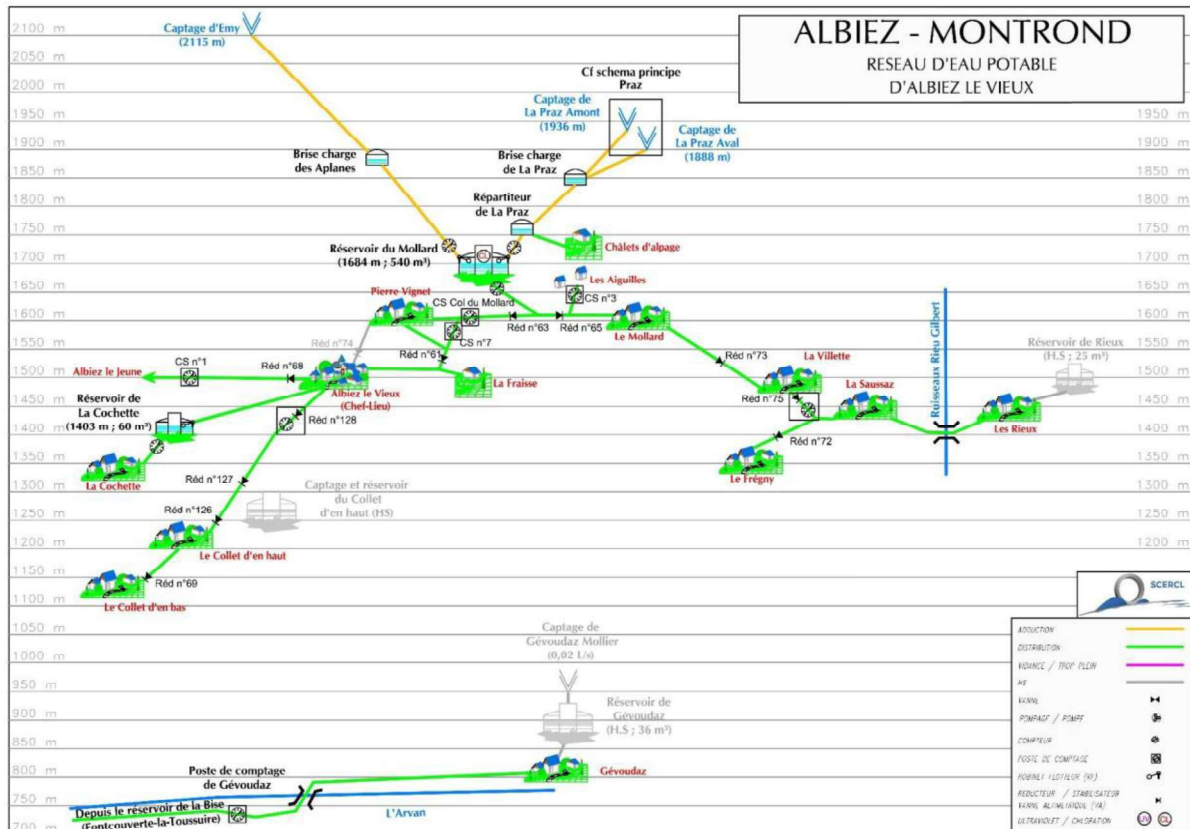
3 DESCRIPTION DES RESEAUX D'EAU POTABLE

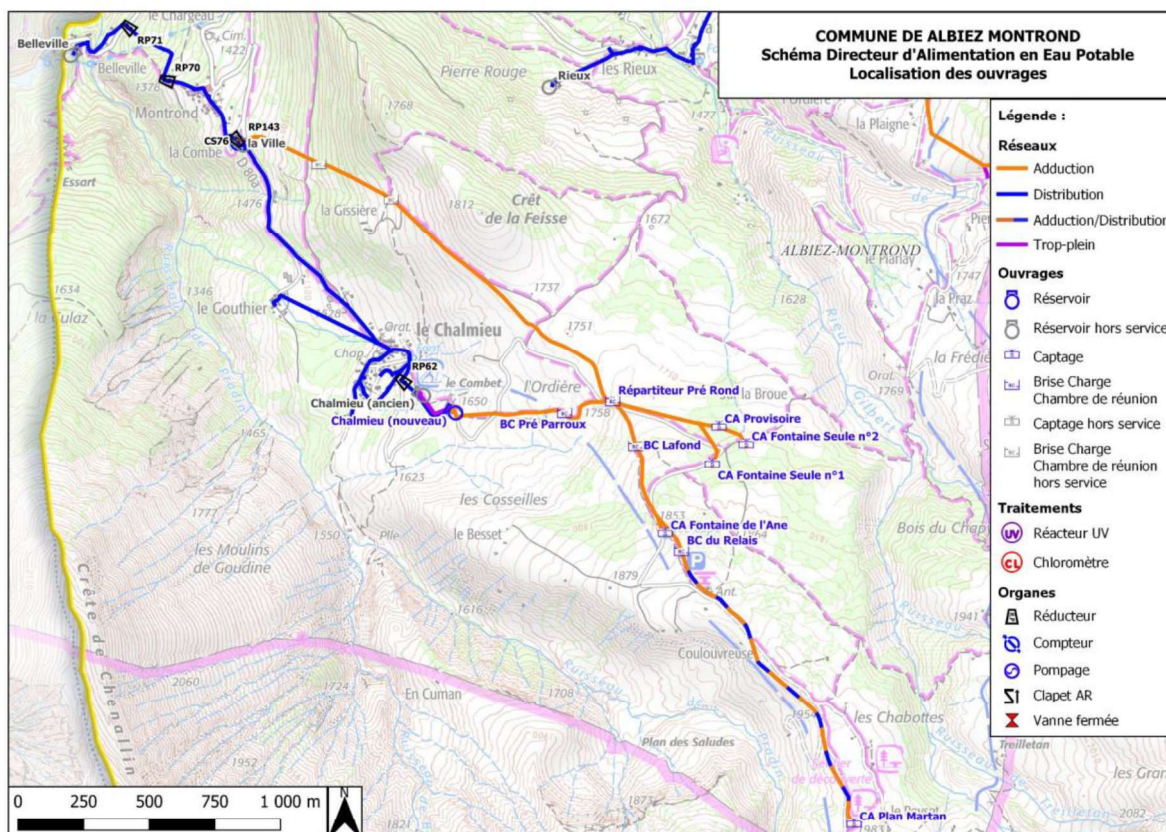
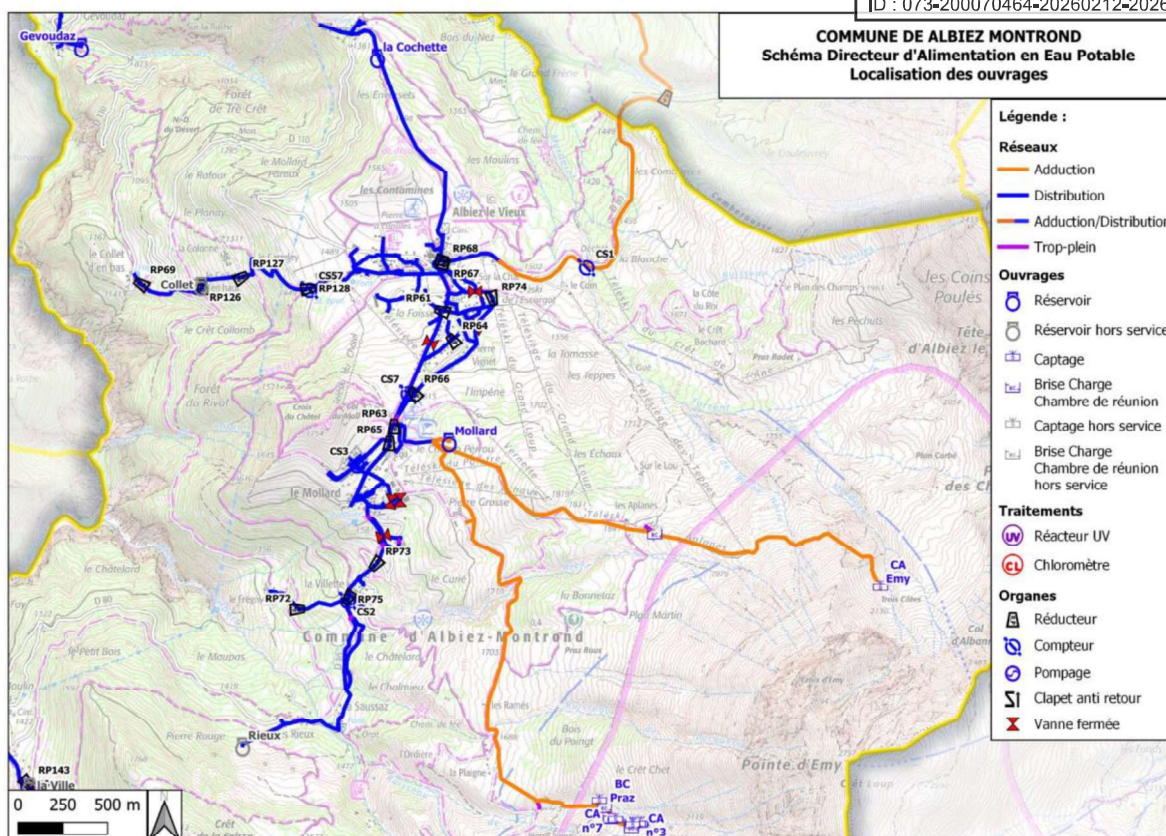
3.1 Schémas altimétriques et localisation des ouvrages

3.1.1 Albiez-le-Jeune

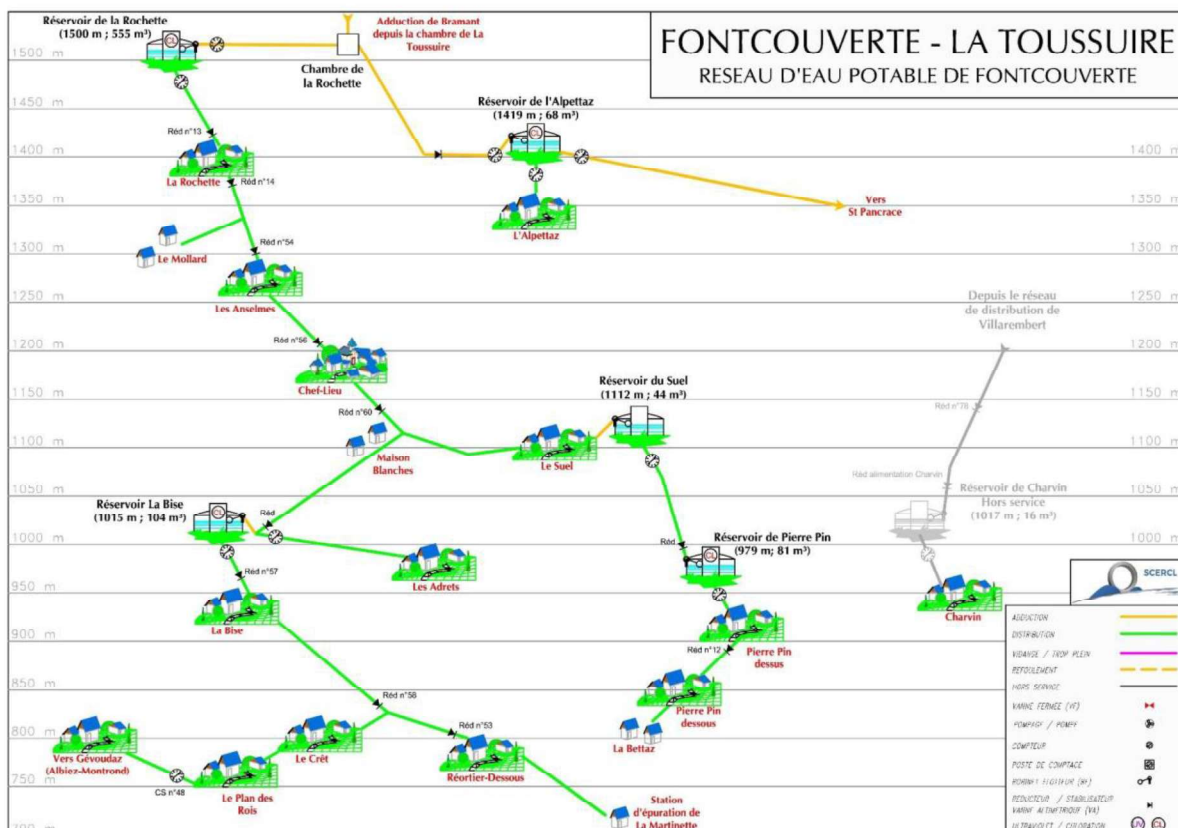
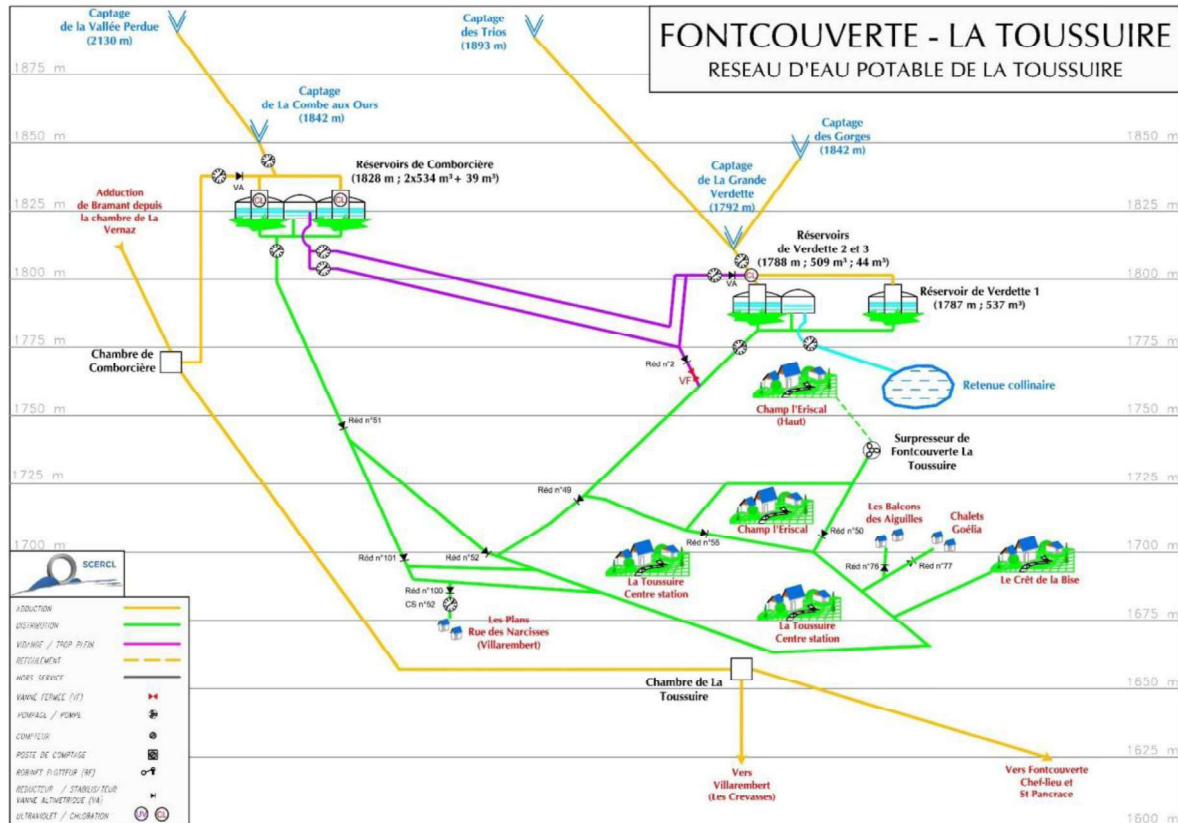


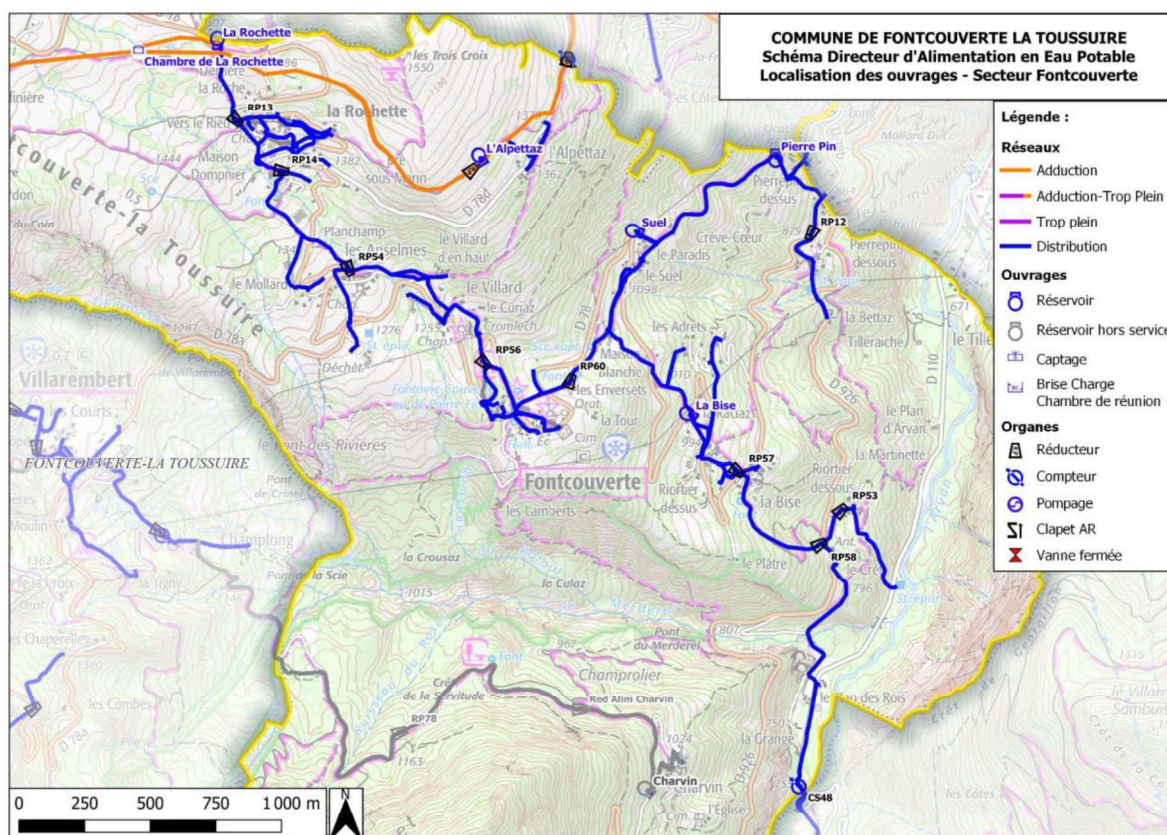
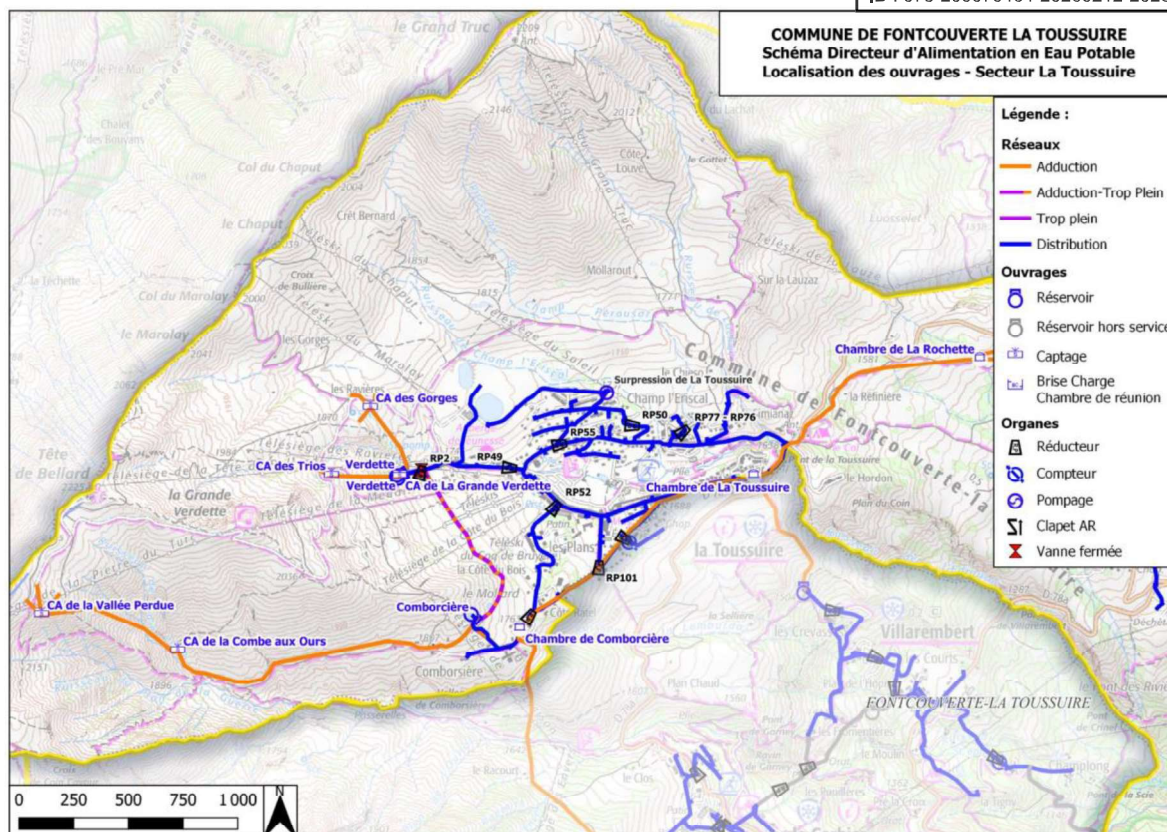
3.1.2 Albiez-Montrond



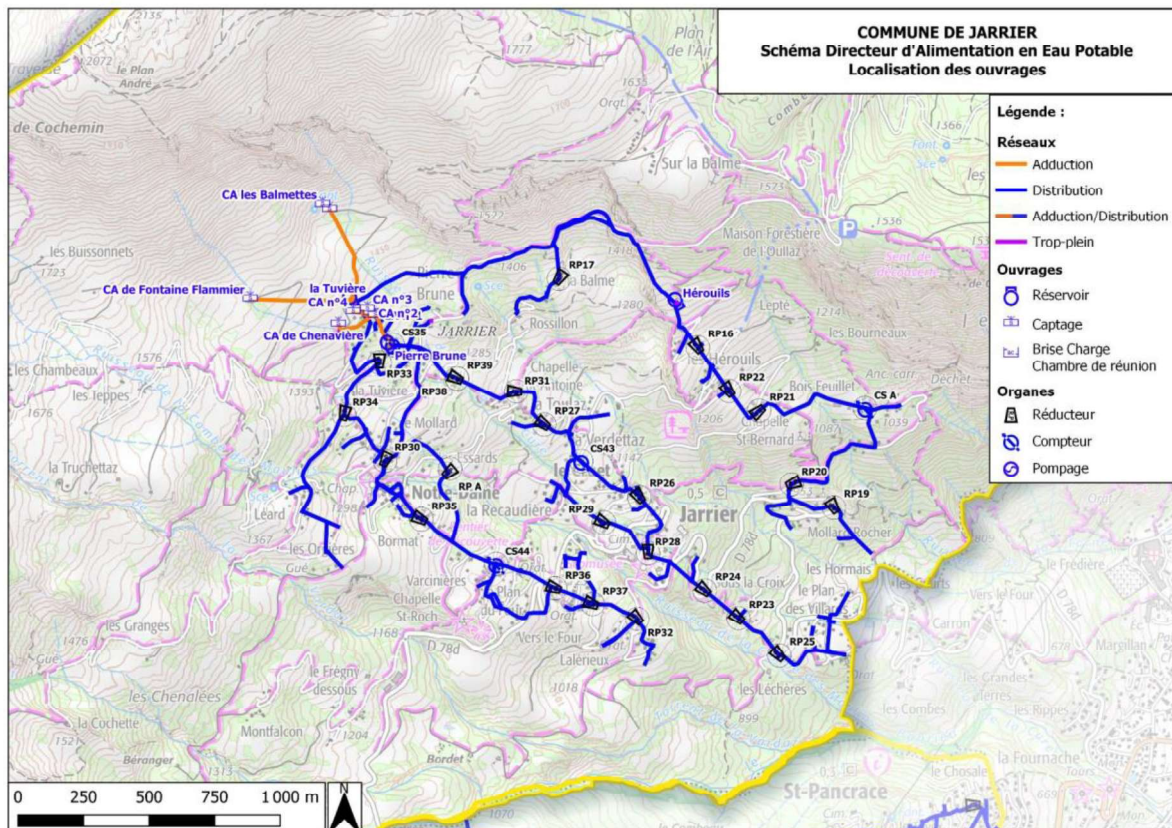
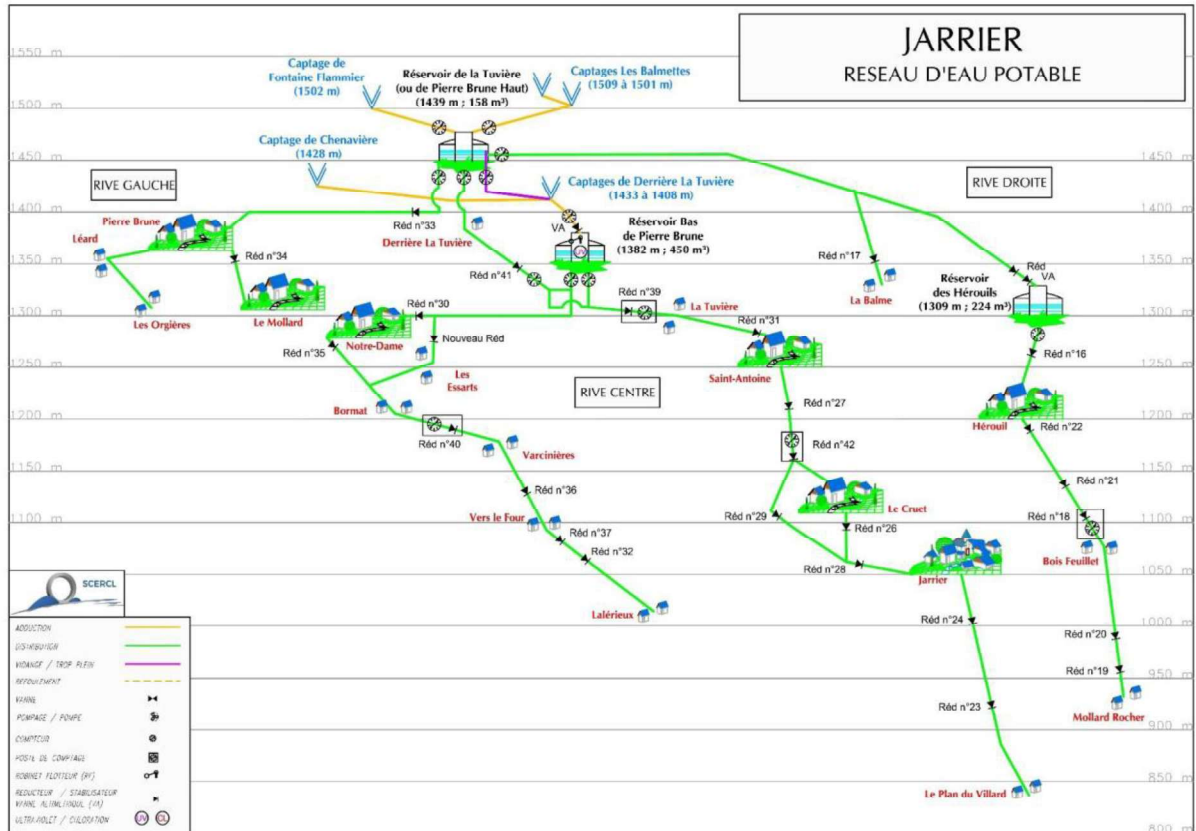


3.1.3 Fontcouverte -La Toussuire

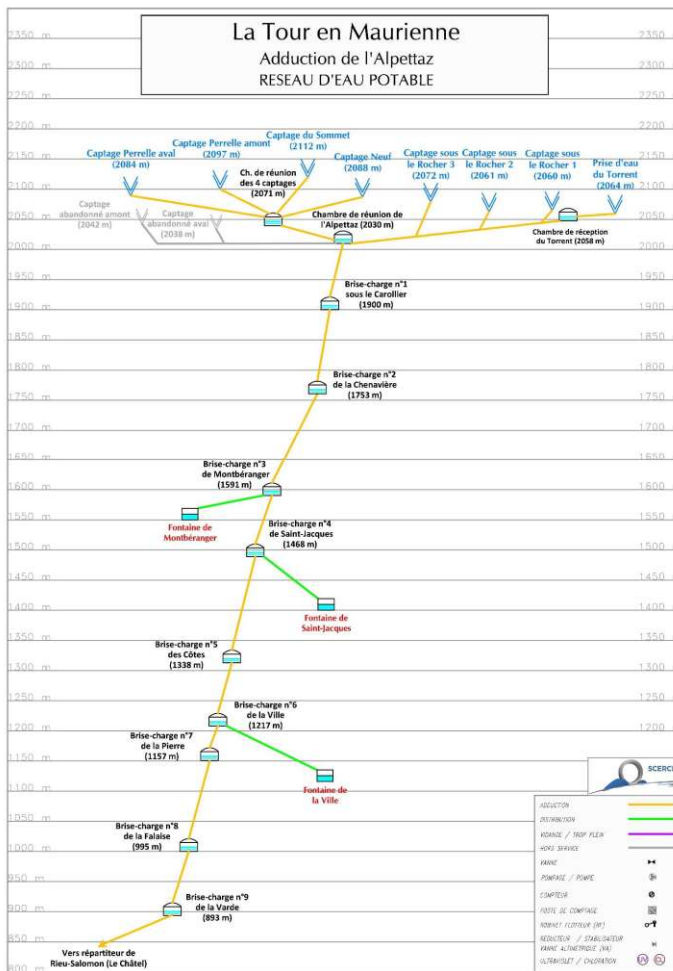
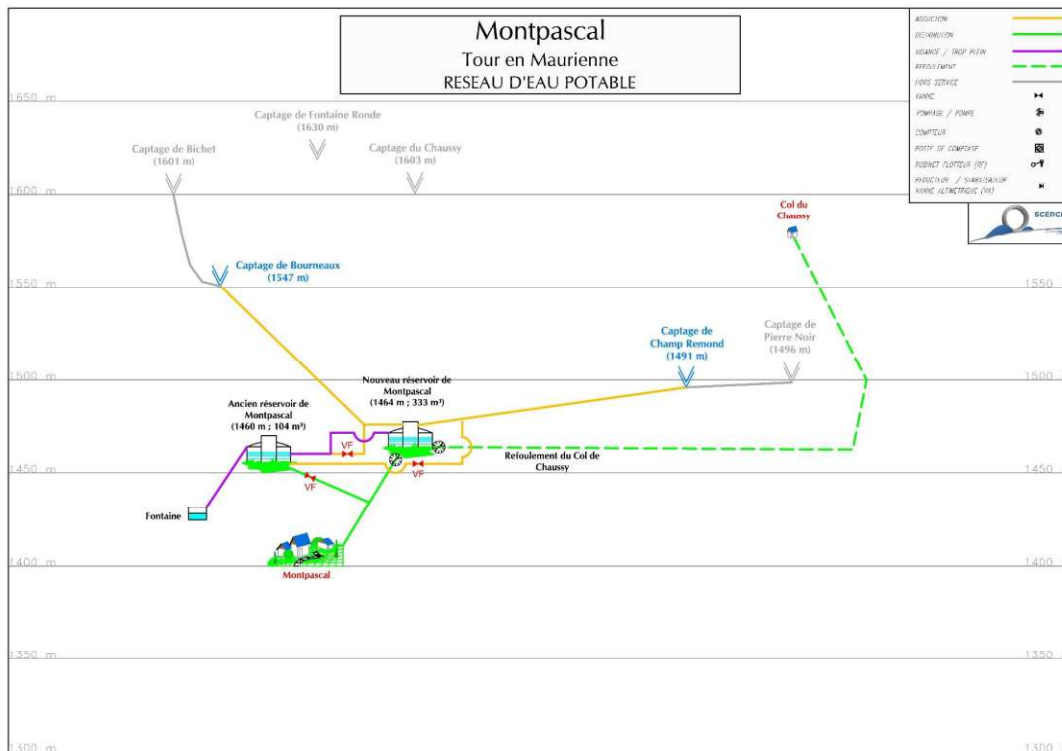


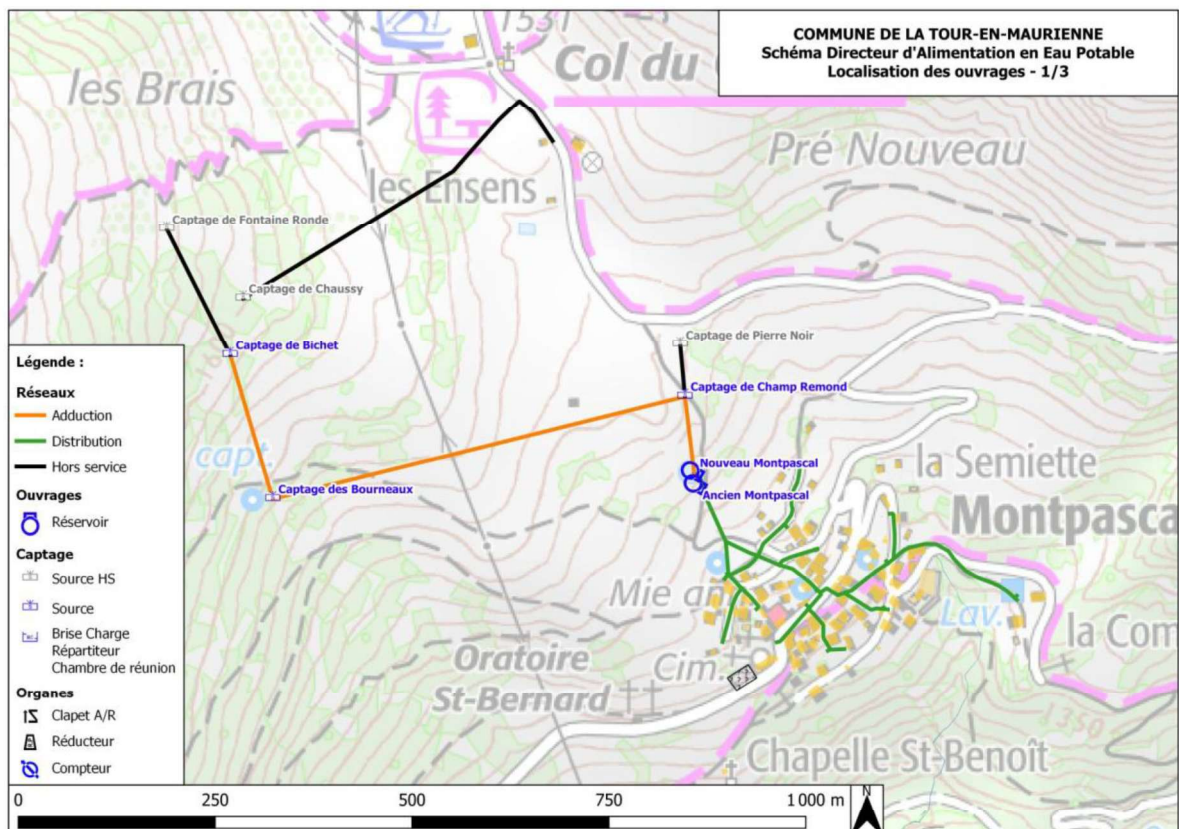
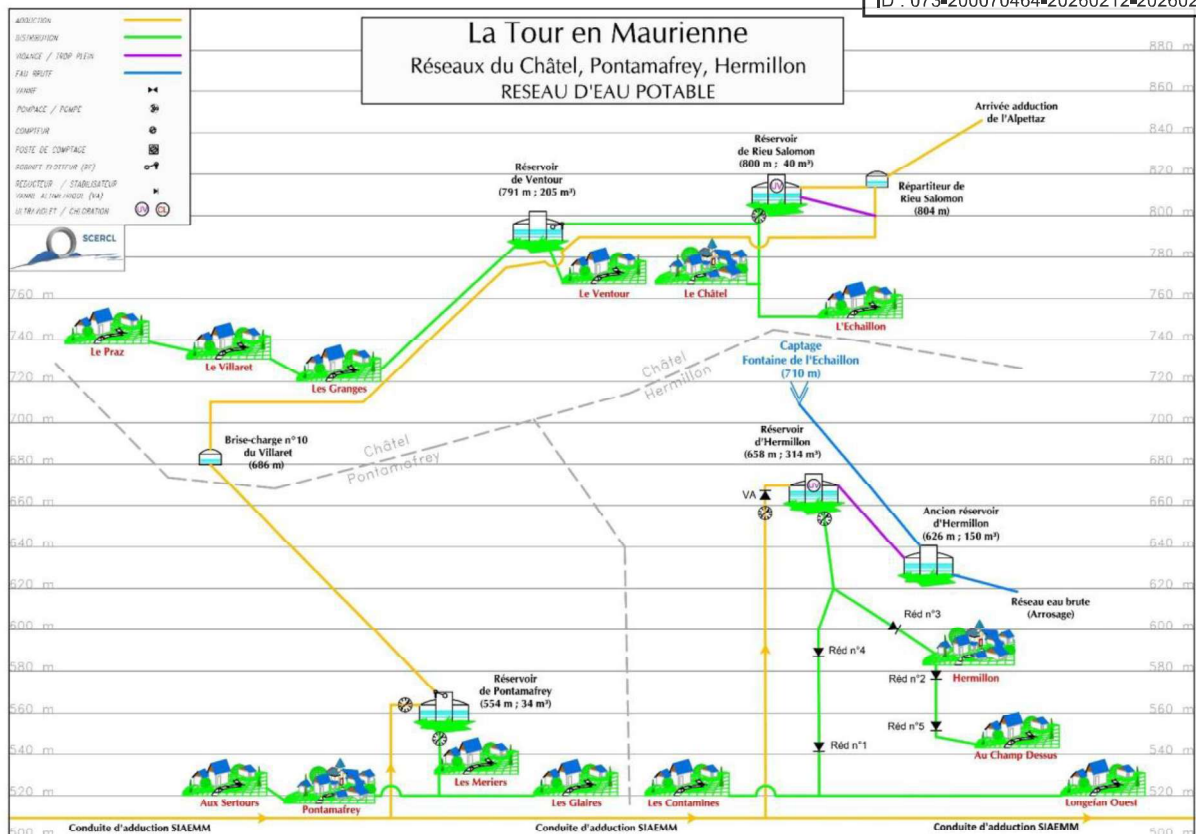


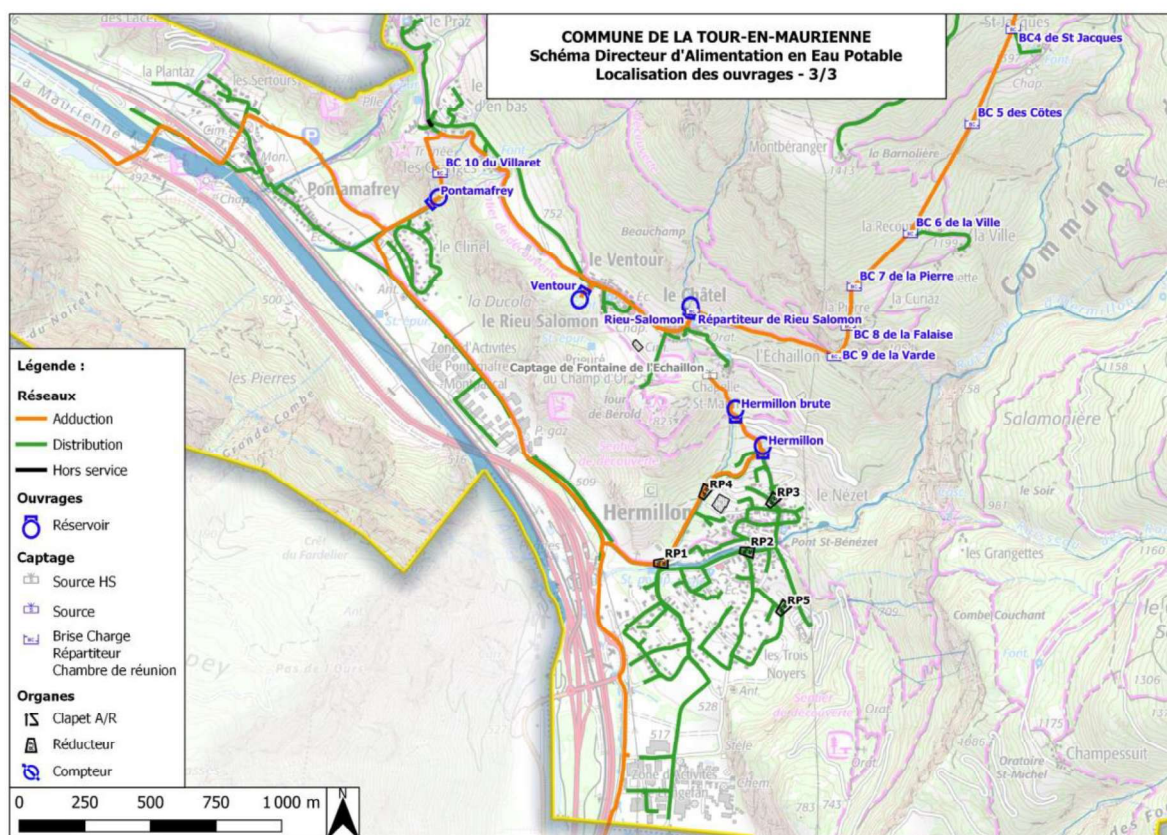
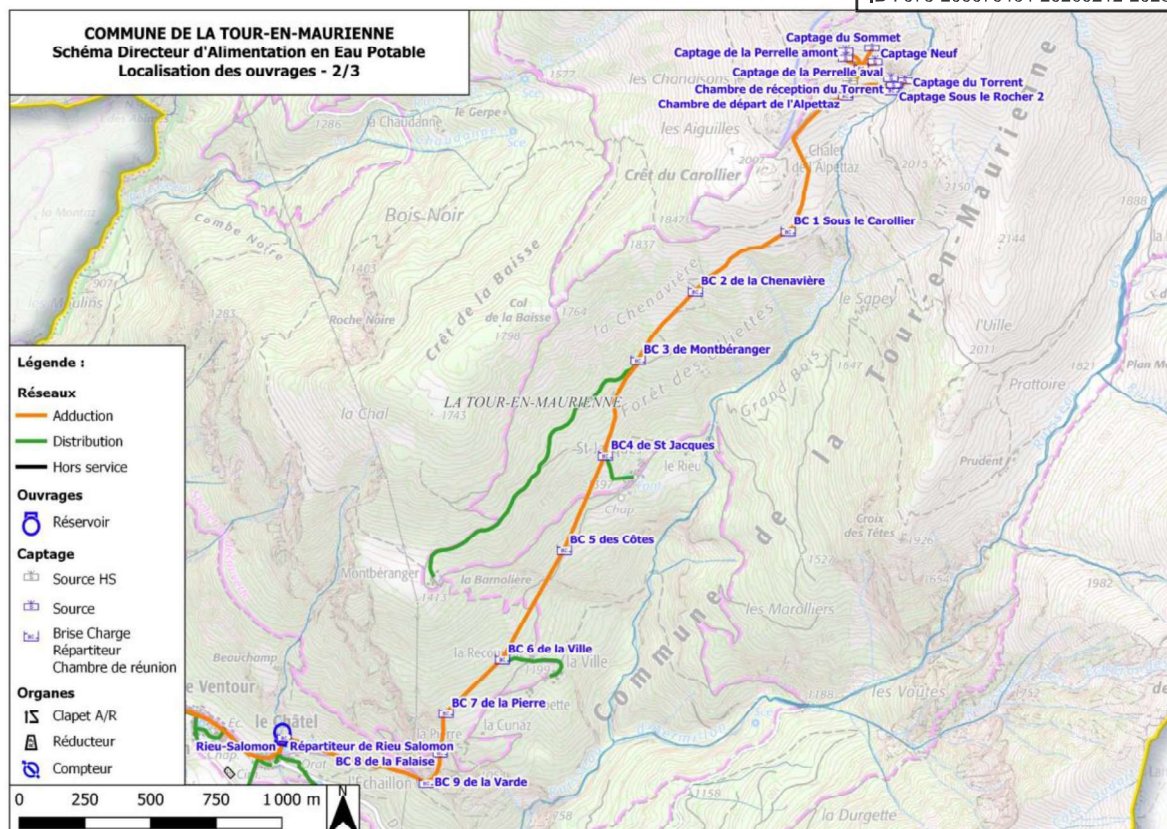
3.1.4 Jarrier



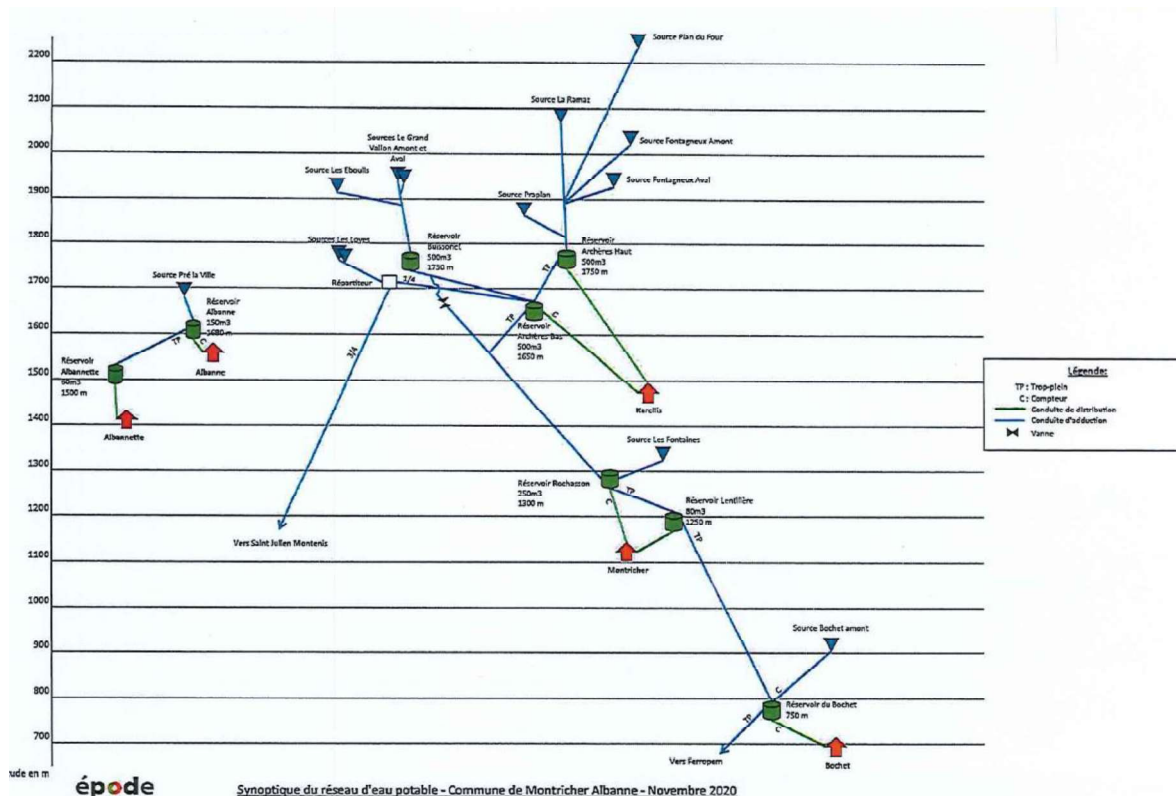
3.1.5 La Tour-en-Maurienne



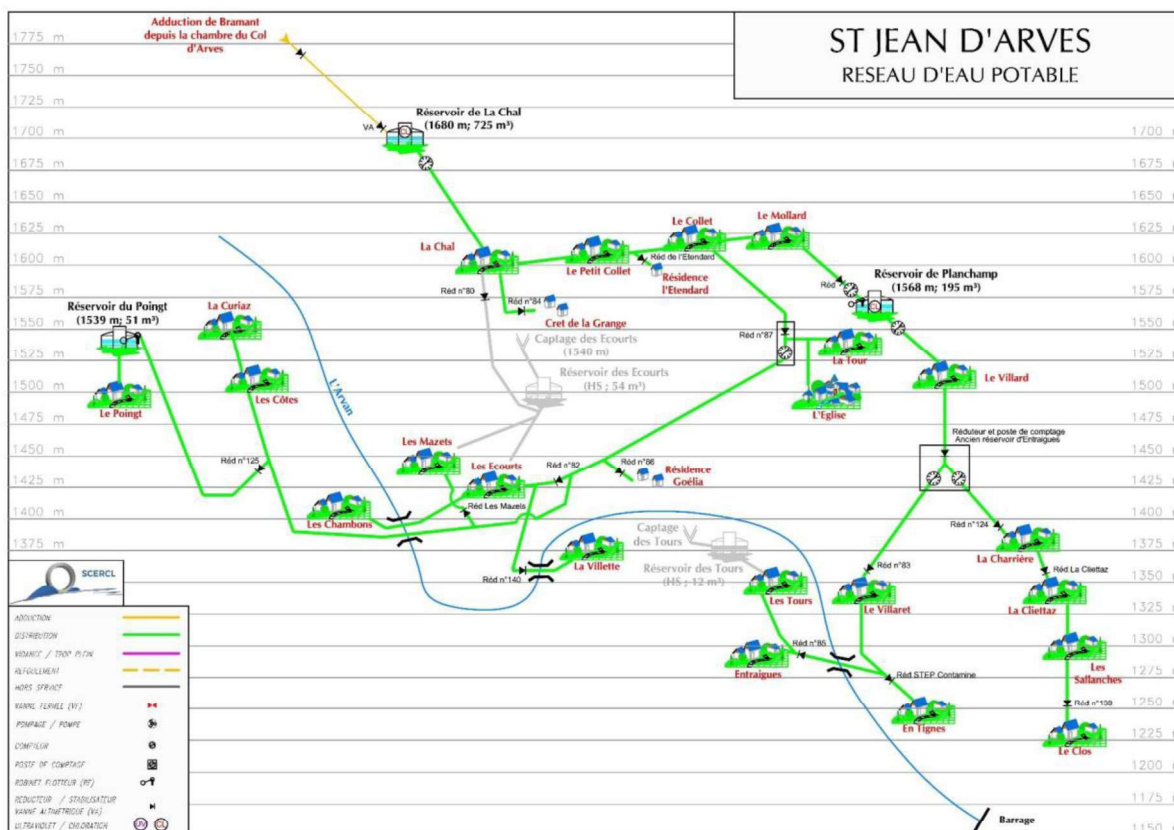


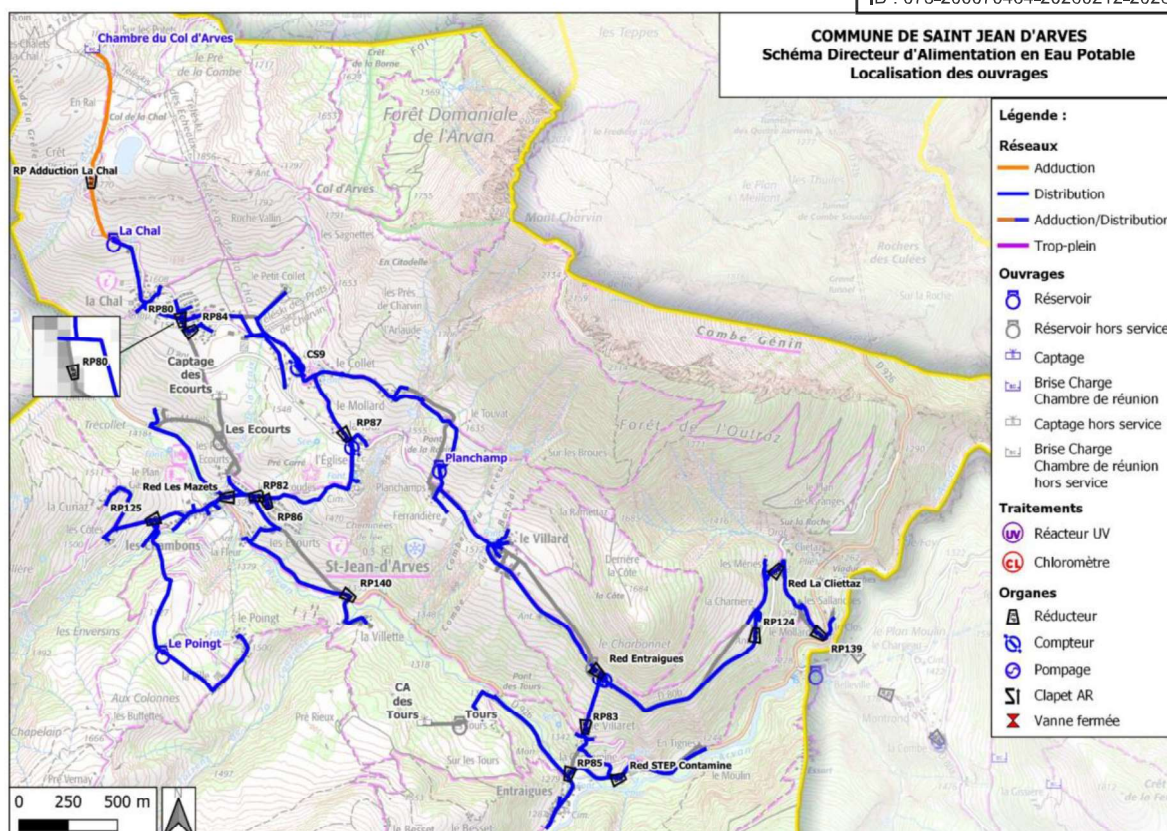


3.1.6 Montricher-Albanne

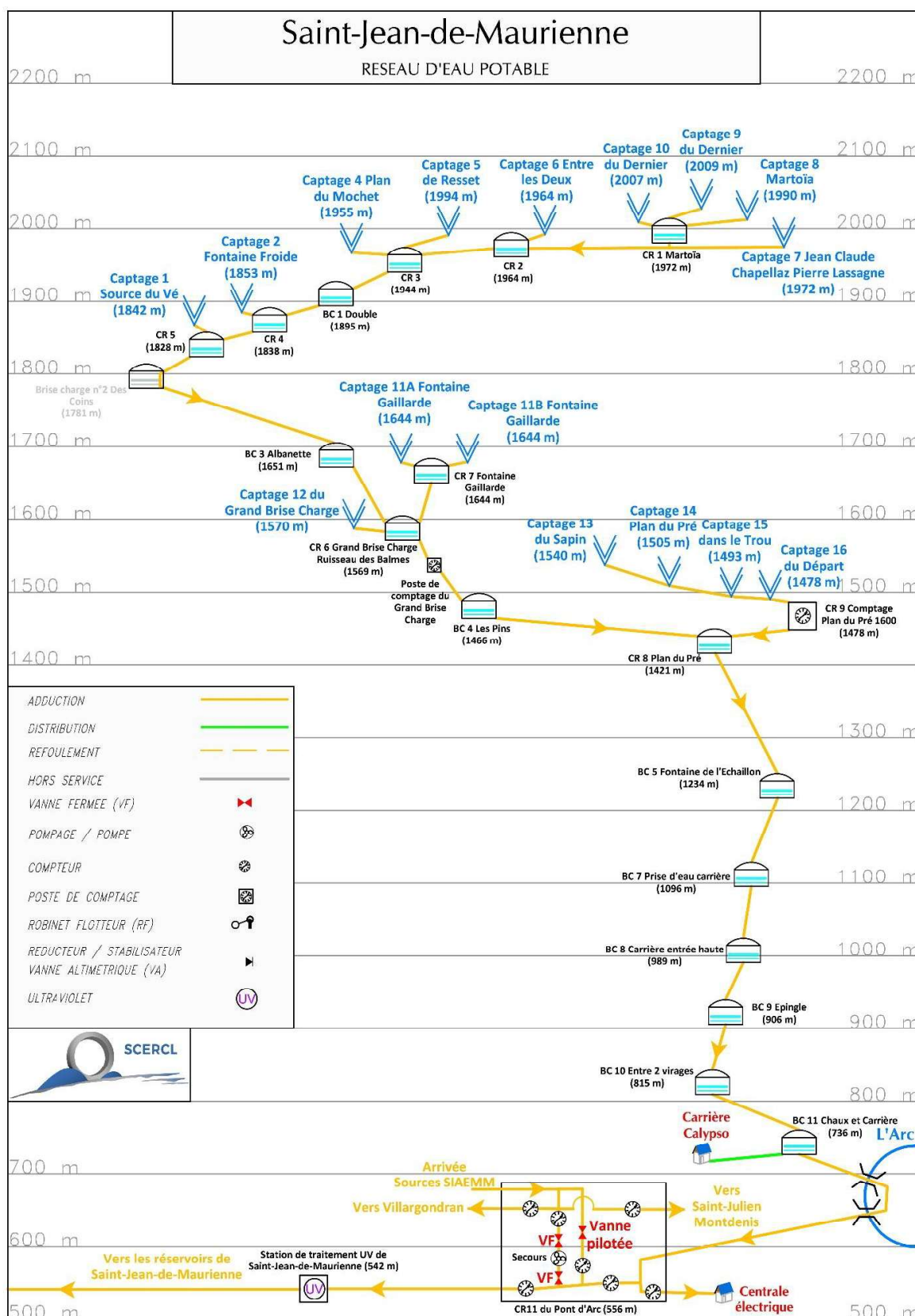


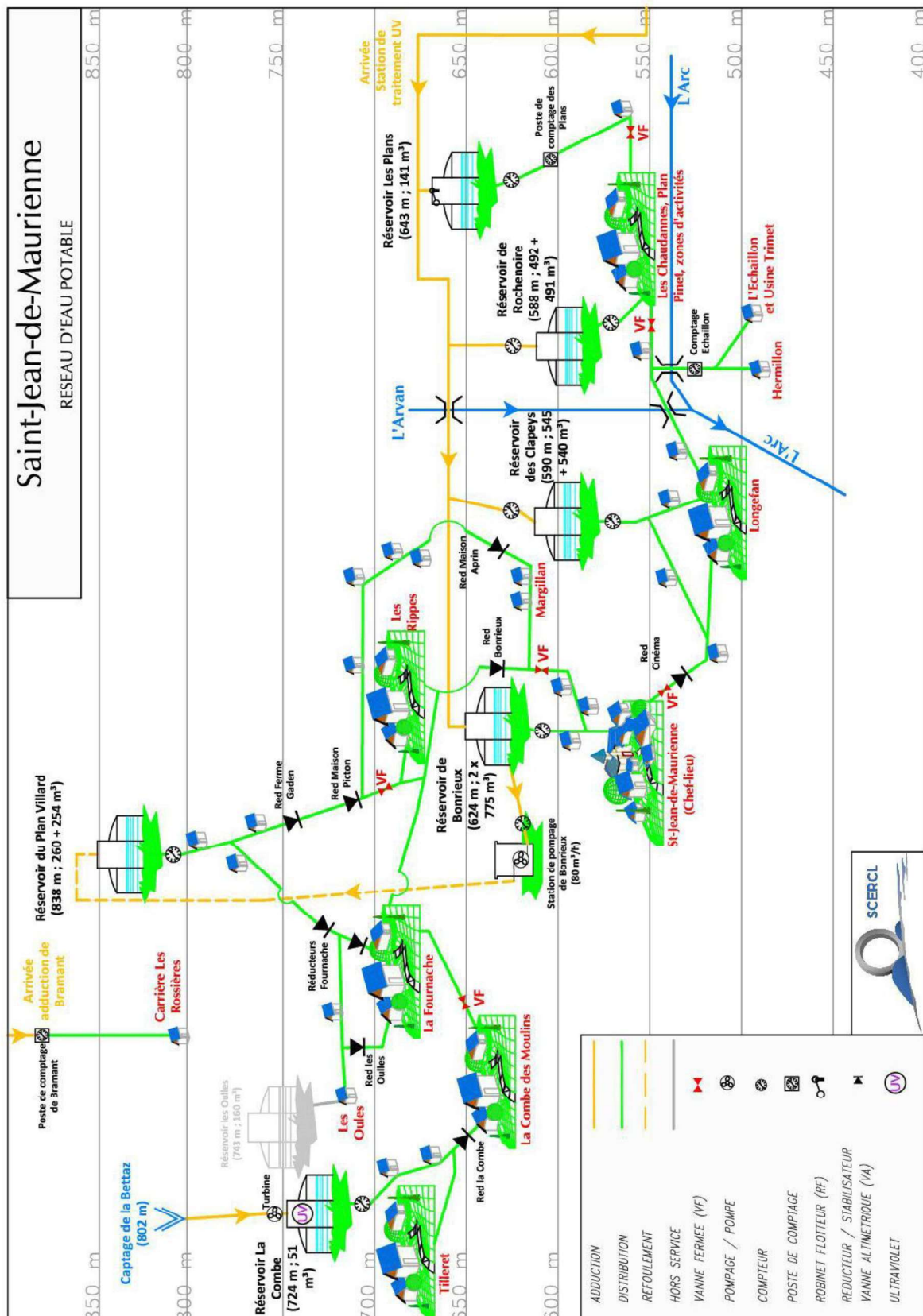
3.1.7 Saint-Jean-d'Arves





3.1.8 Saint-Jean-de-Maurienne





COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable
Localisation des ouvrages

Légende :**Ouvrages**

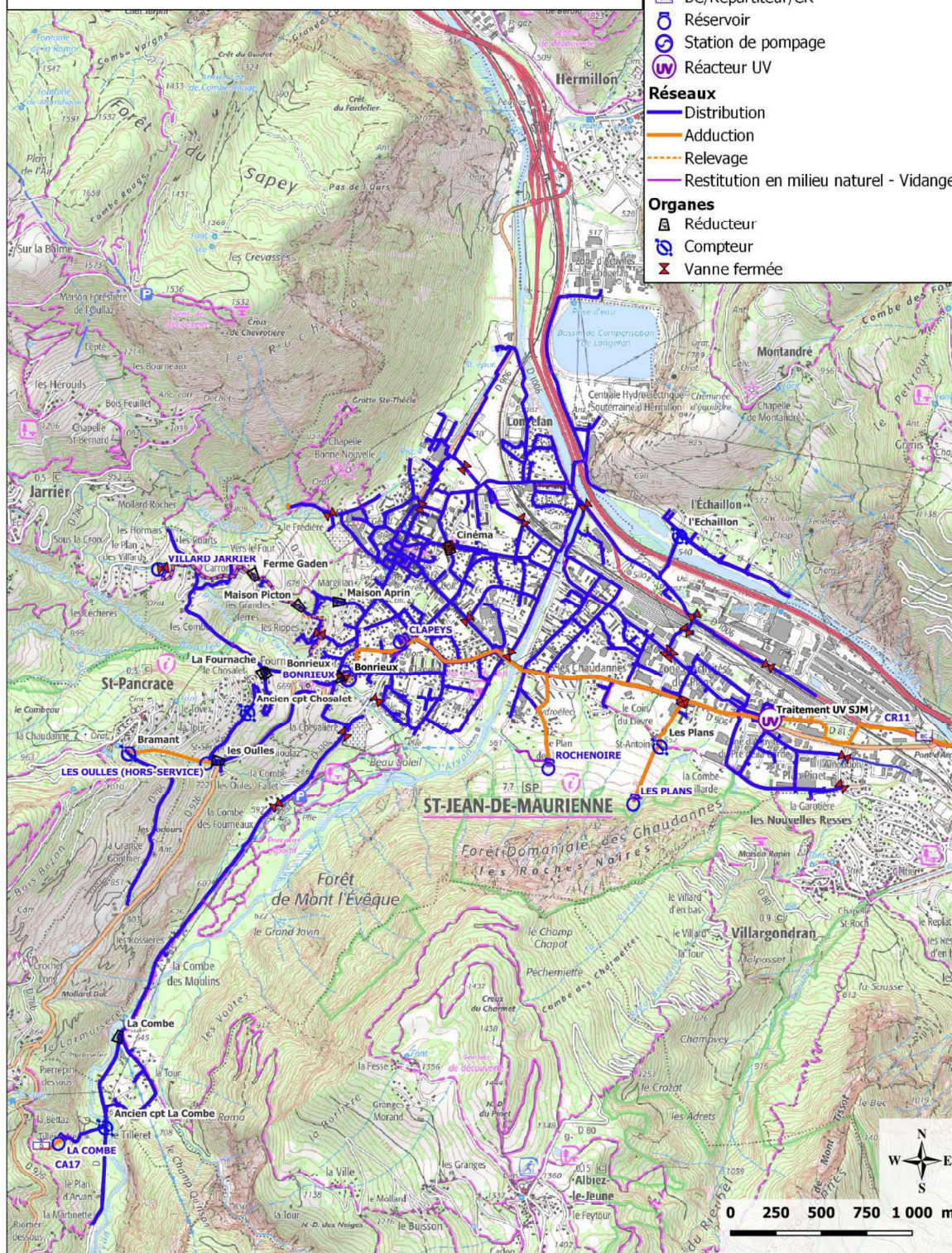
-  Captage
-  BC/Répartiteur/CR
-  Réservoir
-  Station de pompage
-  Réacteur UV

Réseaux

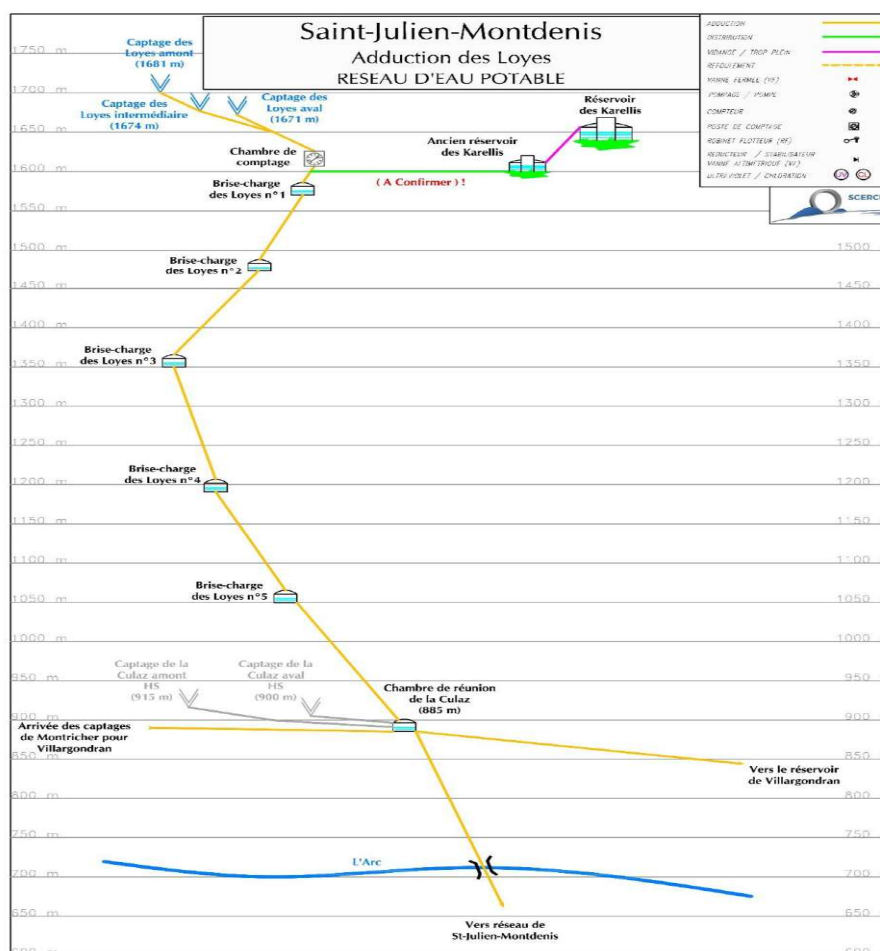
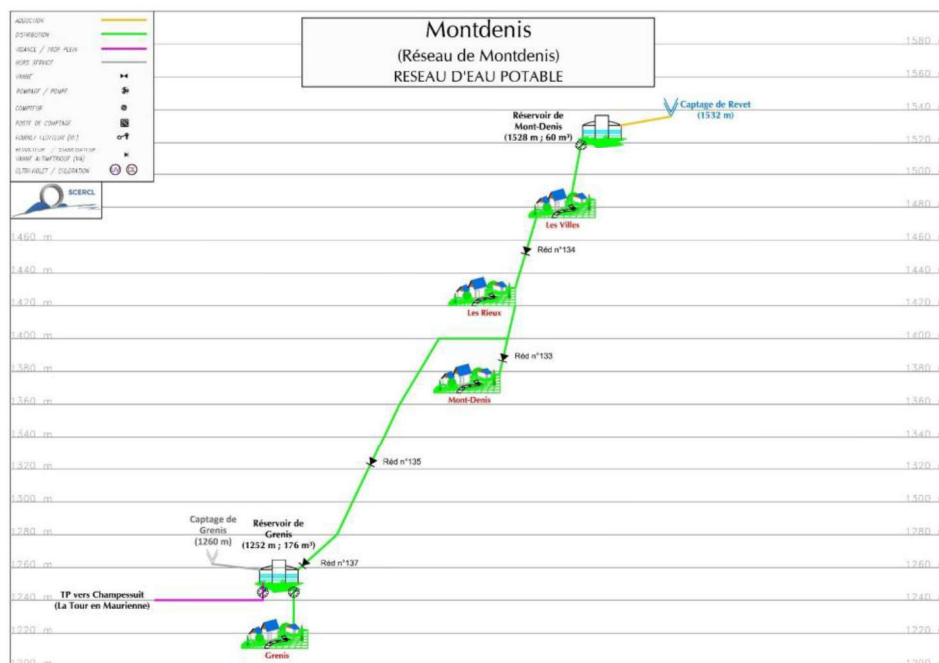
-  Distribution
-  Adduction
-  Relevage
-  Restitution en milieu naturel - Vidange

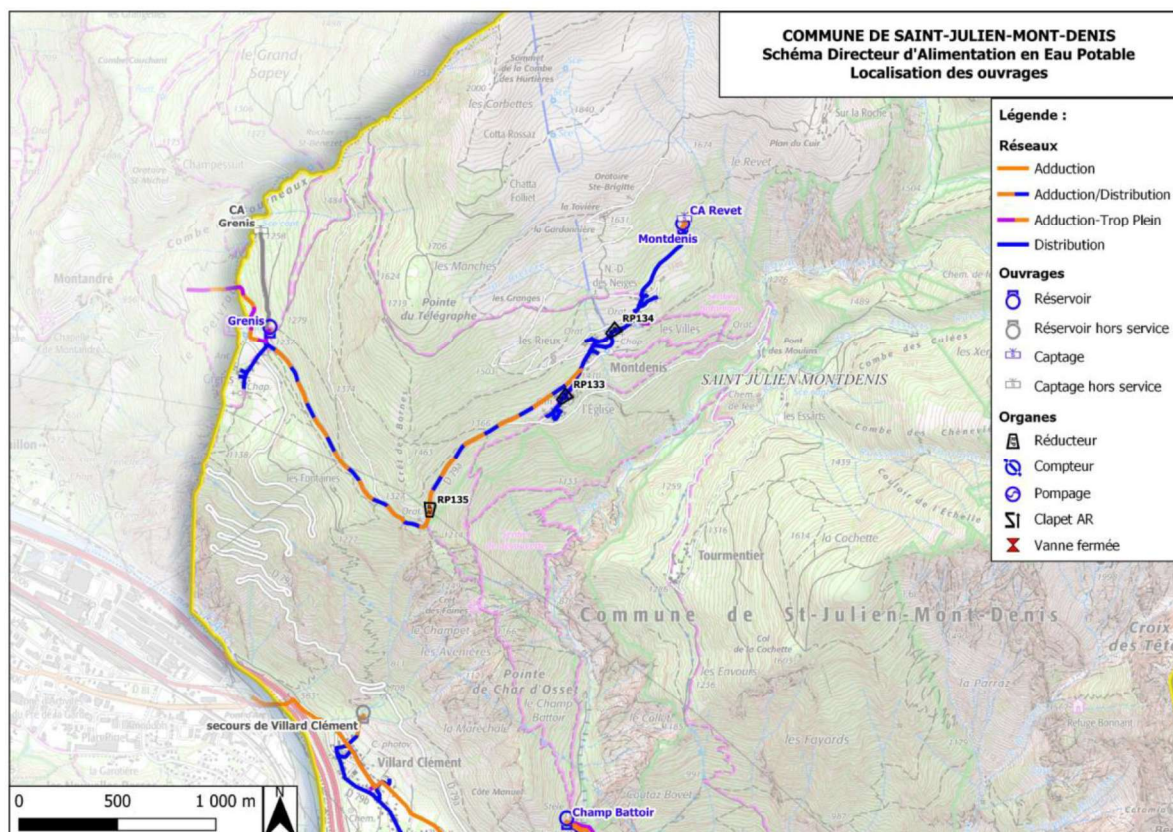
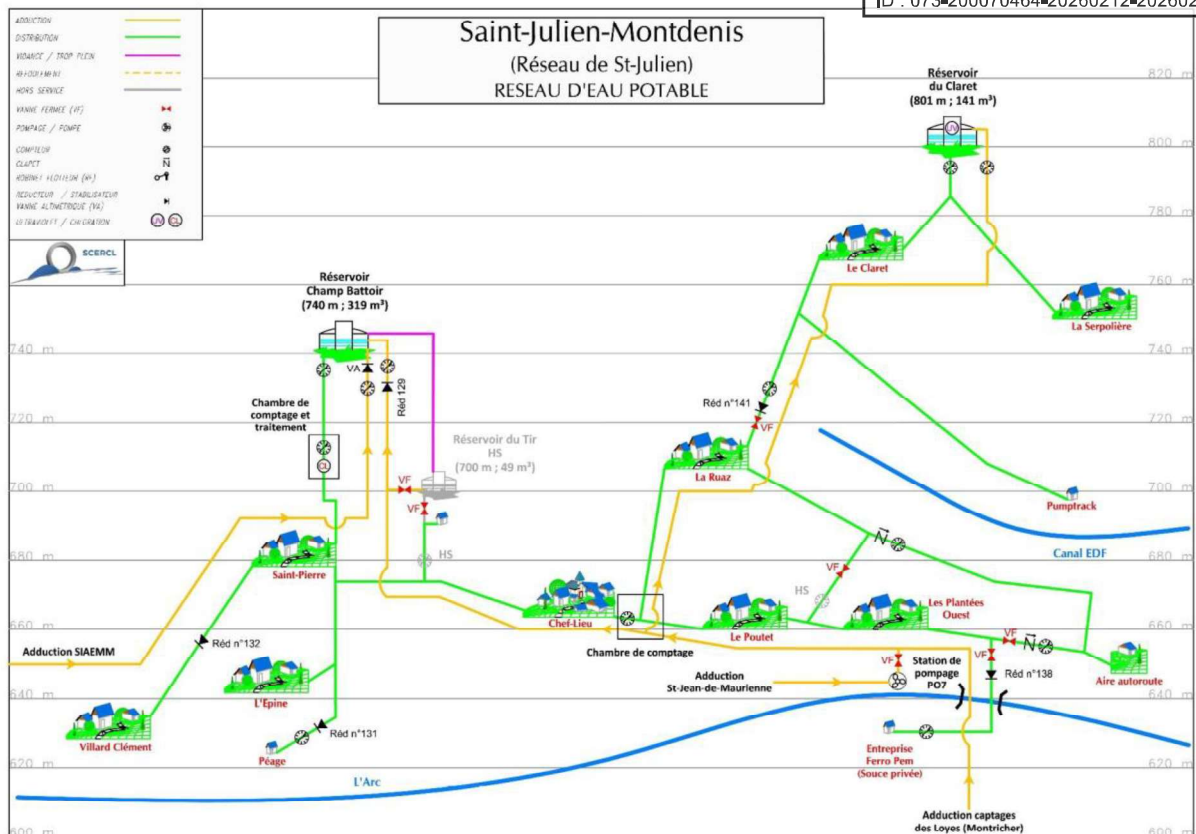
Organes

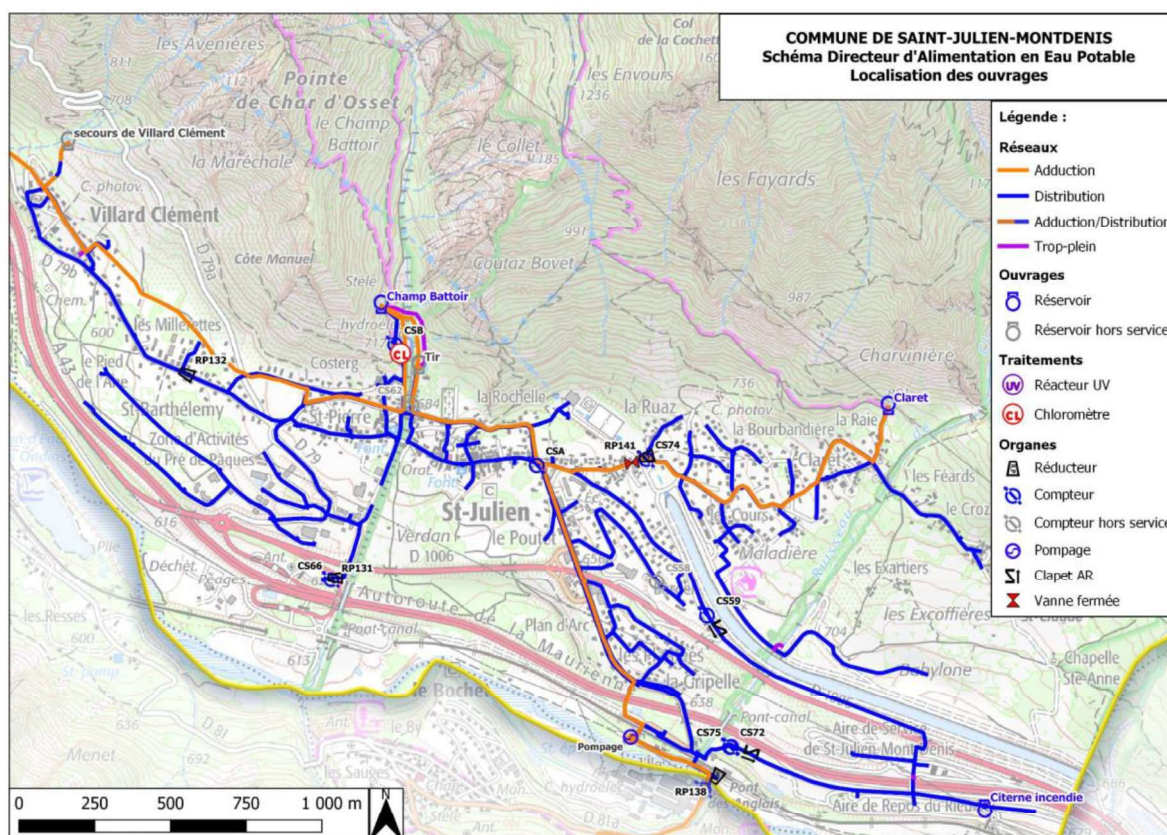
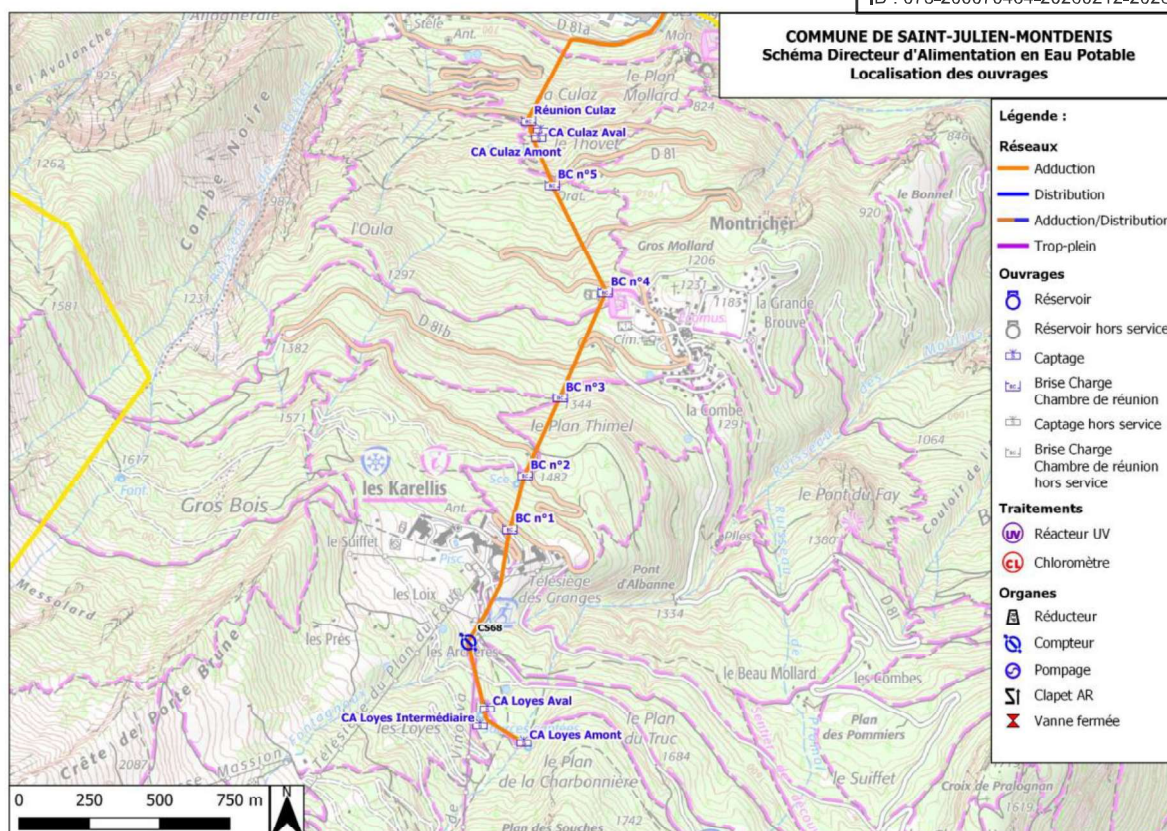
-  Réducteur
-  Compteur
-  Vanne fermée



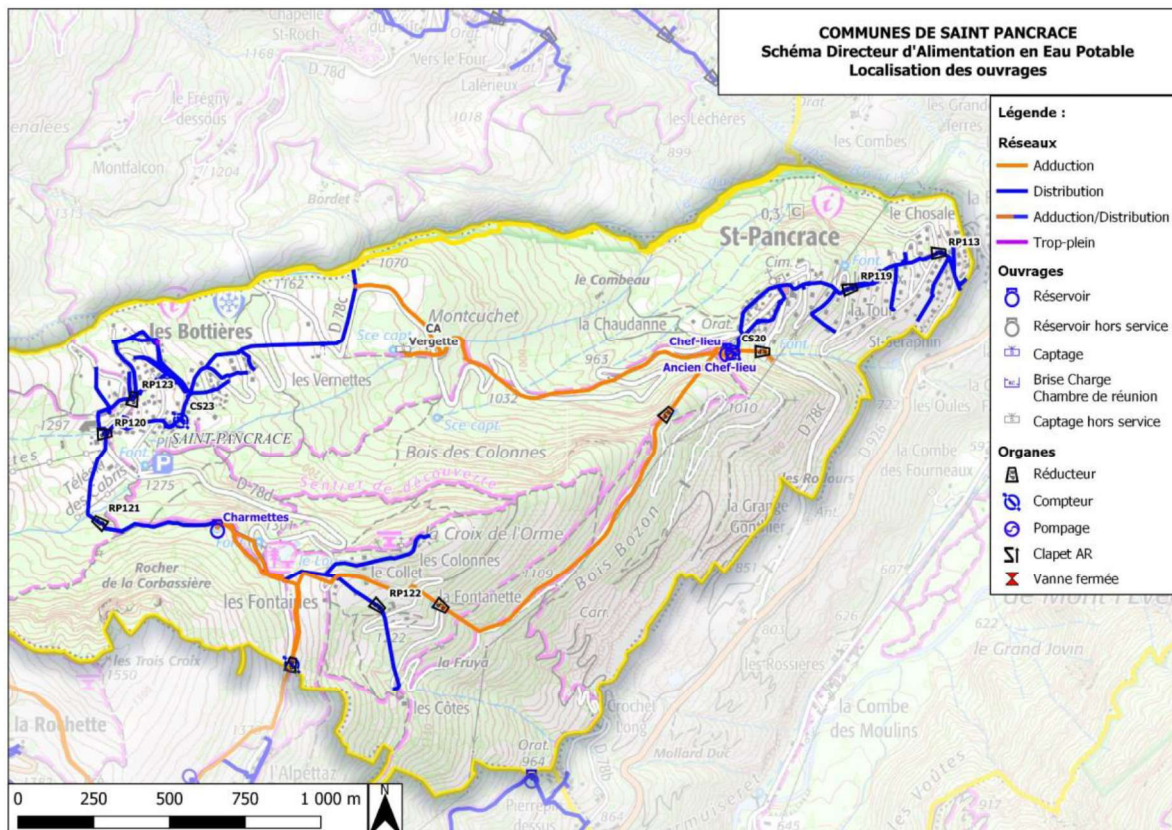
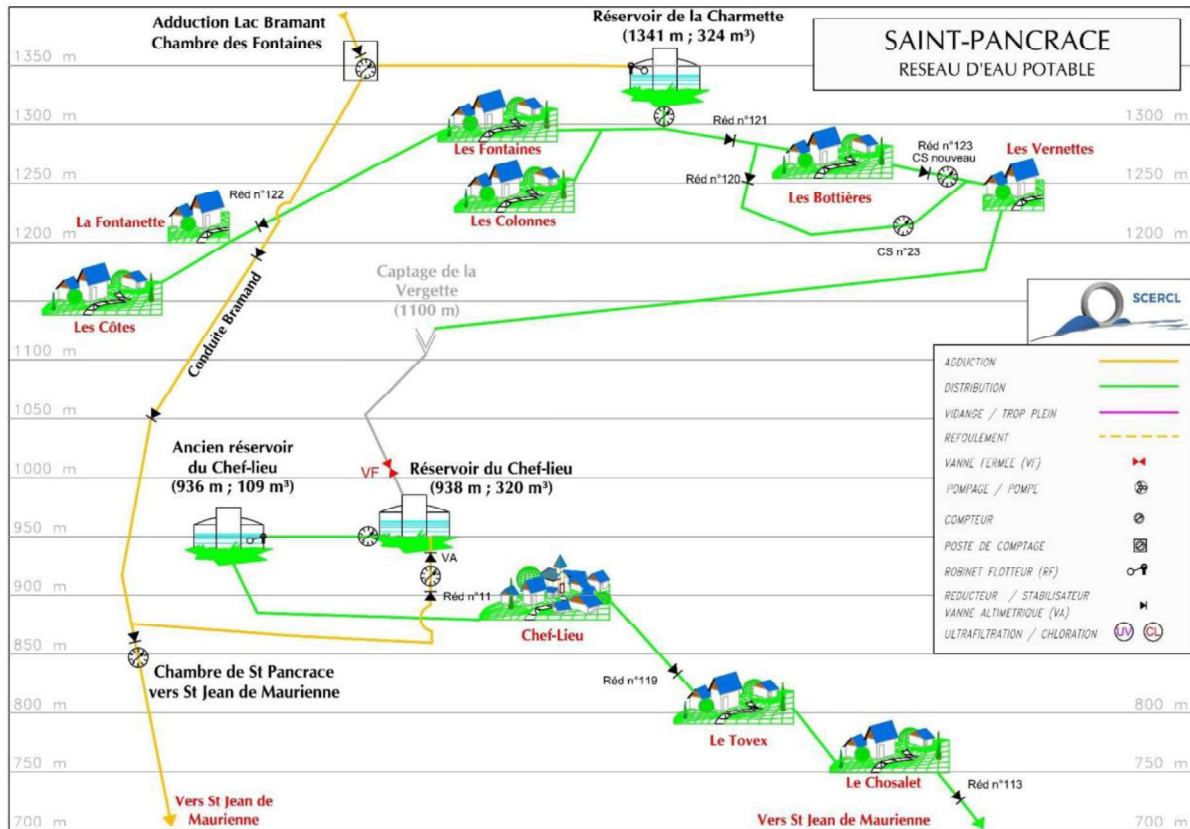
3.1.9 Saint-Julien-Mont-Denis

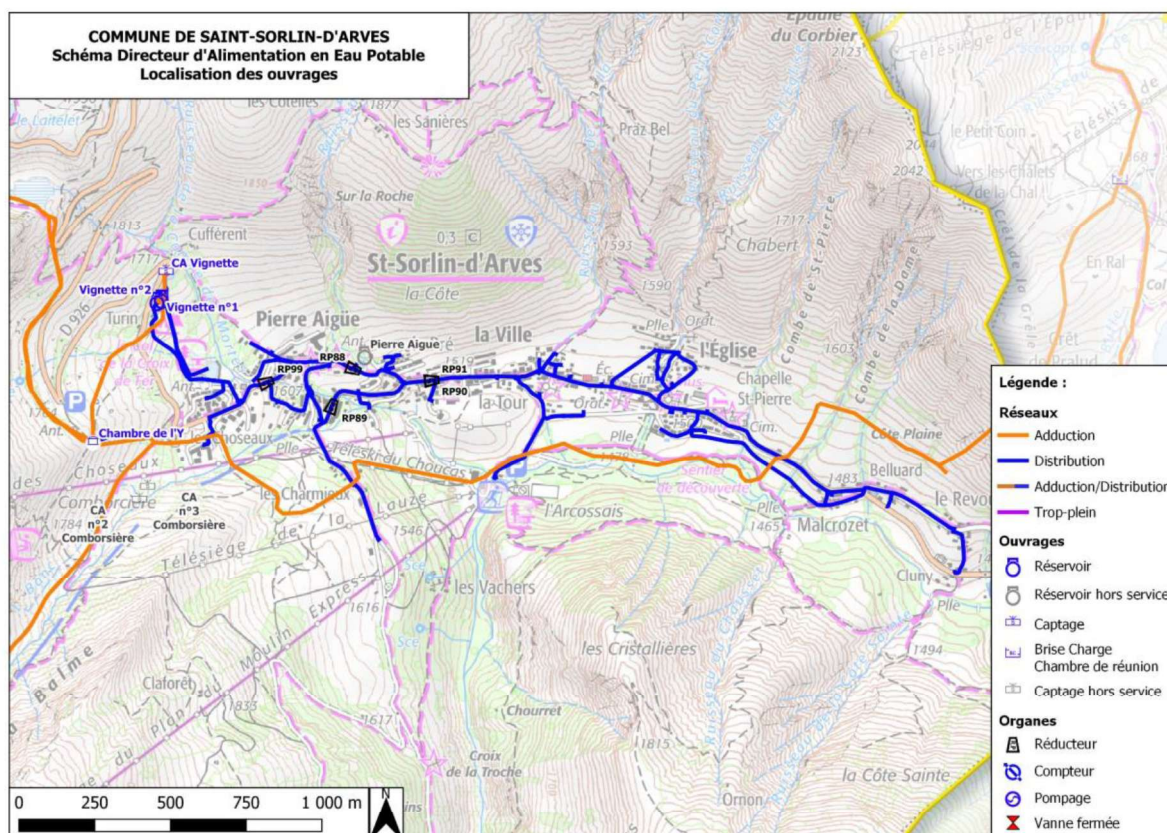




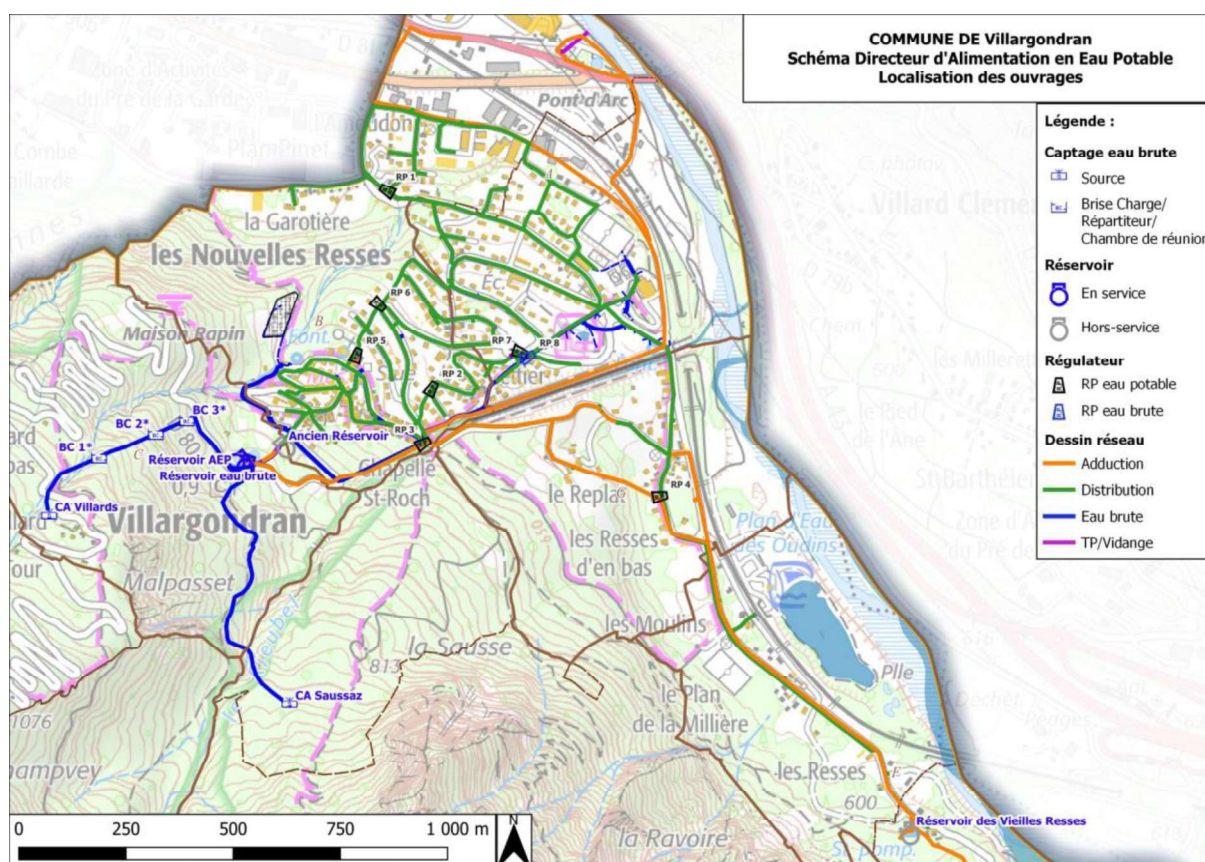
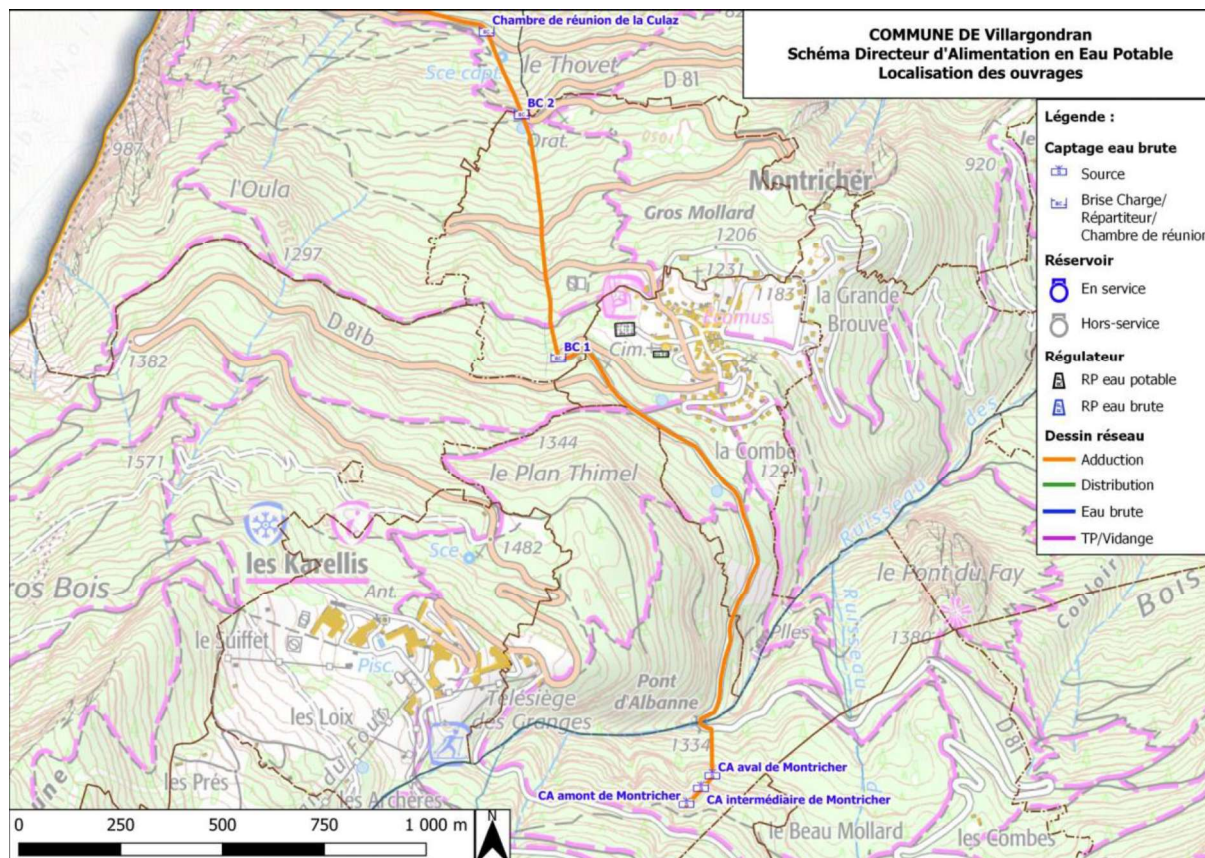


3.1.10 Saint-Pancrace

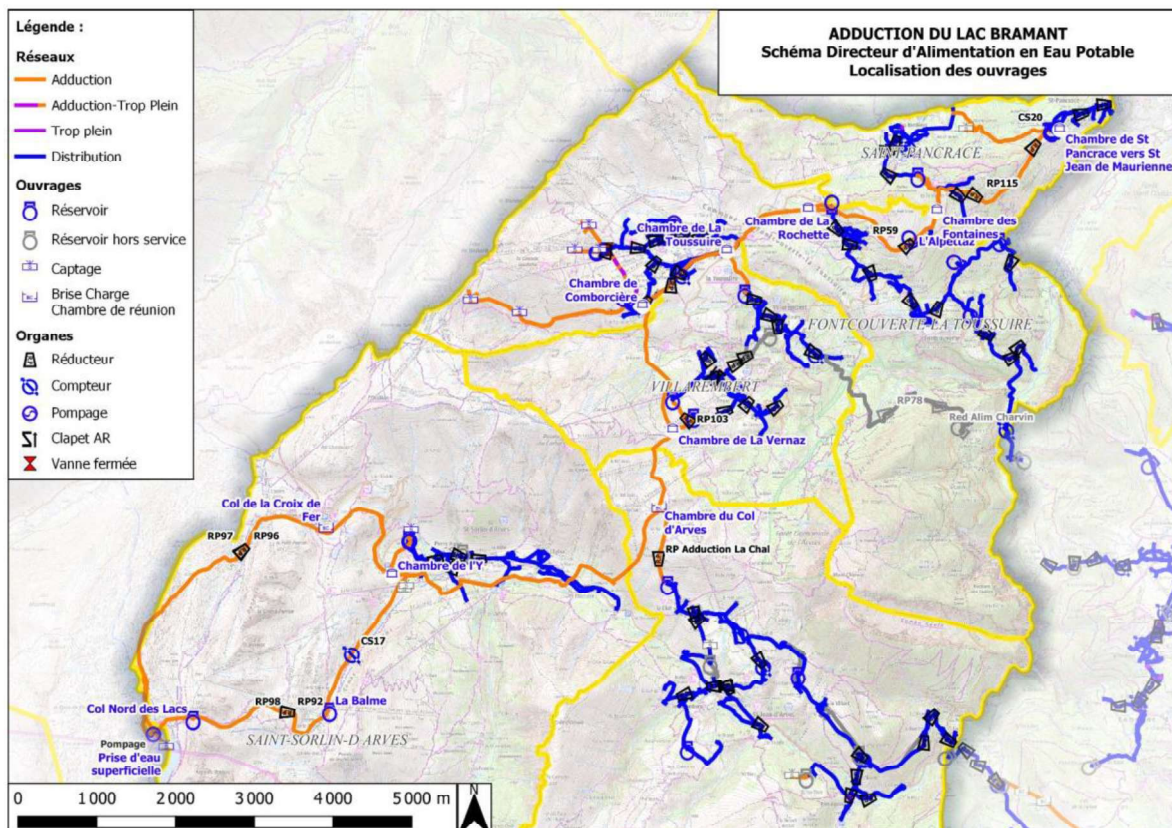
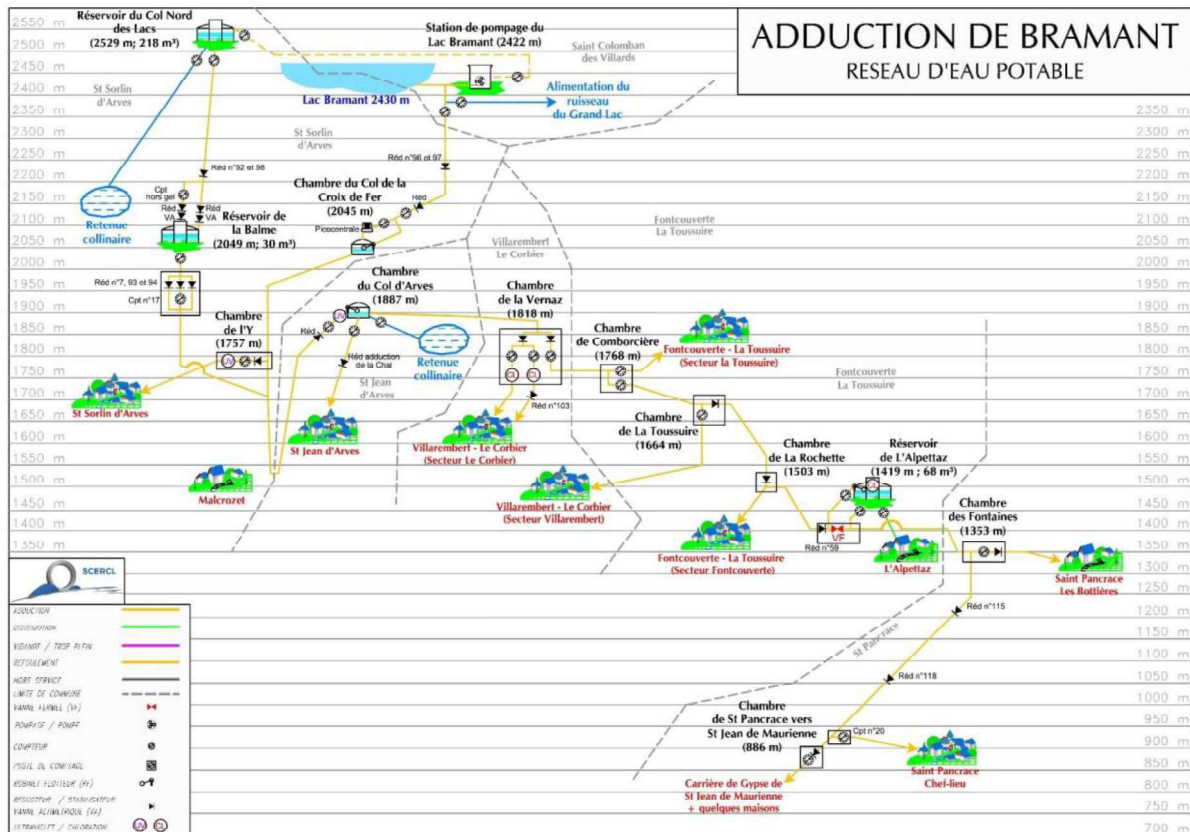




3.1.13 Villargondran



3.1.14 Adduction de Bramant



3.2 Description des ouvrages d'alimentation en eau potable

3.2.1 Captages

Rappel réglementaire

La Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 et le Code de la Santé Publique précisent les différentes mesures à adopter pour mettre en place un ouvrage de prélèvement d'eau destiné à l'alimentation de la population. En particulier, pour assurer que le point de prélèvement bénéficie d'une protection naturelle, des périmètres de protection sont déterminés par la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) (arrêté préfectoral). Les périmètres de protection sont les suivants :

- Un périmètre de protection immédiate obligatoire pour lequel les terrains sont à acquérir en pleine propriété par la collectivité ; il constitue la protection physique du point de captage, notamment contre les intrusions ;
- Un périmètre de protection rapprochée obligatoire à l'intérieur duquel toute activité, dépôt et installation peut être réglementé, il constitue la zone sur laquelle toute pollution bactériologique pourrait impacter la qualité de l'eau du captage ;
- Un périmètre de protection éloignée lorsque le besoin se présente, pour aider à la gestion et à l'urbanisation sur l'ensemble du bassin d'alimentation du captage.

Cette DUP fait suite à une longue démarche technique et administrative menée par la collectivité auprès des services départementaux (Préfecture, ARS, Le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), etc.). La DUP fixe notamment les conditions de prélèvement (débit maximum autorisé), les travaux de protection à instaurer et les procédés de traitement appropriés.

Albiez le Jeune

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques et anomalies
Captage de Combe Frédière	1	1616.02	1953, rénové en 2024	DUP en cours		0.06 L/s	0% / 50% Eaux de minéralisation moyenne ; 2 contaminations bactériologiques ponctuelles ; 1 dépassement de la limite qualité pour la turbidité.	Périmètre de protection non matérialisé
Captage du Gottey	1	1573.25	1959, rénové en 2024	DUP en cours			0 L/s	Périmètre de protection non matérialisé
Captage du Claret	1	1494.03	1984, rénové en 2024	DUP en cours		0.036 L/s (19/09/2019)	0% / 100 % Eaux de minéralisation moyenne et 2 contaminations bactériologiques ponctuelles.	Périmètre de protection non matérialisé (procédure en cours)

Albiez Montrond

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques et anomalies
Captage d'Emy	1	2115.01	1960	DUP 21/06/2005	3 L/s (260 m³/j)	2.2 L/s	83% / 100% Eaux de minéralisation faible ; 1 contamination bactériologique ponctuelle.	Périmètre de protection immédiat non matérialisé.
Captages de la Praz	2	Amont : 1936.64 Aval : 1888.95		DUP 21/06/2005	6 L/s (518 m³/j)	6.2 L/s (16/09/2022)	100% / 100% Eaux de minéralisation faible.	Périmètre de protection immédiate non matérialisé.
Captage du Plan Mortan	1	1966.73		DUP 26 janvier 1987	Totalité	0.11 L/s (16/09/2022)	67% / 100% Eaux de minéralisation faible ; 1 contamination bactériologique ponctuelle.	Périmètre de protection immédiate matérialisé par un filet à moutons.
Captage de Fontaine de l'Ane	1	1856.16		DUP 26 janvier 1987	Totalité		100% / 100% Eaux de minéralisation faible	Périmètre de protection immédiate matérialisé par un filet à moutons.
Captages de Fontaine Seule	2	Fontaine Seule 1 : 1808.24 Fontaine Seule 2 : 1795.20		DUP 26 janvier 1987	Totalité	0.32 L/s (16/09/2022)	Fontaine Seule 1 : 100% / 100% Eaux de minéralisation faible. Fontaine Seule 2 : 75% / 100% Eaux de minéralisation faible, 1 contamination bactériologique ponctuelle.	Périmètre de protection immédiate matérialisé par un filet à moutons.

Fontcouverte-La Toussuire

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico- chimique	Remarques et anomalies
Captage de la Vallée Perdue	1	2130.43	Réhabilitation en 2008	DUP 15 mars 2005	1.5 L/s (129.6 m³/j)	0.8 L/s (08/10/1996)	50% / 100% Eaux de minéralisation moyenne ; 1 contamination bactériologique ponctuelle	Périmètre de protection immédiat non matérialisé.
Captage de la Combe aux Ours	1	1842.62	Réhabilitation en 2008	?	?	/		Périmètre de protection immédiat non matérialisé.
Captage des Trios	1	1893.27	Réhabilitation en 2008	DUP 15 mars 2005	1 L/s (86.4 m³/j)	0.25 L/s (08/10/1996)		Périmètre de protection immédiat non matérialisé.
Captage des Gorges	1	1842.04	Réhabilitation en 2008	DUP 15 mars 2005	1.5 L/s (129.6 m³/j)	0.35 L/s (08/10/1996)	50% / 100% Eaux de minéralisation moyenne ; 3 contaminations bactériologiques ponctuelles	Périmètre de protection immédiat non matérialisé.
Captage de la Grande Verdette (ou amont)	1	1792.27	2008	DUP 15 mars 2005	1 L/s (86.4 m³/j)	0.15 L/s (08/10/1996)		Périmètre de protection immédiat non matérialisé.

Jarrier

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques
Captage les Balmettes	2	Chambre supérieure : 1509.87 Chambre inférieure : 1501.22	1978	DUP 19/06/2002	Totalité	0.83 L/s (17/08/2022)	100% / 100% Eaux de minéralisation faible	Périmètre de protection immédiate matérialisé (clôture amovible type parc à moutons).
Captage Fontaine Flammier	1	1502.37	1969	DUP 19/06/2002	Totalité	1.15 L/s	100% / 100% Eaux de minéralisation moyenne	Périmètre de protection immédiate matérialisé (clôture amovible type parc à moutons).

Captages derrière la Tuvrière	4	Chambre n°1 : 1408.73 Chambre n°2 : 1414.26 Chambre n°3 : 1418.57 Chambre n°4 : 1433.03	1976 Rénovés en 2012 et 2016	DUP 12/05/2015	1 L/s	0.36 L/s (19/09/2019)	100% / 100% Eaux minéralisation élevée	Périmètre de protection immédiat non matérialisé.
Captage de Chenavière	1	1428.61	2011	DUP 12/05/2015	2.4L/s	0.8 L/s	100% / 100% Eaux minéralisation élevée	Périmètre de protection immédiate matérialisé (clôture amovible type parc à moutons).

La Tour-en-Maurienne

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Arrêté de dérivation	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques et anomalies
Captage du Sommet	1	2112.353	07/03/2003	6 L/s (ensemble des captages de l'Alpettaz)	4L/s	Sources de l'Alpettaz : 67% / 100% Eaux de minéralisation faible. Une contamination bactériologique récurrente ponctuelle.	
Captage de la Perrelle amont	1	2097.191	07/03/2003				
Captage de la Perrelle aval	1	2084.001	07/03/2003				
Captage Neuf	1	2088.510	07/03/2003				
Captage de Sous le Rocher 1	1	2060.191	07/03/2003				Ouvrage dégradé à cause du terrain qui bouge ; secteur humide avec venues d'eau
Captage de Sous le Rocher 2	1	2060.911	07/03/2003	/			Ouvrage en bon état, difficilement pénétrable.
Captage de Sous le Rocher 3	1	2072.466	07/03/2003				Ouvrage en bon état, difficilement pénétrable.
Captage du Torrent - Prise d'eau Secours	1	2064.524	?				
Captage du Torrent - Chambre de réception Secours	1	2057.967	?	/			
Captage de Bourneaux	1	1547.306	26/01/2012	1.11 L/s	0.40 L/s		Captage non utilisé car problèmes sanitaires (bactéries), l'eau est prélevée et mise à la vidange au réservoir afin d'éviter un écoulement permanent en aval de l'ouvrage en direction des maisons.
Captage de Champ Rémond	1	1491.360	26/01/2012	0.55 L/s	0.22 L/s		

Montricher-Albanne

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico- chimique	Remarques et anomalies
Captage de de Pierre Lassagne	1					Total 18,8 l/s		Voir captages Saint-Jean-de-Maurienne
Captage d'Entre les Deux	1							
Captage du Rasset	1							
Captage de l'Autre côté du Ruisseau	1							
Captage de Fontaine Froide	1							
Captage du Vé	1							
Captage de Fontaine Gaillarde	1							
Captage du Brise Charge n°12	1							
Captage du Sapin	1							
Captage du Plan du Pré								
Captage Dans le Trou								
Captage du Départ				DUP 30/06/1989				
Captage de la Clusaz amont								Voir captages Saint-Julien-Montdenis
Captage de la Clusaz aval								
Captage de Montricher amont								
Captage de Montricher aval								
Le grand Vallon				DUP 23 janvier 1992				
le grand Vallon aval				DUP 23 janvier 1992				
les éboulis				DUP 19 juin 2003				
le Ramaz								
Fontagneux,								

[illegible]

Montvernier

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques et anomalies
Captage de Bons Voisins				DUP 02/12/2014	1,5 l/s	0,222 (2022)		
Captage La Chal				DUP 02/12/2014	0,35 l/s.	0,214 (2022)		
Captage du Coin				DUP 02/12/2014		0,04		
Captage de Fragnin				DUP 02/12/2014		0.2		
Captage de Décrosolaz				DUP 02/12/2014				
Captage du Surget				DUP 02/12/2014				
Captages la Chavanne / (Amont et Aval)				DUP 02/12/2014		0.15		
Captage de Mathieu				DUP 02/12/2014				Abandonné et déconnecté du réseau AEP communal
Captage des Vignols				DUP 02/12/2014				Lors de notre visite du 15/11/2022, les deux captages étaient déconnectés au moyen de leurs orifices de fonds d'ouvrages servants de vidanges
Captage du Noirey				DUP 02/12/2014				Lors de notre visite du 15/11/2022, les deux captages étaient déconnectés au moyen de leurs orifices de fonds d'ouvrages servants de vidanges
Captage des Cours				DUP 02/12/2014				

Saint Jean d’Arves

Captages/ Forages	Nombre d’ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d’étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques
Captage des Ecourts	1							Périmètre de protection immédiat non matérialisé. Ouvrage hors service mais indiqué en service sur les plans.

Saint-Jean-de-Maurienne

Captages/ Forages	Nombre d’ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d’étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques
Captage n°8 Martoia	1	1990.21	~2010	/	/	/	/	
Captage n°9 du dernier	1	2009.02	/	/	/	/	/	
Captage n°10 du dernier	1	2007.43	/	/	/	/	/	
Chambre de réunion 1 Martoia	1	1972.09	/	/	/	/	/	
Captage n°6 Entre les deux	1	1982.47	/	/	Totalité	/	/	
Captage n°7 Jean Claude Chappellaz – Pierre Lassagne	1	1969.82	2005	/	Totalité	/	/	
Chambre de réunion n°2	1	1964.12	/	/	/	/	/	
Captage n°4 Plan du Mochet	1	1955.11	1959	Rapport hydrogéologique 1981	Totalité	/	/	
Captage n°5 de Ressel	1	1994.58	2005	/	totalité	/	/	
Chambre de réunion n°3	1	1944.67	1960	/	/	/	/	
Brise charge n°1 double	1	1895.31	/	/	/	/	/	
Captage n°2 Fontaine froide	1	1853.28	1958	Rapport hydrogéologique 1981	Totalité	/	/	
Chambre de réunion n°4	1	1838.77	/	/	/	/	/	
Captage n°1 Source du Vé	1	1842.40	1960	Rapport hydrogéologique 1981	Totalité	/	/	
Chambre de réunion n°5	1	1828.02	1960	/	/	/	80%/100%	
Brise charge n°3 Albanette	1	1651.04	1958	/	/	/	/	
Captage n°11A de Fontaine Gaillarde	1	1644.74	1908 réhabilité en 1986	Rapport hydrogéologique 1981	Totalité	/	/	
Captage n°11B de Fontaine Gaillarde	1	1645.24	1908	Rapport hydrogéologique 1981	Totalité	/	/	
Chambre de réunion n°7 Fontaine Gaillarde	1	1644.08	1903	/	/	/	60%/100%	
Captage n°12 du grand brise charge	1	1570.02	/	Rapport hydrogéologique 1981	Totalité	/	33%/100%	

Chambre de réunion n°6 grand brise charge ruisseau des Balmes	1	1569.75	/	/	/	/	100%/100%
Brise charge n°4 Les Pins	1	1466.38	1996	/	/	/	/
Captage n°13 du sapin	1	1540.24	1971	Rapport hydrogéologique 1981	Totalité	/	/
Captage n°14 du Plan du Pré	1	1505.92	1971	Rapport hydrogéologique 1981	Totalité	/	/
Captage n°15 dans le trou	1	1493.57	1971	Rapport hydrogéologique 1981	Totalité	/	/
Captage n°16 du Départ	1	1480.11	1971	Rapport hydrogéologique 1981	Totalité	/	/
Chambre de réunion n°9 comptage Plan du Pré	1	1478.07	2003	/	/	/	/
Chambre de réunion n°8 Plan du Pré	1	1421.94	1903	/	/	/	/
Brise charge n°5 l'Echaillon	1	1234.84	/	/	/	/	/
Brise charge n°7 prise d'eau carrière	1	1096.24	/	/	/	/	/
Brise charge n°8 carrière entrée haute	1	989.31	/	/	/	/	/
Brise charge n°9 Epingle	1	906.82	/	/	/	/	/
Brise charge n°10 Entre 2 virages	1	815.74	/	/	/	/	/
Brise charge n°11 Chaux et carrière	1	736.91	/	/	/	/	/
Captage n°17 de La Bettaz	1	802.72	/	Rapport hydrogéologique 1982	Absence de DUP	0.55 L/s	100% / 100%

Saint Julien Montdenis

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques et anomalies
Captage de Revet	1	1532.83		DUP 16/09/2003	Totalité	/	100% / 100% Eaux de minéralisation élevée	
Captages des Loyes	3	Amont : 1681.75 Intermédiaire : 1674.54 Aval :1671.49		DUP 19/06/2003	Totalité	/		Périmètre de protection immédiat non matérialisé.
Captages de Culaz	2	Amont : 910.78 Aval : 895.01		DUP 16/09/2003	3 L/s	/	83% / 100% Eaux de minéralisation moyenne ;1 contamination bactériologique ponctuelle	Périmètre de protection immédiat non matérialisé.

Saint Pancrace

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques et anomalies
Captage de la Vergette	1		1963				100% / 100% Eaux de minéralisation élevée	Périmètre de protection immédiate matérialisé. Captage abandonné

Saint Sorlin d'Arves

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques et anomalies
Captage de Vignette	1	1705.38	Ouvrage recréé à neuf en octobre 2012	DUP 29/09/2014	8.7L/s	5.70 L/s	100% / 100% Eaux de minéralisation élevée	

Villarembert-Le Corbier

Néant

Villargondran

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico- chimique	Remarques et anomalies
Captage de Montricher Captage amont	1	1500.43	DUP 12/08/2014	3.5 L/s	0.81 L/s	100% / 100%	
Captage de Montricher Captage intermédiaire		1456.62	DUP 12/08/2014	3.5 L/s	0.81 L/s	100% / 100%	
Captage de Montricher Captage aval		1443.01	DUP 12/08/2014	3.5 L/s	0.81 L/s	100% / 100%	

Adduction des Lacs Bramant

Captages/ Forages	Nombre d'ouvrages	Altitude (m)	Date de création /mise en service	Procédure de dérivation et PPC	Débit autorisé par DUP	Débit d'étiage connu	Taux de conformité bactériologique / taux de conformité physico-chimique	Remarques et anomalies
Prise d'eau des Lacs Bramant	1	2446.94	1970	19/11/2004	100 L/s Dont 70 L/s AEP 30 L/s Neige Débit réservé au droit de la prise d'eau : 34 L/s	/	93% / 93% Eaux de minéralisation faible. 1 analyse avec E. Coli en 2014. 1 dépassement de la limite de de qualité pour la turbidité en 2014.	

3.3 Réservoirs et ouvrages annexes

Albiez le Jeune

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir de Mollard Gévoul	1434.61	226	156	70	Présence électricité Télésurveillance Sofrel Compteurs adductions/distribution Traitement UV	NON CONCLUANT Vérifier l'étanchéité de la vanne de distribution Rajouter une vanne sur le départ crépiné du bac de tranquillisation	TTP : 100% / 100% Eaux de minéralisation faible ; 2 dépassements de la référence pour la turbidité.

Albiez-Montrond

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir du Mollard	1684.80	508	124	384	Présence électricité Télésurveillance Sofrel Compteurs adductions et distribution Traitement au chlore liquide	NON CONCLUANT	TTP : 94% / 94% 2 contaminations bactériologiques ponctuelles ; Eaux de minéralisation faible ; 2 dépassements de la limite de qualité et 1 dépassement de la référence de la qualité pour la turbidité.
Réservoir de la Cochette	1403.08	61	-	61	Présence électricité Télésurveillance Sofrel Compteur sur la distribution	CONCLUANT	
Réservoir du Chalmieu	1645.64	213	142		Présence électricité Télésurveillance Sofrel Compteur sur l'adduction Traitement au chlore liquide	NON CONCLUANT	TTP : 50% / 100% 2 contaminations bactériologiques

								ponctuelles ; Eaux de minéralisation faible. IDU : 83% / 100 %
Réservoir de la Ville	47	11	36					Eaux de minéralisation faible ; 2 contaminations bactériologiques ponctuelles.

Fontcouverte-La Toussuire

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir de Comborcière	1828.83	1 107	-	1 107	Présence électricité Télésurveillance Perax Compteurs d'adductions d'équilibrage et de distribution Traitement au chlore gazeux	Cuve 1 CONCLUANT Cuve 2 CONCLUANT Cuve 3 CONCLUANT	TTP : 100% / 100% Eaux de minéralisation faible.
Réservoir de Verdette 1, 2 et 3	Cuve 1 : 1787.20 Cuve 2 et 3 : 1788.15	1 090	255	835	Présence électricité Télésurveillance Perax Compteurs adductions et distributions Traitement au chlore gazeux	Cuve 1 NON CONCLUANT Compte tenu du faible débit de fuite constaté, prévoir un test sur une plus grande période (1 ou 2 j) pour vérifier la baisse effective du niveau. Cuve 2 CONCLUANT Cuve 3 CONCLUANT	
Réservoir de la Rochette	1500.39	555	163	392	Présence électricité Télésurveillance Perax Compteurs adduction et distribution Traitement au chlore gazeux	CONCLUANT	
Réservoir de l'Alpettaz	1419.47	68	22	46	Présence électricité Télésurveillance Perax Compteurs adduction et distribution	Non concluant	

Réservoir de la Bise	1015.58	104	-	104	Traitement au chlore gazeux Présence électricité Télésurveillance Perax Compteurs adduction et distribution Traitement au chlore gazeux	Non concluant	UDI : 100% / 100% Eaux de minéralisation faible ; 1 dépassement de la référence qualité pour la turbidité
Réservoir du Suel	1112.22	44	-	44	Télésurveillance Sofrel Compteur sur la distribution Traitement au chlore liquide	Concluant	
Réservoir de Pierre Pin	979.52	81	32	49	Présence électricité Télésurveillance Perax Compteur sur la distribution Traitement au chlore liquide	Concluant	UDI : 94% / 100% Eaux de minéralisation faible ; 1 contamination bactériologique ponctuelle

Jarrier

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir de la Tuvière	1437.6	144	98	46	Présence électricité Télésurveillance Sofrel Compteurs distributions	Non concluant	TTP : 91% / 100% 2 contaminations bactériologiques ponctuelles ; Eaux de minéralisation moyenne ; 2 dépassements de la référence pour la turbidité
Réservoir des Hérouils	1309.46	Non mesurable	-	Non mesurable	Télésurveillance Sofrel Compteurs adduction et distribution	Non concluant	
Réservoir de Pierre Brune	1382.94	501	81	420	Présence électricité Télésurveillance Sofrel Compteurs adduction et distributions Traitement UV	Non concluant	

La Tour-en-Maurienne

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir d'Hermillon	658	314	98	216	Présence électricité Télésurveillance Compteurs adduction/distribution Traitement UV	Non concluant 05/10/2024	TTP (sortie de réservoir) : 100%/100% UDI : 96%/100% Eaux de minéralisation très faible ; Dépassement systématique de la référence de qualité pour la conductivité
Réservoir de Pontamafrey	554	34	0	34	Compteur d'adduction SIAEMM Compteur sur la distribution	Concluant 14/10/2024	TTP : 91%/100% UDI : 97%/100% Eaux de minéralisation faible à très faible depuis 2018 ; Dépassement systématique de la référence de qualité pour la conductivité
Montpascal nouveau	1464.244	333	157	176	Présence d'électricité Compteurs sur les 2 distributions (Montpascal et Chaussy)	Concluant 05/10/2024	
Montpascal ancien	1460.550	104	53	51	/	Non concluant 05/10/2024	
Rieu Salomon	800.274	40	/	40	Présence d'électricité Télésurveillance Traitement UV sur l'adduction Compteur sur la distribution	Concluant 14/10/2024	
Ventour	790.908	205	90	115	Télésurveillance	Non concluant 05/10/2024	

Montvernier

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
UDI de Montbrunal		120	38	82	Traitement UV		
UDI du Noirey		60	25	35	Traitement UV		
UDI du Chef-Lieu		80	44	36	Traitement UV		
Réservoir Les Fourneaux		285	0	285			

Saint-Jean-d'Arves

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir de la Chal	1680.76	753	185	568	Présence électricité Télésurveillance Perax Compteur de distribution Traitement au chlore gazeux	Concluant	UDI : 100% / 100% Eaux de minéralisation faible.
Réservoir du Poingt	1539.52	48	25	23	Présence électricité Télésurveillance Perax Compteurs adduction et distribution Traitement chlore liquide	Concluant	

Saint-Julien-Montdenis

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir de Montdenis	1528.58	81	25	56	Présence électricité Télésurveillance Compteur de distribution	Concluant	UDI : 100% / 100% Eaux de minéralisation élevée.
Réservoir de Grenis	1248.20	178	69	109	Télésurveillance Sofrel Compteur distribution et vidange	Concluant	UDI : 90% / 100% Eaux de minéralisation élevée ; 1 contamination bactériologique ponctuelle

Réservoir de Champ Battoir	740.66	319	90	229	Présence électricité Télésurveillance Sofrel Compteurs adductions et distribution	Non concluant	TTP : 88% / 100% 3 contaminations bactériologiques ponctuelles ; Eaux de minéralisation faible ; Un dépassement de la référence pour la turbidité.
Réservoir du Claret	801.64	141	36	105	Présence d'électricité Télésurveillance Sofrel Compteurs adduction et distribution Traitement UV	Concluant	TTP : 91% / 100% 2 contaminations bactériologiques ponctuelles ; Eaux de minéralisation faible ; 2 dépassements de la référence pour la turbidité. UDI : 100% / 100% Eaux de minéralisation faible

Saint-Pancrace

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir des Bothières ou de la Charmette	1341.25	308	125	183	Télésurveillance Sofrel Compteur sur la distribution	Concluant	UDI : 100% / 100% Eaux de minéralisation faible.
Réservoir du Chef-Lieu	938.29	291	85	206	Présence électricité Télésurveillance Sofrel Compteurs adduction et distribution	Non concluant	UDI : 95% / 10% Eaux de minéralisation faible ; 2 contaminations bactériologiques ponctuelles
Ancien réservoir du Chef-Lieu	936.15	107	-	107		Concluant	

Saint-Sorlin-d'Arves

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir de Vignette 1	1694.69	565	149	416	Présence électricité Télésurveillance Sofrel Compteurs adductions et distributions	Non concluant	TTP : 83% / 86% 4 contaminations bactériologiques ponctuelles ;
Réservoir de Vignette 2	1695.87	575	-	575	Présence électricité Télésurveillance Compteur sur la distribution	Non concluant	Eaux de minéralisation faible ; 3 dépassements de la limite de qualité pour la turbidité et 4 dépassements de la référence.

Villarembert

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir du Corbier 500 m3	1708.68	497	-	497	Présence d'électricité Télésurveillance Sofrel Compteurs adduction et distribution	Concluant	TTP : 91% / 100% 2 contaminations bactériologiques
Réservoir du Corbier 800 m3	1708.12	800	120	680	Présence d'électricité Télésurveillance Perax Compteur sur la distribution Traitement au chlore	Concluant	Eaux de minéralisation moyenne. UDI : 100% / 100% Eaux de minéralisation faible.
Réservoir des Crevasses	1510.12	193	118	75	Présence d'électricité Télésurveillance Perax Compteur sur la distribution Traitement au chlore liquide	Concluant	

Villargondran

Ouvrages	Altitude (m)	Capacité totale (m³)	Volume incendie (m³)	Volume alimentation (m³)	Equipements principaux	Test d'étanchéité	Taux de conf. bactério. / taux de conf. physico-chimique
Réservoir du Chef-Lieu	716.08	326	0	326	Présence électricité Télésurveillance 2 compteurs d'adduction Woltex et 1 compteur de distribution Woltex Traitement UV sur la distribution Traitement UV sur adduction HS	Concluant	En sortie de réservoir : 95%/95% En réseau : 97%/100%

4 Protections et bilans sanitaires

4.1 Vulnérabilité des ressources et enjeux environnementaux

Etabli à partir de la bibliographie disponible et des bases de données départementales, les tableaux pages suivantes rassemblent pour chaque point d'eau, des informations relatives à la connaissance de l'aquifère, sa vulnérabilité, l'état d'avancement de la protection sanitaire réglementaire et les enjeux environnementaux en lien avec les prélèvements d'eau potable.

Etat d'avancement de la protection sanitaire (RPQS indicateur P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% aucune action de protection
- 20% études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% dossier déposé en préfecture
- 60% arrêté préfectoral
- 80% arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Vulnérabilité du point d'eau

A partir de l'étude des vues aériennes, des rapports hydrogéologiques et des observations sur le terrain, les principales activités présentant un risque de pollution à proximité des captages sont recensées.

Enjeux environnementaux

Sur la base de données cartographiques départementales, les milieux susceptibles d'être influencés par les prélèvements d'eau potable sont recensés :

- lien point d'eau/cours d'eau: réseau hydrographique (source : BDCarthage)
- lien point d'eau/nappe : zone sensible aux remontées de nappe (source : base nationale des Inondations par remontée de nappe ; Georisques.gouv.fr),
- lien point d'eau/milieu naturel sensible : zone humide, ZNIEFF, ZICO, parc national, parc régional, réserve naturelle... (source DREAL Auvergne Rhône Alpes).



Captage	Type d'aquifère Formation géologique	Avancement protection ressource (indice P108.3)	Vulnérabilité (risques de dégradation) Recensement des activités à proximité des points d'eau
			Risque
Captage de Combe Fredière	Grès nummulitique éboulés Eboulis	50%	Activité Refuge Bergerie Prairies Pâturage Faune sauvage Pistes Sentier Risque Fuites hydrocarbures engins et matériels Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Captage du Gottey	Colluvions ou moraines altérées	50%	Activité Forêt Pistes forestières Bâtiments – ruines Bergerie Prairies Pâturage Faune sauvage Risque Remaniement des sols ; Fuites hydrocarbures engins et matériels Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Captage du Claret	Grès du flysch Alluvions torrentielles	50%	Activité Forêt Prairies Pâturage Faune sauvage Risque Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Captage d'Emy	Flysch Eboulis	70%	Activité Pâturage Faune sauvage Risque Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Captages de la Praz	Flysch Eboulis	70%	Activité Pâturage Faune sauvage Risque Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Captage du Plan Mortan	Bocailles morainiques	80%	Activité Pâturage Faune sauvage Risque Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Captage de Fontaine de l'Ane	Bocailles morainiques	80%	Activité Pâturage Faune sauvage Risque Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Captages de Fontaine Seule	Bocailles morainiques	80%	Activité Pâturage Faune sauvage Route Risque Fuites hydrocarbures engins et matériels ; Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Captage les Balmettes	Schistes Lias Colluvions glissées	80%	Activité Pâturage Faune sauvage Ruines Risque Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Captage Fontaine Flammier	Schistes Lias Colluvions glissées	80%	Activité Pâturage Faune sauvage Risque Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...) Ruissellement des eaux superficielles

Captage	Type d'aquifère Formation géologique	Avancement protection ressource (indice P108.3)	Vulnérabilité (risques de dégradation) Recensement des activités à proximité des points d'eau	
			Activité	Risque
Captages derrière la Tuvrière	Schistes glissés Dépôt de tufs	60%	Ruisseau	
			Pâturage	Fuites hydrocarbures engins et matériels ; Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
			Faune sauvage	Ruissellement des eaux superficielles
			Habitations	
Captage de Chenavière	Schistes glissés	60%	Routes pistes	
			Piste de ski et remontées mécaniques	
			Randonnées, trial, VTT	
			Pâturage	Fuites hydrocarbures engins et matériels ; Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Captage de Revet	/	80%	Faune sauvage	Ruissellement des eaux superficielles
			Routes pistes	
			Piste de ski et remontées mécaniques	
			Randonnées, trial, VTT	
Captages des Loyes	Flysch éocène Eboulis	80%	/	
			Exploitation forestière	Remaniement des sols ; fuites hydrocarbures engins et activités ;
			Piste forestière	Pollution bactériologique (excréments, cadavre)
			Sentier	Ruissellement des eaux superficielles
Captages de Culaz	Flysch schisto-gréseux Réseau fissural	60%	Piste de ski et remontées mécaniques	
			Randonnées, trial, VTT	
			Faune sauvage	
			Exploitation forestière	Remaniement des sols ; fuites hydrocarbures engins et activités ;
Captage de Vignette	Dépôt glaciaire moraines Cargneules	80%	Piste forestière	Pollution bactériologique (excréments, cadavre)
			Route fréquentée ;	Ruissellement des eaux superficielles
			Faune sauvage	
			Exploitation forestière	Remaniement des sols ; fuites hydrocarbures engins et activités ;
Captage de la Vallée Perdue	/	80%	Piste forestière	Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,)
			Route fréquentée	Ruissellement des eaux superficielles
			Pâturage ;	
			Faune sauvage	
Captage de la Vallée Perdue	/	80%	Pâturage	Remaniement des sols ; fuites hydrocarbures engins et activités ;
			Faune sauvage	Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,)
			Piste de ski et remontées	Ruissellement des eaux superficielles

Captage	Type d'aquifère Formation géologique	Avancement protection ressource (indice P108.3)	Vulnérabilité (risques de dégradation) Recensement des activités à proximité des points d'eau	
			Activité	Risque
Captage de la Combe aux Ours	/	80%	mécaniques Randonnées, trial, VTT /	/
Captage des Trios	Schistes et argiles glissés	80%	Pâturage Faune sauvage Piste de ski et remontées mécaniques Randonnées, trial, VTT	Remaniement des sols ; fuites hydrocarbures engins et activités ; Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,) Ruissellement des eaux superficielles
Captage des Gorges	Schistes et argiles glissés	80%	Pâturage Faune sauvage Piste de ski et remontées mécaniques Randonnées, trial, VTT	Remaniement des sols ; fuites hydrocarbures engins et activités ; Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,) Ruissellement des eaux superficielles
Captage de la Grande Verdette (ou amont)	Schistes et argiles glissés	80%	Pâturage Faune sauvage	Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,...)
Prise d'eau des Lacs Bramant	Pertes glaciaires Eaux superficielles	80%	Pâturage Piste de ski Randonnées	Eaux de surface Remaniement des sols ; fuites hydrocarbures engins et activités ; Pollution bactériologique (excréments, cadavre, déjections liées au Pâturage,)
Captages de l'Alpettaz	Flysch schisteux	80%	Pâturage Prairie Faune sauvage Parcours de randonnées	Pollution bactériologique (excréments, cadavre, pâturage...) Ruissellement des eaux superficielles
Prise d'eau au Torrent	Eau de surface	Absence d'arrêté	Pâturage Prairie Faune sauvage Parcours de randonnées	Pollution bactériologique (excréments, cadavre, pâturage...) Eau de surface à traitée
Captage de Bourneaux	Moraine	80%	Pâturage Prairie Faune sauvage Parcours de randonnées	Pollution bactériologique (excréments, cadavre, pâturage...) Ruissellement des eaux superficielles
Captage de Champ Remond	Moraine	80%	Pâturage Prairie	Pollution bactériologique (excréments, cadavre, pâturage...) Ruissellement des eaux superficielles

Captage	Type d'aquifère Formation géologique	Avancement protection ressource (indice P108.3)	Vulnérabilité (risques de dégradation) Recensement des activités à proximité des points d'eau	
			Activité	Risque
Captages de Montricher	Flysch éocène		Faune sauvage Parcours de randonnées	
		60% (Arrêté de DUP)	Exploitation forestière Piste forestière	Remaniement des sols ; fuites hydrocarbures engins et matériels forestiers Pollution bactériologique (excréments, cadavre)
			Route goudronnée menant au village d'Albanne	
			Faune sauvage Pistes de ski alpin et de ski nordique plus à l'amont dans le versant	
Captage n°8 Martoia	Flysch schisteux	80%		Pollution bactériologique (excréments, cadavre, pâturage...) Ruissellement des eaux superficielles
Captage n°9 du dernier	Flysch schisteux	80%		
Captage n°10 du dernier	Flysch schisteux	80%		
Captage n°6 Entre les deux	Flysch schisteux	80%		
Captage n°7 Jean Claude Chappellaz – Pierre Lassagne	Flysch schisteux	80%	Pâturage Prairie	
Captage n°4 Plan du Mochet	Flysch schisteux	80%	Faune sauvage Pistes de ski alpin Parcours de randonnées	
Captage n°5 de Ressel	Flysch schisteux	80%		
Captage n°2 Fontaine froide	Flysch schisteux	80%		
Captage n°1 Source du Vé	Flysch schisteux	80%		
Captage n°11A de Fontaine Gaillarde	Flysch, débris de schistes et de petits galets calcaires	80%	Forêt Piste forestière	Fuites hydrocarbures engins et activités Pollution bactériologique (excréments, cadavre, pâturage...)
Captage n°11B de Fontaine Gaillarde	Flysch, débris de schistes et de petits galets calcaires	80%	Pâturage Alpage Faune sauvage Pistes de ski alpin Parcours de randonnées	Ruissellement des eaux superficielles
Captage n°12 du grand	Formations superficielles	80%	Forêt	

Captage	Type d'aquifère Formation géologique	Avancement protection ressource (indice P108.3)	Vulnérabilité (risques de dégradation) Recensement des activités à proximité des points d'eau	
			Activité	Risque
brise charge	mélangées (moraines, éboulis, colluvium)		Piste forestière	
Captage n°13 du sapin	Formations superficielles mélangées (moraines, éboulis, colluvium)	80%	Route goudronnée menant au village d'Albanne Pâturage	
Captage n°14 du Plan du Pré	Formations superficielles mélangées (moraines, éboulis, colluvium)	80%	Alpage Faune sauvage Pistes de ski alpin	
Captage n°15 dans le trou	Formations superficielles mélangées (moraines, éboulis, colluvium)	80%	Parcours de randonnées	
Captage n°16 du Départ	Formations superficielles mélangées (moraines, éboulis, colluvium)	80%	Forêt Piste forestière Route goudronnée menant au village d'Albanne Pâturage Alpage Faune sauvage Pistes de ski alpin Parcours de randonnées	
Captage n°17 de La Bettaz	Formations superficielles mélangées (moraines, éboulis, colluvium)	80%	Forêt Prairie Route des Arves Faune sauvage	

Captage	Enjeux environnementaux			
	Cours d'eau Lac	Remontées de nappe	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave	Zone humide
		Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe		
Captage de Combe Fredière	/	/	/	/
Captage du Gottey	/	/	/	/
Captage du Claret	A proximité immédiate du ruisseau du Claret	/	/	/
Captage d'Emy	A proximité immédiate du ruisseau de Merderel	/	/	/
Captages de la Praz	A proximité immédiate du ruisseau de la Praz	/	/	/
Captage du Plan Mortan	/	/	/	/
Captage de Fontaine de l'Ane	/	/	/	/
Captages de Fontaine Seule	/	/	/	/
Captage les Balmettes	A proximité immédiate du ruisseau de la Cure	/	/	/
Captage Fontaine Flammier	/	/	/	/
Captages derrière la Tuvière	/	/	/	A proximité immédiate de la zone humide de Pierre brune
Captage de Chenavière	/	/	/	/
Captage de Revet	/	/	/	/
Captages des Loyes	A proximité immédiate du ruisseau de la Rama	/	/	/
Captages de Culaz	/	/	/	/
Captage de Vignette	/	/	/	Pierre Aigüe
Captage de la Vallée Perdue	/	/	/	/
Captage de la Combe aux Ours	/	/	/	/
Captage des Trios	/	/	/	/
Captage des Gorges	/	/	/	A proximité immédiate de la zone humide des Ravières
Captage de la Grande Verdette (ou amont)	/	/	/	/
Prise d'eau des Lacs Bramant	Lacs Bramants	/	/	/
Captages de l'Alpettaz	A proximité du ruisseau de l'Alpettaz	/	/	/
Prise d'eau au Torrent	Ruisseau de l'Alpettaz	/	/	/
Captage de Bourneaux	/	/	/	/
Captage de Champ Remond	/	/	/	proximité de la zone « Col de Chaussy 1 »
Albanne 2000 (captages n°1 au n°10)	A proximité du ruisseau des moulins	/	/	Petites zones humides du ruisseau de Mielan à proximité immédiate des captages n°7, 8, 9 et 10

Captage	Parc National / Régional	Réserve naturelle	Site inscrit	Site Classé	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Natura 2000 SIC	Natura 2000 ZPS	ZICO	ZNIEFF type I	ZNIEFF type II
Captage de Combe Fredière	/	/	/	/	/	/	/			
Captage du Gottey	/	/	/	/	/	/	/			
Captage du Claret	/	/	/	/	/	/	/			
Captage d'Emy	/	/	/	/	/	/	/			Massif des Aiguilles d'Arves et du mont Thabor
Captages de la Praz	/	/	/	/	/	/	/			
Captage du Plan Mortan	/	/	/	/	/	/	/			
Captage de Fontaine de l'Ane	/	/	/	/	/	/	/		A proximité immédiate de l'Alpage humide de la Broue	
Captages de Fontaine Seule	/	/	/	/	/	/	/		Alpage humide de la Broue	
Captage les Balmettes	/	/	/	/	/	/	/			
Captage Fontaine Flammier	/	/	/	/	/	/	/			
Captages derrière la Tuvrière	/	/	/	/	/	/	/			
Captage de Chenavière	/	/	/	/	/	/	/			
Captage de Revet	/	/	/	/	/	/	/			Massif du Perron des Encombres
Captages des Loyes	/	/	/	/	/	/	/		Forêt de Vinouva et abords du Col d'Albanne	
Captages de Culaz	/	/	/	/	/	/	/			
Captage de Vignette	/	/	/	/	/	/	/			Massif des Grandes Rousses
Captage de la Vallée Perdue	/	/	/	/	/	/	/		Vallon de Comborsière	

Captage	Parc National / Régional	Réserve naturelle	Site inscrit	Site Classé	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Natura 2000 SIC	Natura 2000 ZPS	ZICO	ZNIEFF type I	ZNIEFF type II
Captage de la Combe aux Ours	/	/	/	/	/	/	/			
Captage des Trios	/	/	/	/	/	/	/			
Captage des Gorges	/	/	/	/	/	/	/			
Captage de la Grande Verdette (ou amont)	/	/	/	/	/	/	/			
Prise d'eau des Lacs Bramant	/	/	/	Massif de l'Etendard et du col du Glandon	/	/	/		Massif de l'Etendard, moraine frontale du glacier de Saint Sorlin, col du Glandon	
Captages de l'Alpettaz	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Prise d'eau au Torrent	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Captage de Bourneaux	/	/	/	/	/	/	/	/	/	Massif du Perron des Encombres
Captage de Champ Remond	/	/	/	/	/	/	/	/	/	Massif du Perron des Encombres
Captages de Montricher	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Albanne 2000 (captages n°1 au n°10)	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
Albanne 1600 (captages n° 11 au n°16)	/	/	/	/	/	/			A l'intérieur (hormis les captages n°11) de la ZNIEFF de type 1 : Les gorges de la valloirette	/
Captage n° 17 de La Bettaz	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

4.2 Qualité des eaux

4.2.1 Bilan des analyses

Les tableaux suivant récapitulent les bilans d’analyses réalisées entre 2013 et 2023 par l’ARS.

Analyses sur la ressource (eaux brutes)

Commune	Ressource	Nombre d’analyses bactériologiques	Taux de conformité bactériologique	Nombre d’analyses physicochimiques	Taux de conformité physicochimique	Remarques
Albiez Le Jeune	Mélange du captage du Gottey et de Combe Fredière	2	0%	2	50%	Eaux de minéralisation moyenne. 2 analyses avec E. Coli en 2015 et 2020. 2 analyses avec streptocoques en 2015 et 2020. 1 analyse avec dépassement de la limite qualité pour la turbidité en 2015.
	Sources de Claret	2	0%	2	100%	Eaux de minéralisation moyenne. 1 analyse avec E. Coli en 2016. 2 analyses avec streptocoques en 2016 et 2021.
Albiez-Montrond	Chambre de réunion de la Praz	6	100%	5	100%	Eaux de minéralisation faible.
	Source de Plan Mortan	3	67%	2	100%	Eaux de minéralisation faible. 1 analyse avec streptocoques en 2021.
	Captage du Mont Emy	6	83%	5	100%	Eaux de minéralisation faible. 1 analyse avec streptocoques en 2018.
	Sources des Balmettes	2	100%	2	100%	Eaux de minéralisation faible.
	Sources de Fontaine de l’Ane	3	100%	2	100%	Eaux de minéralisation faible.
	Source de Fontaine Flammier	2	100%	2	100%	Eaux de minéralisation moyenne.
	Captage de Fontaine Seule 1	2	100%	1	100%	Eaux de minéralisation faible.
	Captage de Fontaine Seule 2	4	75%	3	100%	Eaux de minéralisation faible. 1 analyse avec streptocoques en 2013.
Fontcouverte	Captage de la Vallée Perdue	2	50%	2	100%	Eaux de minéralisation moyenne. 1 analyse avec E. Coli en 2019.
	Réservoir de Verdette Mélange de captages	6	50%	6	100%	Eaux de minéralisation moyenne. 2 analyses avec E. Coli en 2013 et 2017. 2 analyses avec streptocoques en 2013 et 2021.

Commune	Ressource	Nombre d'analyses bactériologiques	Taux de conformité bactériologique	Nombre d'analyses physicochimiques	Taux de conformité physicochimique	Remarques
Jarrier	Source de la Chenavière	2	100%	2	100%	Eaux de minéralisation élevée
	Sources de la Tuvrière	3	100%	3	100%	Eaux de minéralisation élevée
	Captages de l'Alpettaz	3	67%	2	100%	Eaux de minéralisation faible ; prélèvement aux sources de l'Alpettaz.
La Tour en Maurienne	Captages de Montpascal	2	100%	2	100%	1 analyse avec streptocoques en 2015
						Eaux de minéralisation moyenne ; prélèvement à la chambre de réunion aval.
Saint-Jean-de-Maurienne	Captages de la Bettaz	3	100%	3	100%	Aucun dépassement
	Captage mélange Albanne 2000	5	80%	5	100%	1 dépassement pour E.coli et les entérocoques (limite)
	Captage mélange Albanne 1600	5	5	100%	100%	Aucun dépassement
	Captage Fontaine Gaillard	5	5	60%	100%	2 dépassements pour E.coli dont une fois également pour les entérocoques (limites)
	Captage source du Grand brise charge n°12	6	6	33%	100%	3 dépassements pour E.coli et 2 dépassements pour les entérocoques dont une fois en commun avec E.coli (limites)
Saint Julien Montdenis	Sources de la Culaz	6	83%	5	100%	Eaux de minéralisation faible. 1 analyse avec streptocoques en 2023.
	Source du Revet	2	100%	2	100%	Eaux de minéralisation élevée
Saint Pancrace	Source de Vergette	1	100%	1	100%	Eaux de minéralisation élevée
Saint Sorlin d'Arves	Source de Vignette	6	100%	6	100%	Eaux de minéralisation élevée
Villargondran Adduction Lacs Bramants	Captage de Montricher	4	100%	4	100%	
	Lacs Bramant	15	93%	15	93%	Eaux de minéralisation faible. 1 analyse avec E. Coli en 2014.
	Chambre de l'Y	6	100%	6	100%	1 dépassement de la limite de de qualité pour la turbidité en 2014. Eaux de minéralisation faible

Commune	Ressource	Nombre d'analyses bactériologiques	Taux de conformité bactériologique	Nombre d'analyses physicochimiques	Taux de conformité physicochimique	Remarques
	Brise Charge du Col de la Croix de Fer	8	100%	8	100%	Eaux de minéralisation faible.

Quelques sources présentent une ou des non-conformités à cause de la présence de streptocoques et/ou E.Coli :

- Les sources de Combe Freydière et de Gottey, ainsi que les Sources de Claret sur Albiez Le Jeune
- Les Captages de Plan Mortan, Mont Emy et Fontaine seule 2 sur Albiez Montrond
- Les sources de la Culaz sur Saint Julien Montdenis
- Le réservoir de Verdette présente des non-conformités bactériologiques E.Coli et streptocoques).
- Le captage de la Vallée Perdue montre des traces d'E. Coli ; la dernière analyse datant de 2019.
- Ponctuellement en sortie des captages de l'Alpettaz

A Saint-Jean-de-Maurienne, les analyses bactériologiques et physico-chimiques des eaux de captage sont globalement peu satisfaisantes notamment sur les captages de l'Albanne. La présence d'agents bactériologiques a été relevé sur trois captages différents dont la source du grand brise charge n°12 ayant un taux de conformité bactériologique de 33% seulement. La mauvaise filtration de l'eau dans le sol peut être une explication à cette non-conformité. Les captages d'Albanne 2000 et le captage de la Fontaine Gaillarde sont les autres sources présentant ponctuellement des agents bactériologiques. Cependant, les taux de conformité sont à considérer avec précaution par le faible nombre d'analyse effectué de 2013 à 2023 (en moyenne une analyse tous les 2 ans).

Les autres ressources ne rencontrent aucune non-conformité récente.

Tableau 1 : Analyses sur les réseaux de distribution (UDI ; au robinet des abonnés)

Commune	UDI	Nombre d'analyses bactériologiques	Taux de conformité bactériologique	Nombre d'analyses physicochimiques	Taux de conformité physicochimique	Remarques
Albiez le Jeune	Albiez le Jeune	44	98%	44	100%	Eaux de minéralisation faible. 1 analyse avec E. Coli en 2016.
	Le Buisson partie basse	1	100%	1	100%	Eaux de minéralisation moyenne.
Albiez Montrond	Chef-Lieu d'Albiez	109	90%	99	100%	Eaux de minéralisation faible. 10 analyses avec E. Coli entre 2018 et 2022. 8 analyses avec streptocoques entre 2013 et 2022.
	Le Chalmieu	12	83%	9	100%	Eaux de minéralisation faible. 2 analyses avec E. Coli en 2021 2 analyses avec streptocoques en 2021.
	Le Collet d'en bas	29	90%	25	100%	Eaux de minéralisation moyenne. 3 analyses avec streptocoques dont 1 en 2016 et 2 en 2019.
	Montrond	59	75%	49	100%	Eaux de minéralisation faible. 11 analyses avec E. Coli entre 2013 et 2023. 10 analyses avec streptocoques entre 2014 et 2021.
Fontcouverte	Albiez Montrond Gevoudaz	22	100%	22	100%	Eaux de minéralisation faible.
	Fontcouverte La Bise	17	100%	17	100%	
	Fontcouverte Pierre Pin	17	94%	17	100%	
Jarrier	Chef-Lieu Jarrier	68	97%	67	100%	Eaux de minéralisation moyenne. 1 analyse avec E. Coli en 2014. 1 analyse avec streptocoques en 2015.
	La Tuvière haut	44	95%	43	100%	Eaux de minéralisation moyenne. 1 analyse avec E. Coli en 2014. 1 analyse avec streptocoques en 2015.
La Tour en Maurienne	Hermillon Chef-Lieu	67	96%	66	100%	Eaux de minéralisation très faible ; dépassement systématique de la référence de qualité pour la conductivité. 2 analyses avec E. Coli en 2015. 1 analyse avec streptocoques en 2017
	Le Châtel Chef-Lieu	49	84%	44	100%	Eaux de minéralisation moyenne ; 3 analyses avec E. Coli avec 2 en 2015 et 1 en 2018. 7 analyses avec streptocoques avec 1 en 2013, 3 en 2015 et 2019.

Commune	UDI	Nombre d'analyses bactériologiques	Taux de conformité bactériologique	Nombre d'analyses physicochimiques	Taux de conformité physicochimique	Remarques
	Montpascal	22	100%	21	100%	Eaux de minéralisation moyenne
	Pontamafrey	46	87%	41	100%	Eaux de minéralisation faible à très faible depuis 2018 ; dépassement systématique de la référence de qualité pour la conductivité. 3 analyses avec E. Coli en 2013, 2015 et 2017. 4 analyses avec streptocoques avec 2 en 2015, 1 en 2017 et 2018.
Saint Jean d'Arves	Saint Jean d'Arves Entraigues	17	100%	17	100%	Eaux de minéralisation faible
	Saint Jean d'Arves La Chal	21	100%	21	100%	Eaux de minéralisation faible
	Saint Jean d'Arves Les Chambons	22	100%	22	100%	Eaux de minéralisation faible
Saint-Jean-de-Maurienne	Le Tilleret/La Combe des Moulins	47	98%	44	100%	6 dépassements pour la conductivité (référence), 1 dépassement pour E.coli (limite)
	Beau soleil	44	100%	44	100%	10 dépassements pour la référence de conductivité
	Chef-lieu / Bonrieux	68	100%	68	100%	12 dépassements pour la conductivité et 1 dépassement pour la turbidité (référence)
	Chef-lieu /Clapeys	35	100%	35	100%	5 dépassements pour la conductivité et 1 dépassement pour la turbidité (référence)
	Chef-lieu /Rochenoire	40	98%	39	100%	1 dépassement pour les entérocoques, 3 dépassements pour la conductivité et 1 dépassement pour la turbidité (référence)
	Panorama/La Fournache	32	97%	32	100%	3 dépassements pour la conductivité (référence) et 1 dépassement pour E.coli (limite)
Saint Pancrace	Saint Pancrace Chef-Lieu	42	95%	41	100%	Eaux de minéralisation faible.
	Saint Pancrace Les Bottières	34	100%	34	100%	Eaux de minéralisation faible
Saint Julien Montdenis	Chef-Lieu Saint Julien Montdenis		93%		100%	Eaux de minéralisation faible. 3 analyses avec E. Coli dont 2 en 2015 et 1 en 2023. 4 analyses avec streptocoques dont 1 en 2015 et 3 en 2023.
	Le Claret		100%		100%	Eaux de minéralisation faible.
	Montdenis Grenis		100%		100%	Eaux de minéralisation élevée. Eaux de minéralisation élevée. 1 analyse avec E. Coli en 2018.

Commune	UDI	Nombre d'analyses bactériologiques	Taux de conformité bactériologique	Nombre d'analyses physicochimiques	Taux de conformité physicochimique	Remarques
Saint Sorlin d'Arves	Chef-Lieu Saint Sorlin d'Arves		97%		100%	Eaux de minéralisation faible. 2 analyses avec E. Coli en 2015 et 2018. 1 analyse avec streptocoques en 2018
	Saint Sorlin Pierre Aigue		100%		100%	Eaux de minéralisation faible
Villarembert	Chef-Lieu	56	100%	56	100%	Eaux de minéralisation faible. 1 analyse avec E. Coli en 2014.
	Le Corbier	59	100%	59	100%	Eaux de minéralisation faible
	La Toussuire	107	100%	107	100%	Eaux de minéralisation faible
Villargondran	Villargondran	67	100%	67	100%	2 dépassements pour la bactériologie (1 Ecoli et 1 Entérocoque)

L'unité de distribution de Montrond présente une mauvaise qualité bactériologique avec notamment une analyse non conforme en 2023 malgré la chloration ne place

Le Chef-Lieu de Saint Julien Montdenis a eu quant à lui 3 analyses bactériologiques non conformes en 2023. Une chloration type « MINERVE TECHNOLOGIE » a été installé à la place de l'UV.

A Saint-Jean-de-Maurienne, il y a eu 3 contaminations bactériologiques mise en évidence sur le réseau de distribution aux particuliers (2 à chef-lieu et 1 à la Combe). Plusieurs dépassements de la mesure de référence ont été observés pour la conductivité (23 à Chef-lieu, 10 à Beau soleil et 6 à la Combe) et pour la turbidité (3 à Chef-lieu). Ces données sont à mettre en perspective avec la quantité importante d'analyses effectuées. Au total, 267 analyses bactériologiques et 262 analyses physico-chimiques ont été faites en 10 ans (2013-2023). Globalement, les eaux distribuées à Saint-Jean-de-Maurienne sont de bonne qualité bactériologique et physico-chimique ; grâce au traitement UV en amont.

Le reste des unités de distribution présentent des eaux de bonne qualité bactériologique et conforme vis-à-vis des analyses physico-chimiques dans les années récentes.

4.2.2 Indicateurs de performance du service public de l'eau potable (arrêté du 02 mai 2007)

sanitaire par rapport aux limites de qualité

- Pour ce qui concerne la microbiologie (code indicateur P101.1)
 - pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/jour : **pourcentage de prélèvements sur les eaux distribuées réalisés par l'ARS aux fins d'analyses** microbiologiques dans le cadre du contrôle sanitaire (l'opérateur les réalisant dans le cadre de sa surveillance lorsqu'elle se substitue en partie au contrôle sanitaire) jugés conformes selon la réglementation en vigueur.
 - pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1000 m³/jour : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques et, parmi ceux-ci, nombre de prélèvements non conformes.
- Pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (code indicateur P102.1)
 - pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/jour : pourcentage des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés par l'ARS aux fins d'analyses physico-chimiques dans le cadre du contrôle sanitaire (l'opérateur les réalisant dans le cadre de sa surveillance lorsqu'elle se substitue en partie au contrôle sanitaire) jugés conformes selon la réglementation en vigueur.
 - Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/jour : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques et, parmi ceux-ci, nombre de prélèvements non conformes.

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité

Conformité et identification des paramètres physico-chimiques à l'origine de la non-conformité (eaux distribuées en 2024)

Commune	Réseau (UDI)	Nombre d'analyses		Taux de conformité microbiologique / limite de qualité	Taux de conformité physico-chimique / limite de qualité	Paramètre physico-chimique / bactériologique à l'origine de la non-conformité
		Bactériologique	Physico-chimique			
Albiez le Jeune	UDI Albiez le Jeune	6	6	100%	100%	
Albiez Montrond	UDI Chef-lieu	14	14	79%	100%	Bactériologique : Coliformes
	UDI Chalmieu	3	3	67%	100%	Bactériologique : Coliformes
	UDI Montrond	8	8	63%	100%	Bactériologique : Coliformes et E.Coli
	UDI réseau Col d'Arves (Gevoudaz)	12	12	100%	100%	
Jarrier	UDI Chef-lieu	7	7	100%	100%	
	UDI La Tuvière	6	6	83%	100%	Bactériologique : Coliformes
La Tour en Maurienne	UDI Hermillon Chef-lieu	8	8	100%	100%	

Commune	Réseau (UDI)	Nombre d'analyses		Taux de conformité microbiologique / limite de qualité	Taux de conformité physico-chimique / limite de qualité	Paramètre physico-chimique / bactériologique à l'origine de la non-conformité
		Bactériologique	Physico-chimique			
	UDI Le Chatel	10	7	60%	100%	E. Coli
	UDI Montpascal	4	4	100%	100%	
	UDI Pontamafrey	7	6	86%	100%	Entérocoques
Saint-Jean-de-Maurienne	UDI Chef-lieu	22	22	100%	100%	
	UDI La Combe	6	6	100%	100%	
Saint Julien Montdenis	UDI Chef-lieu	9	9	100%	100%	
	UDI Claret	7	7	100%	100%	
	UDI Montdenis	5	5	100%	100%	
Fontcouverte	UDI Fontcouverte	14	14	100%	100%	
Fontcouverte / Villarembert / St Jean d'Arves	UDI Réseau Col d'Arves	17	17	100%	100%	
Villargondran	UDI Chef-lieu	8	81	100%	100%	
Ensemble du réseau	108	108	91%	100%		

3CMA : Les indicateurs P101.1 et P101.2 sont supérieur à 90%.

La Tour en Maurienne : L'indicateur P101.1 est proche de 90% ; l'indicateur P101.2 est à 100%.

Villargondran : **Les indicateurs P101.1 et P101.2 sont de 100%.**

5 BILAN BESOINS RESSOURCES

Besoins actuels -généralités

Plusieurs méthodes de détermination des besoins en eau potable d'une commune peuvent être employées en fonction des données disponibles :

- Une méthode dite « **théorique** » avec l'application de ratios extraits de la littérature et de méthodologies élaborées : 150 L/j/résident, 100L/j/UGB pour les exploitations agricoles, 70L/j/couvert dans un restaurant... Elle est appliquée lorsque les relevés périodiques de compteur font défaut. de l'application de volumes moyens (volume annuel divisé par un nombre de jours entraînant une sous-estimation des consommations) et non de volume de pointe, de la méconnaissance du taux de remplissage des lits touristiques entraînant une surestimation des consommations, du caractère aléatoire des fréquentations des établissements type restaurant...

Cette méthode nécessite une bonne connaissance des abonnés, du confort des résidences, du nombre de bêtes dans les fermes, des débits de l'ensemble des usages de l'eau (arrosage, neige de culture, fontaines...), des besoins de service, des fuites... et présente l'avantage de recenser l'ensemble des consommations mais l'inconvénient de résultats parfois approximatifs du fait :

De plus, cette méthode s'applique à un instant T (généralement le jour de pointe) et ne permet pas de reproduire l'évolution des consommations sur une période donnée.

- Une méthode dite « **réelle** » basée sur les débits et volumes journaliers enregistrés en sortie des réservoirs de distribution d'eau potable. Cette réflexion est basée sur des consommations réelles englobant l'ensemble des usages de l'eau (**abonnés avec ou sans compteur, besoins de service, fuites**) et présente l'avantage de donner des résultats précis avec une évolution sur une période donnée.

La méthode « réelle » est appliquée pour le calcul des besoins des réseaux de la 3CMA avec l'exploitation de la télégestion sur la période de pointe hivernale du 20/02/2024 au 03/03/2024.

Le bilan ressources-besoins est caractérisé d'après la méthodologie du Conseil Départemental de la Savoie comme suit:

- ❖ BILAN EXCEDENTAIRE, si les besoins sont inférieurs à 80 % de la ressource mobilisable,
- ❖ BILAN EQUILIBRE, si les besoins sont compris entre 80 % et 90 % de la ressource mobilisable
→ des solutions d'amélioration doivent être étudiées,
- ❖ BILAN LIMITE, si les besoins sont compris entre 90 % et 100 % de la ressource mobilisable
→ des solutions d'amélioration doivent être engagées,
- ❖ BILAN DEFICITAIRE, si les besoins sont supérieurs ou égaux à 100% de la ressource mobilisable.

Besoins futurs

- Ratio théorique d'un besoin de 0.15 m³/j par habitant ou par lit supplémentaire.
- Hypothèse de réductions de la ressource à l'étiage dans le futur **(-10%) pour le réchauffement climatique**,
- **La valeur de rendement future** sera à minima prise égale à la **valeur « décret »** (objectif réglementaire dont les règles de calcul sont fixées dans l'article D. 213-48-14-1 du code de l'environnement),

- La situation « critique » est définie par la **survenue simultanée d'un été sévère des ressources et du jour de pointe de consommation annuelle**. Cette approche se veut sécurisante, ce qui se justifie par un contexte de changement climatique (renforcement, prolongation et décalage dans le temps des situations d'été dans des proportions difficiles à anticiper).

5.1 Structure de consommation

L'analyse du rôle de l'eau de 2023, permet de connaître la structure des consommations en eau du territoire de l'étude et d'identifier les abonnés non pris en compte dans le recensement de la population permanente et saisonnière, comme un commerce consommateur d'eau (coiffeur, laverie automatique...).

La consommation d'une commune peut se structurer en trois catégories distinctes de consommateurs :

- Les consommateurs domestiques présentant une consommation inférieure à 500 m³/an,
- Les consommateurs intermédiaires présentant une consommation comprise entre 501 et 1000 m³/an,
- Les gros consommateurs présentant une consommation supérieure à 1000 m³/an.

Les consommateurs se répartissent comme suit pour chaque commune.

5.1.1 Albiez le Jeune

Années	<i>*selon critères de classification ci-avant</i>	2021	2022	2023
Consommateurs domestiques	Nombre de consommateurs domestiques*	169	170	169
	Consommation annuelle (m ³ /an)	6 218	9 702	8 850
	Ratio (m ³ facturés / abonné)	37	57	52
Consommateurs intermédiaires	Nombre de consommateurs intermédiaires*	2	1	2
	Consommation annuelle (m ³ /an)	1 198	585	1298
	Ratio (m ³ facturés / abonné)	599	585	648
Gros consommateurs	Nombre de gros consommateurs*	0	0	0
	Consommation annuelle (m ³ /an)	0	0	0
	Ratio (m ³ facturés / abonné)	-	-	-
Nombre total d'abonnés		171	171	171
Nombre total de m ³ d'eau facturés		7 416	10 287	10 146

5.1.2 Albiez Montrond

Années	*selon critères de classification ci-avant	2022	2023
Consommateurs domestiques	Nombre de consommateurs domestiques*	588	606
	Consommation annuelle (m³/an)	29 288	32 524
	Ratio (m³ facturés / abonné)	50	54
Consommateurs intermédiaires	Nombre de consommateurs intermédiaires*	11	12
	Consommation annuelle (m³/an)	7 829	9 076
	Ratio (m³ facturés / abonné)	712	756
Gros consommateurs	Nombre de gros consommateurs*	10	10
	Consommation annuelle (m³/an)	19 524	19 184
	Ratio (m³ facturés / abonné)	1952	1918
Nombre total d'abonnés		609	628
Nombre total de m³ d'eau facturés		56 641	60 784

5.1.3 Fontcouverte-La Toussuire

Années		2022	2023	2024
Consommateurs domestiques	Nombre de consommateurs domestiques	628	647	653
	Consommation annuelle (m³/an)	46 237	48 301	43 751
	Ratio (m³ facturés / abonné)	74	75	67
Consommateurs intermédiaires	Nombre de consommateurs intermédiaires	16	14	17
	Consommation annuelle (m³/an)	10 898	10 681	11 740
	Ratio (m³ facturés / abonné)	681	763	691
Gros consommateurs	Nombre de gros consommateurs	31	28	27
	Consommation annuelle (m³/an)	65 890	59 286	58 808
	Ratio (m³ facturés / abonné)	2 125	2 117	2 178
Nombre total d'abonnés		675	689	697
Nombre total de m³ d'eau facturés		123 025	118 268	114 299

5.1.4 Jarrier

Années	<i>*selon critères de classification ci-avant</i>	2024
Consommateurs domestiques	Nombre de consommateurs domestiques*	444
	Consommation annuelle (m ³ /an)	23 692
	Ratio (m ³ facturés / abonné)	53
Consommateurs intermédiaires	Nombre de consommateurs intermédiaires*	1
	Consommation annuelle (m ³ /an)	778
	Ratio (m ³ facturés / abonné)	778
Gros consommateurs	Nombre de gros consommateurs*	0
	Consommation annuelle (m ³ /an)	0
	Ratio (m ³ facturés / abonné)	-
Nombre total d'abonnés		445
Nombre total de m ³ d'eau facturés		24 470

5.1.5 Saint-Jean-d'Arves

Années		2022	2023	2024
Consommateurs domestiques	Nombre de consommateurs domestiques	368	381	383
	Consommation annuelle (m ³ /an)	31 623	26 455	29 885
	Ratio (m ³ facturés / abonné)	86	69	78
Consommateurs intermédiaires	Nombre de consommateurs intermédiaires	13	12	10
	Consommation annuelle (m ³ /an)	7 967	8 465	7 020
	Ratio (m ³ facturés / abonné)	613	705	702
Gros consommateurs	Nombre de gros consommateurs	4	4	3
	Consommation annuelle (m ³ /an)	11 166	9 579	8 167
	Ratio (m ³ facturés / abonné)	2 792	2 395	2 722
Nombre total d'abonnés		385	397	396
Nombre total de m ³ d'eau facturés		50756.2	44499	45072.2

5.1.6 Saint Julien Montdenis

Années	*selon critères de classification ci-avant	2023
Consommateurs domestiques	Nombre de consommateurs domestiques*	986
	Consommation annuelle (m³/an)	34 798
	Ratio (m³ facturés / abonné)	35
Consommateurs intermédiaires	Nombre de consommateurs intermédiaires*	6
	Consommation annuelle (m³/an)	3 994
	Ratio (m³ facturés / abonné)	666
Gros consommateurs	Nombre de gros consommateurs*	3
	Consommation annuelle (m³/an)	20 287
	Ratio (m³ facturés / abonné)	6 762
Nombre total d'abonnés		995
Nombre total de m³ d'eau facturés		59 079

5.1.7 Saint Pancrace

Années	*selon critères de classification ci-avant	2022	2023
Consommateurs domestiques	Nombre de consommateurs domestiques*	262	266
	Consommation annuelle (m³/an)	15 390	15 147
	Ratio (m³ facturés / abonné)	59	57
Consommateurs intermédiaires	Nombre de consommateurs intermédiaires*	0	0
	Consommation annuelle (m³/an)	0	0
	Ratio (m³ facturés / abonné)	-	-
Gros consommateurs	Nombre de gros consommateurs*	3	2
	Consommation annuelle (m³/an)	3 913	3 567
	Ratio (m³ facturés / abonné)	1 304	1 784
Nombre total d'abonnés		265	168
Nombre total de m³ d'eau facturés		19 303	18 714

5.1.8 Saint Sorlin d'Arves

Années	*selon critères de classification ci-avant	2023
Consommateurs domestiques	Nombre de consommateurs domestiques*	478
	Consommation annuelle (m³/an)	40 235
	Ratio (m³ facturés / abonné)	84
Consommateurs intermédiaires	Nombre de consommateurs intermédiaires*	24
	Consommation annuelle (m³/an)	17 756
	Ratio (m³ facturés / abonné)	740
Gros consommateurs	Nombre de gros consommateurs*	19
	Consommation annuelle (m³/an)	41 945
	Ratio (m³ facturés / abonné)	2 208
Nombre total d'abonnés		521
Nombre total de m³ d'eau facturés		99 936

5.1.9 Villarembert

Années		2022	2023	2024
Consommateurs domestiques	Nombre de consommateurs domestiques	185	185	302
	Consommation annuelle (m³/an)	16 517	15 272	15 610
	Ratio (m³ facturés / abonné)	89	83	52
Consommateurs intermédiaires	Nombre de consommateurs intermédiaires	7	6	7
	Consommation annuelle (m³/an)	5 218	4 417	5 034
	Ratio (m³ facturés / abonné)	745	736	719
Gros consommateurs	Nombre de gros consommateurs	16	17	18
	Consommation annuelle (m³/an)	68 614	70 202	66 185
	Ratio (m³ facturés / abonné)	4 288	4 130	3 677
Nombre total d'abonnés		208	208	327
Nombre total de m³ d'eau facturés		90 349	89 891	86 829

5.1.10 Sur le volet touristique

Les projections du PLUI à l'horizon 2040 sont les suivantes :

- Création de lits chauds : environ 2400 lits répartis entre Saint Sorlin d'Arves (1500), Montricher-Albanne/ les Karellis (300) et Villarembert-La Corbier (600) ;
- Un potentiel d'environ 1650 lits répartis sur les dents creuses existantes, peuvent être de la résidence secondaire (lits froids) ou avoir une destinée marchande selon les projets d'investissement des propriétaires à venir. Les karellis et le Corbier ne présentant pas de dents creuses, on répartit ces 1650 lits de manière égale entre les stations de Saint-Sorlin-d'Arves, Saint-Jean-d'Arves, la Toussuire, Albiez-Chef-lieu et les Bottières.

5.2 Ressources

Le tableau ci-dessous présente les données des ressources utilisées dans le bilan ressources/besoins.

Pour intégrer le réchauffement climatique sur le département de la Savoie, il a été constaté une diminution de 40% des ressources en 40 ans. A l'échelle du SDAEP soit environ 10 ans, il a été considéré une diminution de 10% du débit des sources pour le calcul du bilan futur.

Pour le Lac Bramant il n'est pas considéré de baisse à l'échelle des 10 ans. Une extrapolation avec les données du Lac de Gd Maison à proximité a été réalisée et ne montre aucune baisse depuis de nombreuses années (Source 3CMA).

Pour la Tour en Maurienne, il n'existe pas de suivi des débits des captages. Les débits d'étiage connus ont été récupéré du SDAEP de 2007 (Cabinet Merlin).

Réseau	Commune	Captages	Débit autorisé par DUP en L/s	Débit d'étiage connu (historique) en m³/h (donnée fournie)	Débit d'étiage connu (historique) en L/s	Débit moyen issu des jaugages (2019-2023) en L/s	Débit retenu pour le bilan R/B en L/s	Débit avec -10% pour le bilan futur (réchauffement climatique) en L/s
Albiez-le-Jeune	Albiez-le-Jeune	Combe Frédière	DUP en cours	0.216	0.06	1.08	0.06	0.05
		Gottet	DUP en cours	0	0	0.33	0.00	0.00
		Claret	DUP en cours	0.144	0.036	2.71	0.036	0.032
		TOTAL		0.36	0.10	4.12	0.10	0.086
Albiez-le Vieux	Albiez-Montrond	Emy	3	7.92	2.20	4.24	2.20	1.98
		La Praz	6	22.4	6.2	11.59	6.00	5.40
		TOTAL		30.32	8.42	15.83	8.20	7.38
		Fontaine Seule 1 et 2	Totalité	1.15 (le 16/09/2022)	0.32	1.70	0.32	0.29
Montrond	Albiez-Montrond	Plan Mortants et Fontaine de l'Ane	Totalité	0.40 (le 16/09/2022)	0.11	1.50	0.11	0.10
		TOTAL			0.43	3.20	0.43	0.39
		Fontaine Flammier	Totalité	4.14	1.15	4.10	1.15	1.04
		Balmettes	Totalité	3 (le 17/08/2022)	0.83	1.50	0.83	0.75
Tuvrière	Jarrier	TOTAL		7.14	1.98	5.60	1.98	1.79
		Chenavière	2.4	2.88	0.80	3.47	0.80	0.72
		Derrière la Tuvrière	1	1.28 (le 19/09/2022)	0.36	2.36	0.36	0.32
		TOTAL		4.16	1.16	5.83	1.16	1.04

Réseau	Commune	Captages	Débit autorisé par DUP en L/s	Débit d'étiage connu (historique) en m³/h (donnée fournie)	Débit d'étiage connu (historique) en L/s	Débit moyen issu des jaugeages (2019-2023) en L/s	Débit retenu pour le bilan R/B en L/s	Débit avec -10% pour le bilan futur (réchauffement climatique) en L/s
Montpascal	La Tour en Maurienne	Bourneaux	1.11		0.4		0.4	0.36
		Champ Remond	0.55		0.22		0.22	0.20
		TOTAL			0.62		0.62	0.56
Le Chatel	La Tour en Maurienne	Alpettaz	6		4		4	3.60
		TOTAL	6		4		4	3.60
Pontamafrey	La Tour en Maurienne	Excédent de l'Alpettaz	6		4		3.2	2.70
		Secours SIAEMM	5		5		5	4.50
		TOTAL			9		8.20	7.20
Hermillon	La Tour en Maurienne	SIAEMM	5		5		5	4.50
		TOTAL	5		5		5	4.50
Montbrunal	Montvernier	Bons Voisins		38			38	34.2
		Fragnin		17.2			17.2	15.5
		TOTAL		55.2			55.2	49.7
Le Noirey	Montvernier	Bons Voisins		38			38	34.2
		TOTAL					38	34.2
Chef-lieu	Montvernier			44.4			44.4	39.96
		TOTAL					44.4	39.96
La Combe	Montricher- Albanne Saint-Jean-de- Maurienne	TOTAL			18.8		18.8	16.9
		Bettaz	Absence d'autorisation		0.55 (02/2010)	2 (2015-2025)	0.55	0.5
		TOTAL					0.55	0.5
Réseau principal	Saint-Jean-de- Maurienne	Albanne	Totalité		17	43	17	15.3
		Secours SIAEMM	20		20	/	20	18
		TOTAL			37	43	37	33.3

Réseau	Commune	Captages	Débit d'étiage connu (historique) en m³/h (donnée fournie)	Débit d'étiage connu (historique) en L/s	Débit moyen issu des jauges (2019-2023) en L/s	Débit retenu pour le bilan R/B en L/s	Débit avec -10% pour le bilan futur (réchauffement climatique) en L/s
Montdenis	Saint-Julien-Montdenis	Revet		4.5 (le 23/10/2024)		4.5	4.05
		TOTAL		4.5		4.5	4.05
		Loyes		10.43 (le 24/10/2024)		10.4	9.36
	Saint-Julien-Montdenis	Culaz		0.75 (le 24/10/2024)		0.75	0.68
		TOTAL		11.18		11.2	10.04
		Captage de Montricher		0.81		0.81	0.73
Villargondran	Villargondran	Secours SIAEMM		5		5	4.50
Réseau principal	Saint-Sorlin-d'Arves, Saint-Jean-d'Arves, Fontcouverte-La Toussuire, Villarembert Le Corbier, Saint-Pancrace	Lac Bramant	20.52	/	13.88	70	70*
		Vignette		5.7		5.7	5.11
		Vallée Perdue + Combe aux Ours		0.8 (le 08/10/1996)		0.8	0.72
		Grande Verdette, Trios et Gorges		0.75 (le 08/10/1996)		0.75	0.68
						77.2	6.51

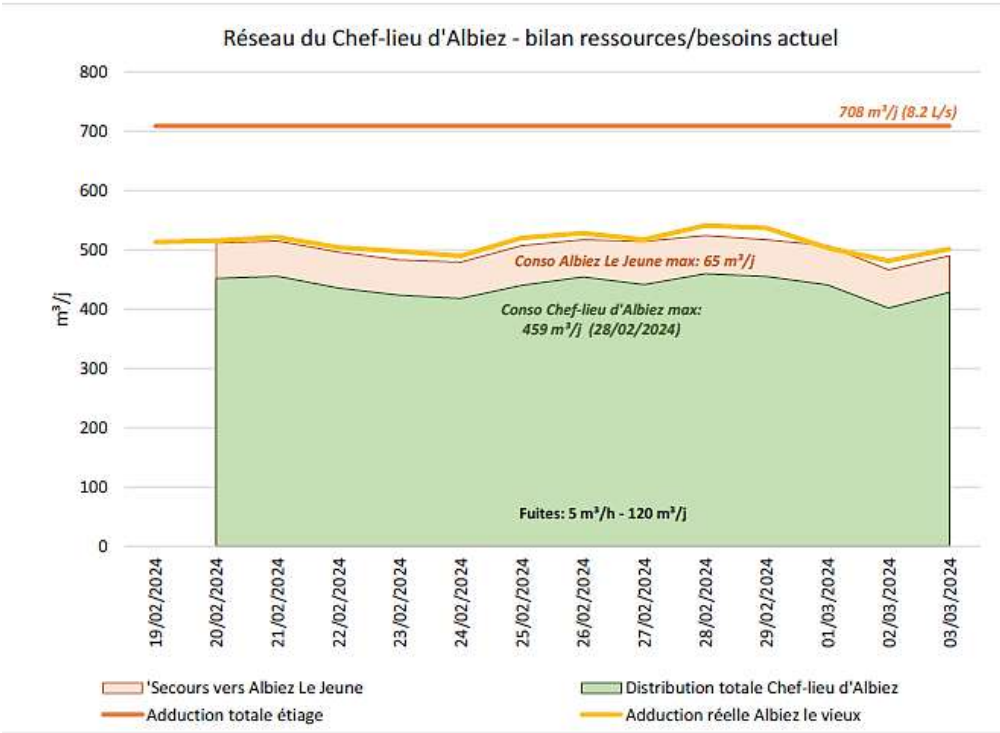
* pas de baisse pour le Lac Bramant selon une extrapolation avec les données du Lac de Gd Maison

5.3 Bilans situation actuelle et besoins futurs

5.3.1 Albiez Le Jeune et Albiez-Montrond

❖ Chef-lieu d’Albiez

Bilan actuel



En février 2024, le réseau du Chef-lieu d’Albiez alimentait en secours le réseau de Albiez Le jeune (Captages HS pour travaux).

La consommation de pointe sur le Chef-lieu d’Albiez était de 459 m³/j, largement couvert par les ressources à l’étiage (708 m³/j). Notons que les fuites étaient importantes sur ce réseau de l’ordre de 120 m³/j.

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe Chef-lieu d'Albiez (m³/j) 28/02/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Ressource étiage	708	459	249	65%	Excédentaire

Les ressources du Chef-lieu d’Albiez permettent d’alimenter le Chef-lieu d’Albiez et Albiez Le Jeune.

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe Chef-lieu d'Albiez et Albiez Le Jeune (m³/j) 28/02/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Ressource étiage (réseau du Mollard)	708	524	184	74%	Excédentaire

Besoins futurs

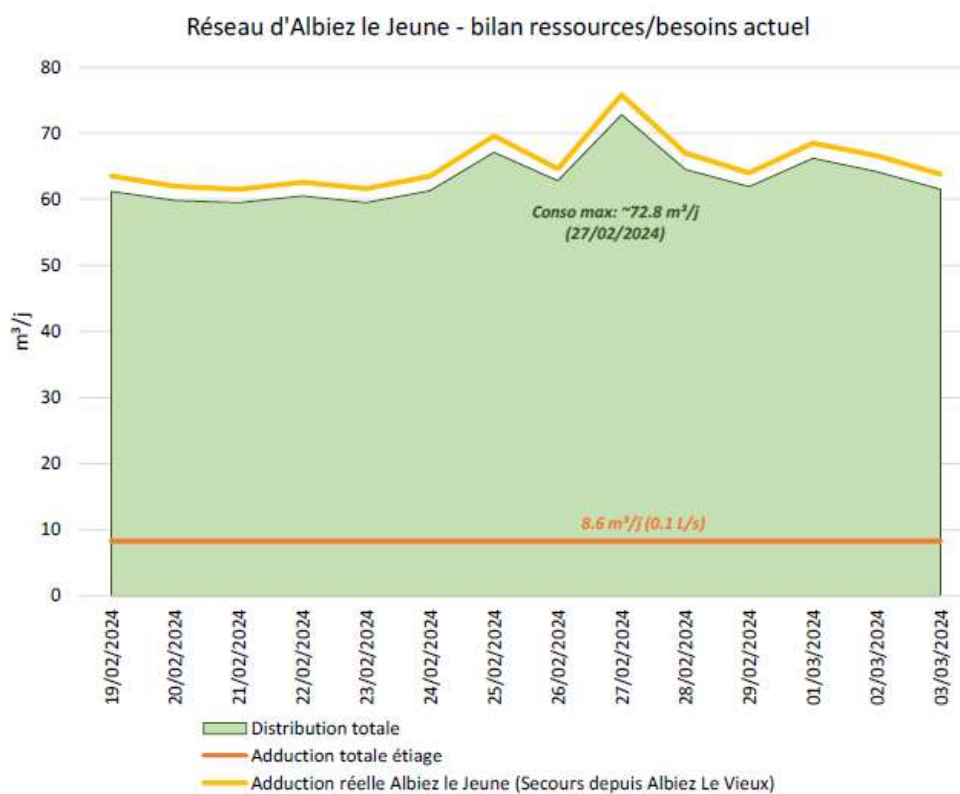
La population de la commune d'Albiez-Montrond devrait augmenter de 21 habitants permanents à l'horizon 2040, ainsi qu'une augmentation de lits chauds et froids de l'ordre 330, soit 52,65 m³/j de besoins en eau supplémentaires en consommation de pointe.

Il a été pris en compte une diminution du volume des fuites pour rester à 4 m³/h ; soit 96 m³/j de fuites environ ; la collectivité n'arrive pas sur ce réseau à abaisser les fuites malgré de la recherche régulière. il faudra envisager du renouvellement de réseau sur ce secteur.

	Ressources (-10%RC)	Besoins futurs de pointe	Bilan besoins- ressources	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource étiage (réseau du Mollard)	638	492.65	145.35	77%	Excédentaire

❖ Albiez-le Jeune

Bilan actuel



La consommation de pointe sur Albiez Le Jeune est de 72.8 m³/j le 27/02/2024. La ressource de secours depuis le Chef-lieu d'Albiez permet de couvrir les besoins (voir graphique page précédente).

Ce réseau ne comptait pas de fuites excessives (0.6 m³/h soit 14 m³/j) < 3 m³/j/km.

Les ressources seules de Albiez Le jeune ne permettent pas de couvrir les besoins de pointe. Le secours est nécessaire chaque année à hauteur de 60 m³/h en moyenne.

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe Albiez Le Jeune (m³/j) 28/02/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Ressource étiage (Albiez le Jeune)	8.6	72.8	-64	843%	Déficitaire

Des travaux sur les captages de Combe Frèdière, Gottet et Claret ont été réalisés, il serait judicieux de vérifier les débits disponibles sur les ouvrages après travaux.

Besoins futurs

La commune d'Albiez-le-Jeune fait l'objet d'une évolution de population à échéance 15 ans de 6 habitants permanents supplémentaires, soit 0,9 m3/j de besoins en eau supplémentaires.

	Ressources (-10%RC)	Besoins futurs de pointe	Bilan besoins- ressources	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource étiage (Albiez le Jeune)	7.5	73.7	-66.2	886%	Déficitaire
Ressource étiage (Albiez le Jeune) + excédent chef-lieu d'Albiez	84	73.7	10.3	87%	Équilibré

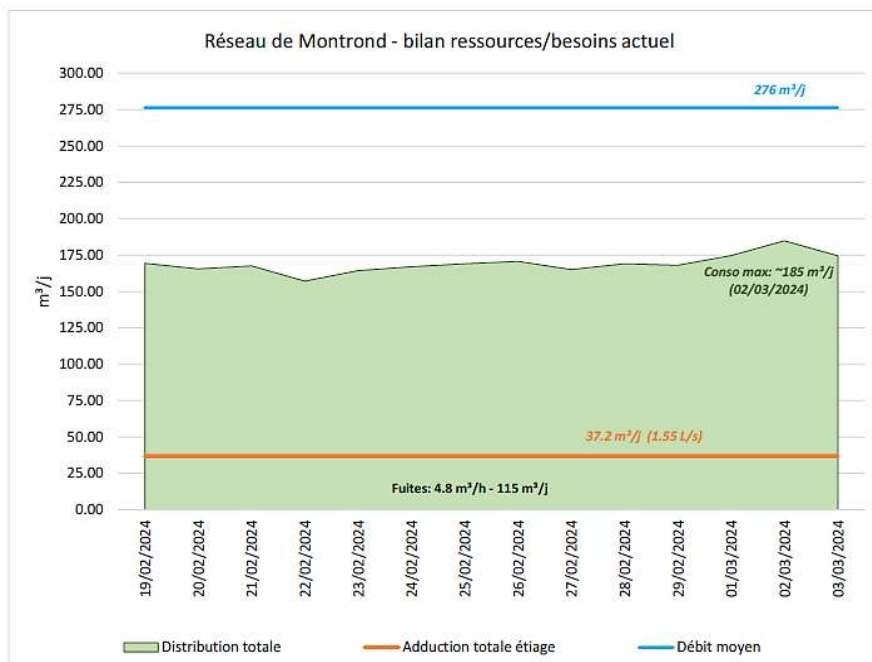
Au terme du PLU les besoins de pointe futurs seront tout juste couverts par les ressources futures (-10% pour le réchauffement climatique). Les excédents de la liaison depuis le Chef-lieu d'Albiez (dont le débit de

fuites est encore important et les besoins futurs élevés) suffiront tout juste à compléter les ressources à l'étiage; le bilan sera équilibré mais avec un excédent quasi nul.

Des travaux de renouvellement et une limitation de l'urbanisation sur le Chef-lieu d'Albiez devront être envisagés pour améliorer le bilan sur Albiez Le jeune.

❖ Montrond

Bilan actuel



Le compteur d'adduction en entrée du réservoir de Chalmieu était défaillant lors des mesures de février 2024. Il semble que la ressource a été suffisante pour couvrir les besoins de pointe, peut être avec la capacité tampon du réservoir.

Notons que les fuites étaient importantes sur ce réseau ; de l'ordre de 4.8 m³/h soit 115 m³/j.

En considérant les ressources à l'été, elles ne suffisent pas à couvrir les besoins.

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe (m³/j) 02/03/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Ressource été (Montrond)	37.2	184.9	-147.7	497%	Déficitaire

Besoins futurs

Il n'a été considéré d'augmentation de population dans les hameaux de Montrond, l'hypothèse d'augmentation du nombre d'habitants et de lits étant fait sur le secteur de la station de ski, sur le réseau du Chef-lieu d'Albiez.

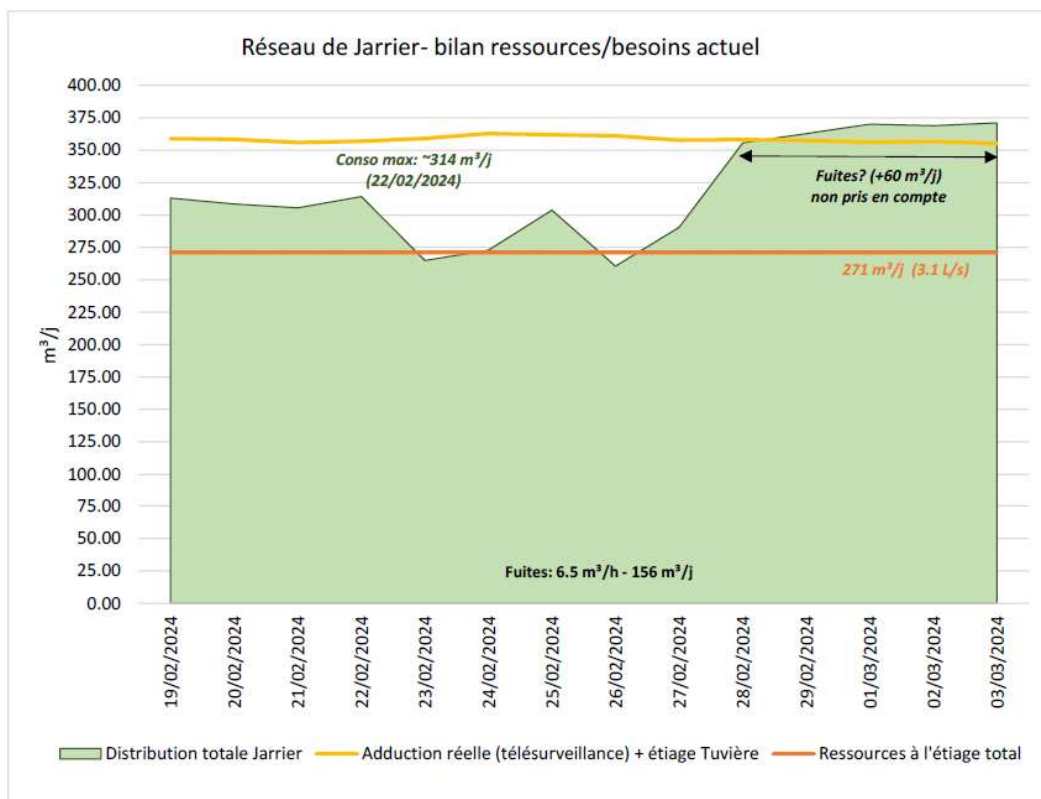
Il a été pris en compte une diminution du volume des fuites pour rester en dessous des 3 m³/j/km ; soit 34 m³/j de fuites environ.

	Ressources (-10%RC)	Besoins futurs de pointe	Bilan besoins- ressources	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource été (Albiez le Jeune)	33.5	104	-70.5	310%	Déficitaire

Il serait judicieux d'étudier la possibilité d'assurer un secours sur ce réseau grâce à la modélisation hydraulique des réseaux depuis le réseau de Planchamps sur Fontcouverte (ressource depuis Lac Bramant).

5.3.2 Jarrier

Bilan actuel



Lors des mesures de février 2024, il y a eu une forte augmentation de la consommation de plus de 60 m³/j à partir du 26 février qui pourrait correspondre à une fuite (apparemment sur le réseau de Pierre Brune).

La consommation de pointe est retenue sur la première semaine des mesures à hauteur de 314 m³/j.

Le volume des fuites sur ce réseau était très important ; de l'ordre de 6.5 m³/h soit 156 m³/j (sur la fin de la campagne).

Les ressources à l'étiage ne permettent pas de couvrir les besoins de pointe. En considérant les ressources réelles, le bilan est équilibré:

Captages	Ressources	Besoins de pointe Jarrier (m³/j)	Bilan ressources- besoins	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
	(m³/j)	22/02/2024	(m³/j)	(%)	
Ressource étiage	271	314	-43	116%	Déficitaire
Adduction réelle (télésurveillance)	357	314	43	88%	Equilibré

Besoins futurs

La population de la commune de Jarrier devrait augmenter de 21 habitants permanents à l'horizon 2040, soit 3,15 m³/j de besoins en eau supplémentaires.

Il a été pris en compte une diminution du volume des fuites pour rester en dessous des 3 m³/j/km ; soit 34 m³/j de fuites environ.

	Ressources (-10%RC) m ³ /j	Besoins futurs de pointe m ³ /j	Bilan besoins- ressources m ³ /j	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource étiage	244	256	-12	104	Déficitaire

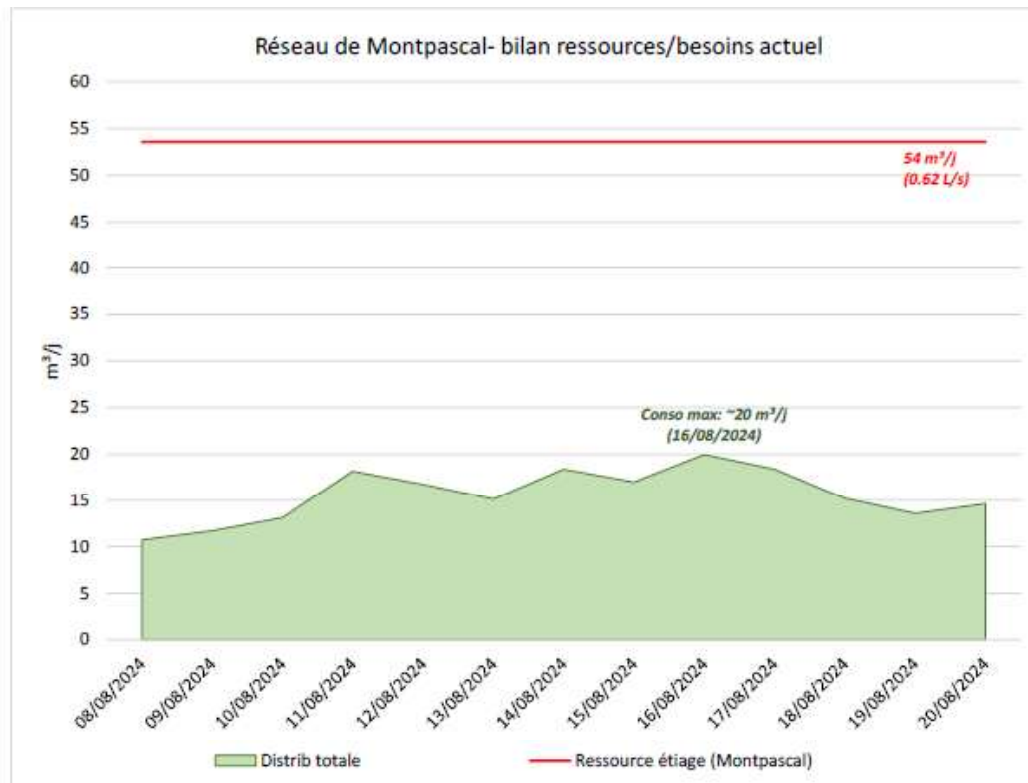
Sur ce réseau une recherche de fuites approfondie devra être engagée pour faire diminuer au maximum le volume des fuites. Il serait également judicieux de mesurer précisément les ressources disponibles à l'étiage hivernal. Une mise à jour du bilan ressources/besoins devra être faite après les investigations complémentaires.

En fonction du bilan ressources/besoins après recherche de fuites, il serait judicieux d'étudier la possibilité d'assurer un secours sur ce réseau, grâce à la modélisation hydraulique des réseaux. Une liaison depuis le réseau de St Jean de Maurienne ou du SIAEMM par pompage devra être privilégiée.

5.3.3 La Tour-en-Maurienne

❖ Montpascal

Bilan actuel



Les captages de Bourneaux et de Champ Remond à l’étiage permettent de couvrir largement les besoins de pointe de Montpascal. Le bilan est excédentaire.

Le tableau suivant résume le bilan entre les ressources et les besoins de pointe actuels :

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe (m³/j) 16/08/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Bourneaux et Champ Remond	54	19.95	33.6	37%	Excédentaire

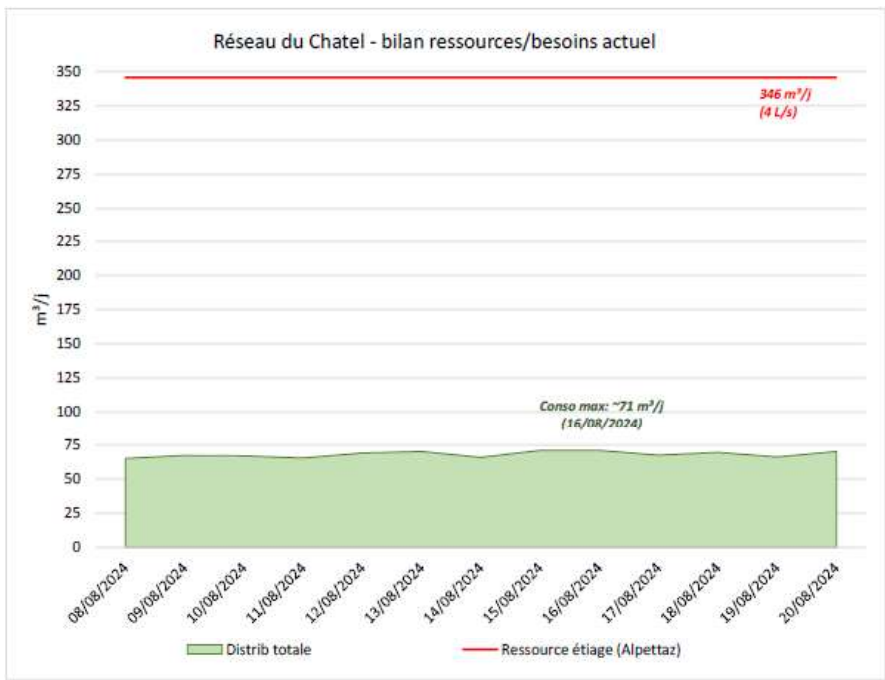
Besoins futurs

Ce réseau ne présente pas d’évolution de population.

	Ressources (-10%RC) m3/j	Besoins futurs de pointe m3/j	Bilan besoins- ressources m3/j	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource étiage	48	19.95	28.3	41%	Excédentaire

❖ **Le Chatel**

Bilan actuel



Les ressources de l’Alpettaz sont suffisantes pour couvrir les besoins de pointe du Chatel en situation actuelle, sans l’utilisation de la prise d’eau du Torrent. Le bilan est excédentaire.

Les excédents sont renvoyés vers le réseau de Pontamafrey.

Le tableau suivant résume le bilan entre les ressources et les besoins de pointe actuels :

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe (m³/j) 16/08/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Alpettaz	346	71.01	274.6	21%	Excédentaire

Besoins futurs

La population de la commune de la Tour-en-Maurienne devrait augmenter de 47 habitants permanents à l’horizon 2040, soit 7,05 m3/j de besoins en eau supplémentaires.

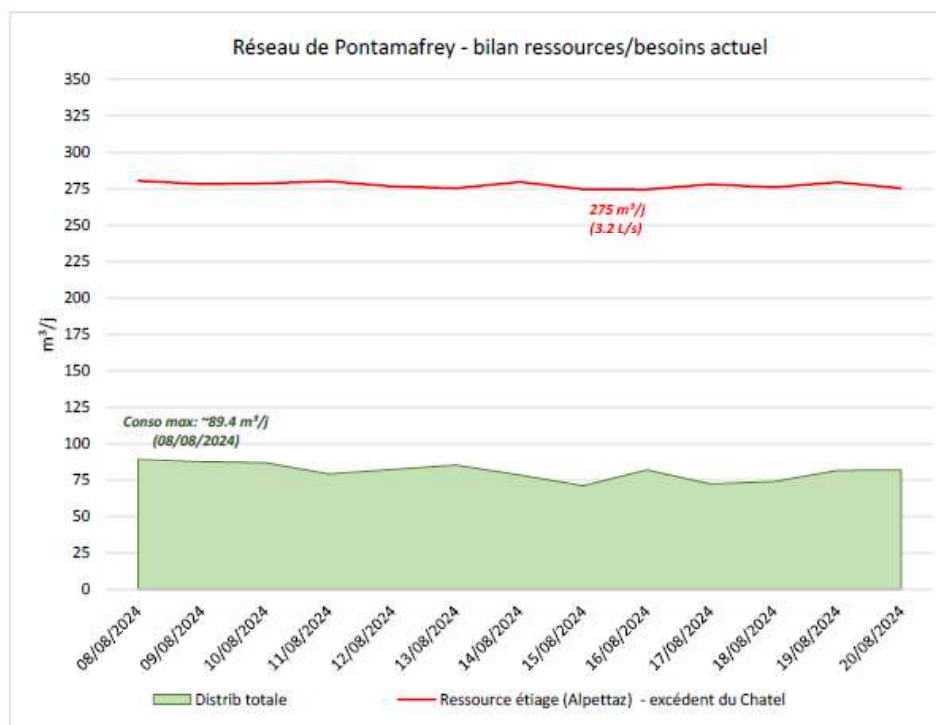
Prenant en compte les projections d’urbanisation dans les 3 anciennes communes de Hermillon, la Chatel et de Pontamafrey, on répartit cette augmentation à 75% sur Hermillon, 12,5% sur Le Chatel et 12,5% sur Pontamafrey.

	Ressources (-10%RC) m3/j	Besoins futurs de pointe m3/j	Bilan besoins- ressources m3/j	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource étiage	311	71.89	239.11	23%	Excédentaire

En situation future, les ressources de l’Alpettaz, hors prise d’eau du Torrent, sont également suffisantes pour couvrir les besoins de pointe. Le bilan sera excédentaire. Les excédents sont renvoyés vers le réseau de Pontamafrey.

❖ Pontamafrey

Bilan actuel



La ressource correspond à l'excédent des captages de l'Alpettaz après alimentation du Chatel. La ressource reste suffisante pour alimenter le réseau de Pontamafrey. Le bilan est excédentaire.

Le tableau suivant résume le bilan entre les ressources et les besoins de pointe actuels :

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe (m³/j) 08/08/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Alpettaz - excédent du Chatel	275	89.38	185.6	33%	Excédentaire

Besoins futurs

La population de la commune de la Tour-en-Maurienne devrait augmenter de 47 habitants permanents à l'horizon 2040, soit 7,05 m3/j de besoins en eau supplémentaires.

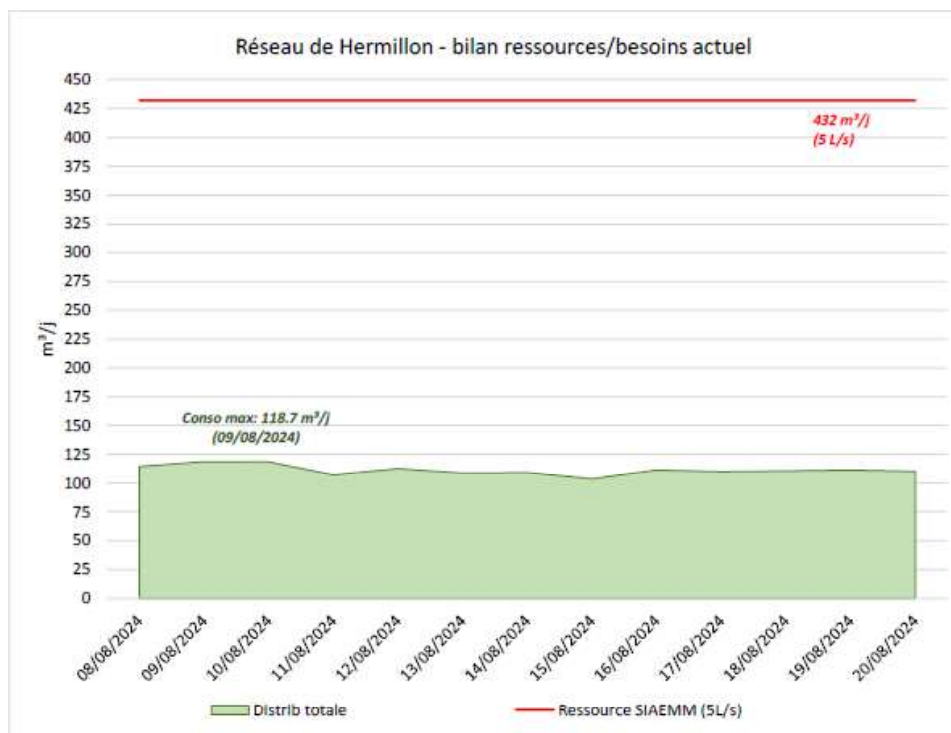
Prenant en compte les projections d'urbanisation dans les 3 anciennes communes de Hermillon, la Chatel et de Pontamafrey, on répartit cette augmentation à 75% sur Hermillon, 12,5% sur Le Chatel et 12,5% sur Pontamafrey.

	Ressources (-10%RC) m3/j	Besoins futurs de pointe m3/j	Bilan besoins- ressources m3/j	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource étiage	240	90.26	149.74	37%	Excédentaire

L'excédent des captages de l'Alpettaz, même après application d'une baisse liée au changement climatique, permet de couvrir largement les besoins de pointe de Pontamafrey en situation future. Le bilan sera excédentaire.

❖ Hermillon

Bilan actuel



Le droit d'eau de 5 L/s provenant du SIAEMM permet de couvrir largement les besoins de pointe en situation actuelle. Le bilan est excédentaire.

Le tableau suivant résume le bilan entre les ressources et les besoins de pointe actuels :

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe (m³/j) 09/08/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
SIAEMM (Captage de la Roche)	432	118.68	313.3	27%	Excédentaire

Besoins futurs

La population de la commune de la Tour-en-Maurienne devrait augmenter de 47 habitants permanents à l'horizon 2040, soit 7,05 m³/j de besoins en eau supplémentaires.

Prenant en compte les projections d'urbanisation dans les 3 anciennes communes de Hermillon, la Chatel et de Pontamafrey, on répartit cette augmentation à 75% sur Hermillon, 12,5% sur Le Chatel et 12,5% sur Pontamafrey.

	Ressources (-10% RC) m³/j	Besoins futurs de pointe m³/j	Bilan besoins- ressources m³/j	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource étiage	389	123.93	265.07	31%	Excédentaire

En situation future avec application d'une baisse liée au changement climatique, le droit d'eau du SIAEMM permet de couvrir encore largement les besoins de pointe futurs. Le bilan sera excédentaire.

5.3.4 Montricher-Albanne

Bilan actuel

Commune Montricher Albanne (m3/j).	Besoin en AEP par jour en période de vacances hivernales			Bilan ressources / besoin	
	Ressource communale disponible à l'été (m3/j)	Consommation basse (200 litres/pers)	Consommation haute (250 litres/pers)	Consommation basse (200 litres/pers)	Consommation haute (250 litres/pers)
	1624,3	714 m3 / j	892 m3/j	+910,3 m3/j	+732,3 m3/j

Source : rapport de présentation du Plu de Montricher-Albanne, 2021.

Le bilan est excédentaire.

Besoins futurs

La population de la commune de Montricher-Albanne devrait augmenter de 20 habitants permanents à l'horizon 2040, qu'une augmentation de lits chauds et froids de l'ordre 630, soit 52,5 m3/j de besoins en eau supplémentaires.

	Ressources (été – 10%) m3/j	Besoins de pointe m3/j	Bilan besoins ressources	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Comune	1461.9	766.5	695.4	52%	Excédentaire

5.3.5 Montvernier

Bilan actuel

	Ressources (étiage – 10%) m3/j	Besoins de pointe m3/j	Bilan besoins ressources	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Montbrunal	55.2	25.4	29.8	46%	Excédentaire
Le Noirey	38	9.2	28.8	24%	Excédentaire
Chef-lieu	44.4	29.9	14.5	67%	Excédentaire

Besoins futurs

La population de la commune de Montvernier devrait augmenter de 10 habitants permanents à l'horizon 2040, soit 1,5 m3/j de besoins en eau supplémentaires.

	Ressources (étiage – 10%) m3/j	Besoins de pointe m3/j	Bilan besoins ressources	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Montbrunal	49.7	26.9	22.8	54%	Excédentaire
Le Noirey	34.2	10.70	23.5	31%	Excédentaire
Chef-lieu	39.96	31.4	8.56	78%	Excédentaire

5.3.6 Saint-Jean-de-Maurienne

❖ **Réseau de la Combe**

Bilan actuel

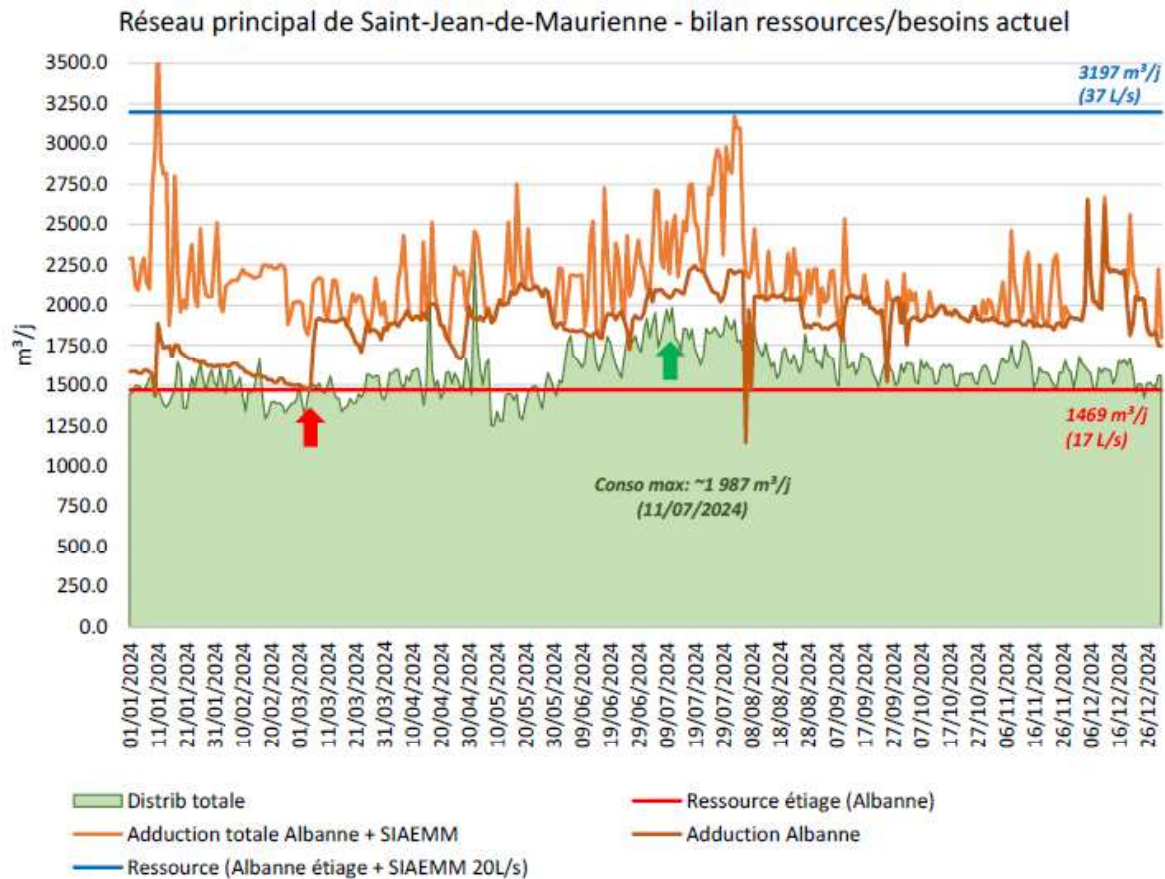
Le réseau de la Combe des Moulins alimente les quartiers du Tilleret et de la Combe des Moulins au Sud-Ouest de la ville de Saint Jean de Maurienne. Le bilan sur le réseau de la Combe peut être estimé comme suit :

	Ressources (étiage – 10%) m3/j	Besoins de pointe m3/j	Bilan besoins ressources	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
La Bettaz	49	32	17	65%	Excédentaire

Besoins futurs

La population de la commune de Saint-Jean-de-Maurienne devrait augmenter de 323 habitants permanents à l'horizon 2040. On peut estimer une augmentation d'environ 30 habitants dans les quartiers desservis par le réseau de la Combe, soit 4,5 m3/j de besoins en eau supplémentaires.

	Ressources (étiage – 10%) m3/j	Besoins de pointe m3/j	Bilan besoins ressources	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
La Bettaz	44.1	36.5	7.6	82%	Equilibré

❖ **Réseau principal****Bilan actuel**

Globalement, la ressource de l'Albanne suffit à satisfaire les besoins du réseau principal. La pointe de consommation se situe en juillet (1987 m³/j) alors que l'étiage des sources se trouve plutôt en mars.

La ressource du SIAEMM de secours complète la ressource de l'Albanne, automatiquement avec la vanne pilotée Cla-Val. Les volumes de secours restent importants pour compenser la baisse des réservoirs. En 2024, cette ressource a été utilisée pendant 245j pour un volume de ~85 000 m³ représentant ~12% de la ressource totale.

Quand on regarde le graphique, il semble que la ressource de secours du SIAEMM se déclenche alors qu'elle n'est pas nécessaire. C'est le cas notamment entre le mois de mars et le mois de mai où la ressource de l'Albanne est importante et où le secours se déclenche. Seule une modélisation hydraulique permettrait de vérifier le fonctionnement de la vanne Cla-Val et le remplissage des réservoirs en fonction de leur marnage.

Les extrêmes de consommations et les minimas des ressources ne sont pas pris en compte (erreur de comptage, problème sur le réseau,...).

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe (m³/j) 11/07/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Ressource étiage Albanne (17 L/s)	1469	1987	-518	135%	Déficitaire
Adduction réelle Albanne (11/07/2024)	2061	1987	74	96%	Limité
Ressources Albanne étiage + SIAEMM (17 L/s + 20L/s)	3197	1987	1210	62%	Excédentaire
Adduction réelle Albanne + SIAEMM (déclenchement automatique)	2480	1987	493	80.1%	Equilibré

En considérant que l'étiage des sources de l'Albanne se trouve en même temps que la pointe de consommation (cas critique très peu probable), le bilan serait déficitaire.

En considérant uniquement la ressource réelle de l'Albanne le jour de pointe de consommation, le bilan est limité avec un excédent de 74 m³/j.

Le droit d'eau de secours sur le SIAEMM de 20 L/s permet d'obtenir un bilan excédentaire en situation de pointe de consommation.

Lors de la pointe de consommation du 11/07/2024, le déclenchement automatique du secours du SIAEMM s'est ouvert pour compenser la ressource de l'Albanne avec une utilisation de la ressource à hauteur de 80%.

Besoins futurs

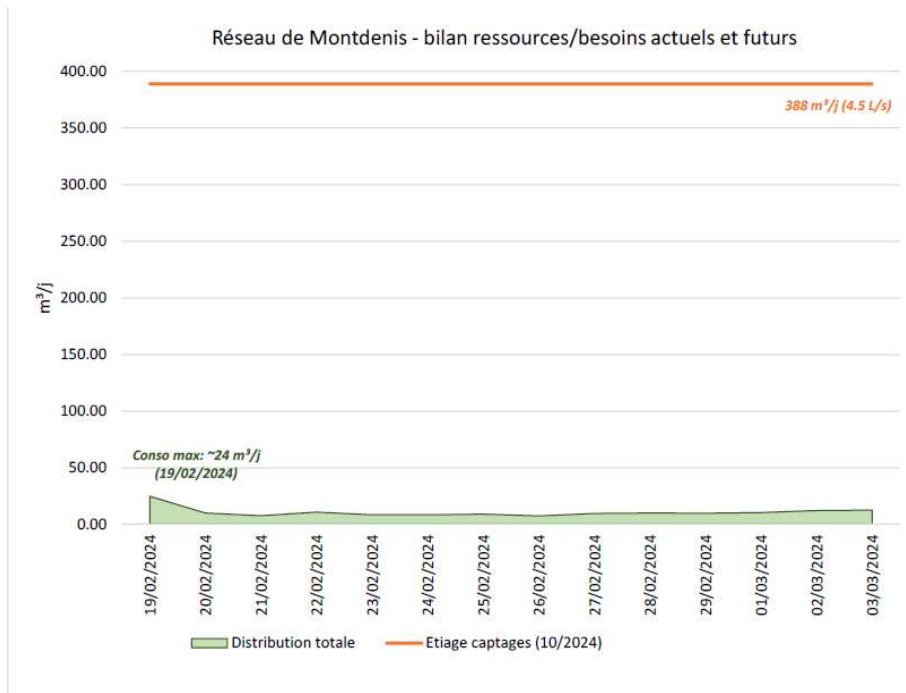
La population de la commune de Saint-Jean-de-Maurienne devrait augmenter de 323 habitants permanents à l'horizon 2040. On peut estimer une augmentation de 293 habitants sur le réseau principal, ainsi qu'une vingtaine de consommateurs intermédiaires (750 m³/an) dans les ZAE, soit 84,95 m³/j de besoins en eau supplémentaires.

	Ressources (étiage – 10%) m³/j	Besoins de pointe m³/j	Bilan besoins ressources	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource étiage Albanne	1322	2071.95	-749.95	156%	Déficitaire
Adduction réelle Albanne (11/07/2024)	1855	2071.95	-216.95	111%	Déficitaire
Ressource Albanne étiage + SIAEMM	2877	2071.95	806.05	72%	Excédentaire

En situation actuel comme future, la ressource de l'Albanne seule ne permet pas de maintenir un bilan ressources besoins excédentaire. Le secours du SIAEMM est nécessaire et sera utilisé plus fréquemment en situation future. Cependant il permettra d'assurer un bilan ressources besoins futurs excédentaire. Une modélisation permettra de vérifier le fonctionnement du déclenchement automatique de la vanne Cla-Val et permettra de la caler pour éviter un usage non nécessaire.

5.3.7 Saint Julien Montdenis

❖ Réseau de Montdenis



Il n'y a pas de suivi des débits sur le captage du Revêt. Il a été pris en compte le débit mesuré lors des visites en octobre 2024 qui n'est pas forcément représentatif.

Avec les données disponibles, le bilan est excédentaire.

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe (m³/j) 19/02/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Ressources étiage	388.0	24	364	6%	Excédentaire

Il semble qu'il n'y a pas de problème de ressources sur ce réseau.

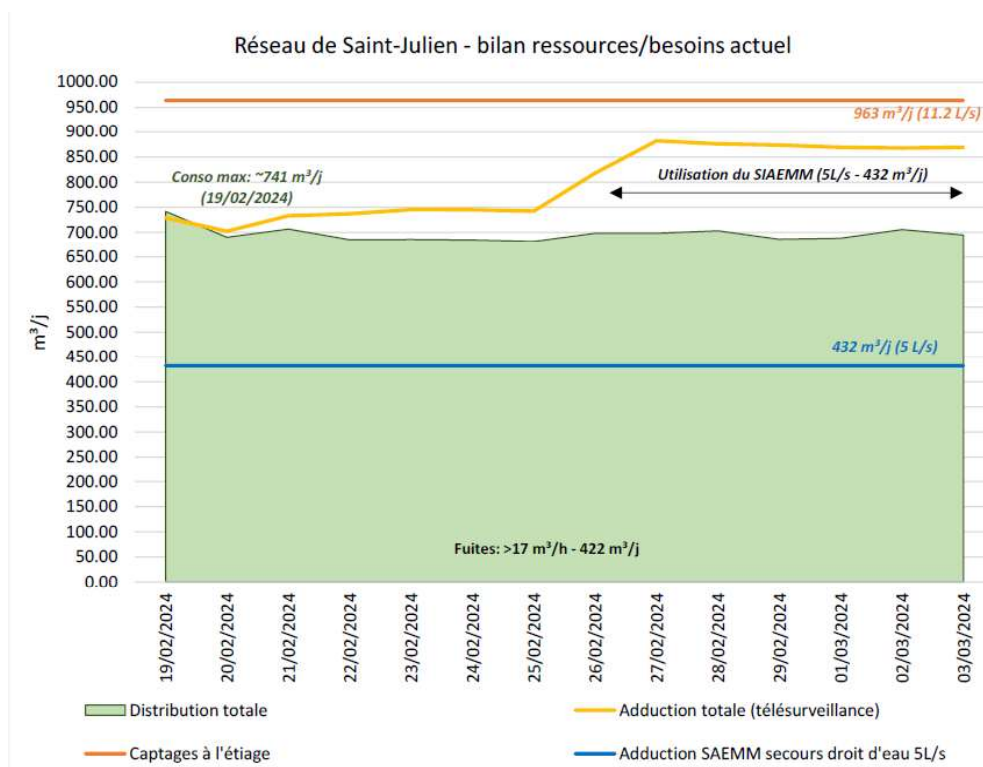
Il faudra prévoir un suivi régulier des débits des sources sur St Julien Montdenis et particulièrement en période hivernale.

Besoins futurs

Ce réseau ne présente pas d'évolution de population.

❖ Réseau de Saint Julien

Bilan actuel



Il n'y a pas de suivi des débits sur les captages des Loyes et de Culaz. Il a été pris en compte le débit mesuré lors des visites en octobre 2024 qui n'est pas forcément représentatif.

D'après les données disponibles, le bilan est largement excédentaire :

Captages	Ressources (10/2024) (m³/j)	Besoins de pointe (m³/j) 19/02/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Ressource étége	963	741	222	77%	Excédentaire

Notons que sur ce réseau, le volume des fuites étaient très importants, supérieur à 17 m³/h soit plus de 422 m³/j ; cela représente plus de la moitié de la consommation.

Il faudra prévoir un suivi régulier des débits des sources sur St Julien Montdenis et particulièrement en période hivernale.

Besoins futurs

La commune de Saint-Julien-Montdenis devrait augmenter de 66 habitants permanents à l'horizon 2040, soit 9,9 m³/j de besoins en eau supplémentaires.

Compte tenu du volume très important de fuites sur ce réseau, il a été pris en compte une baisse du volume de fuites jusqu'à 126 m³/j au lieu de 422 m³/j actuellement.

	Ressources (-10%RC) m³/j	Besoins futurs de pointe m³/j	Bilan besoins- ressources m³/j	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource étége	867	455	361	52%	Excédentaire

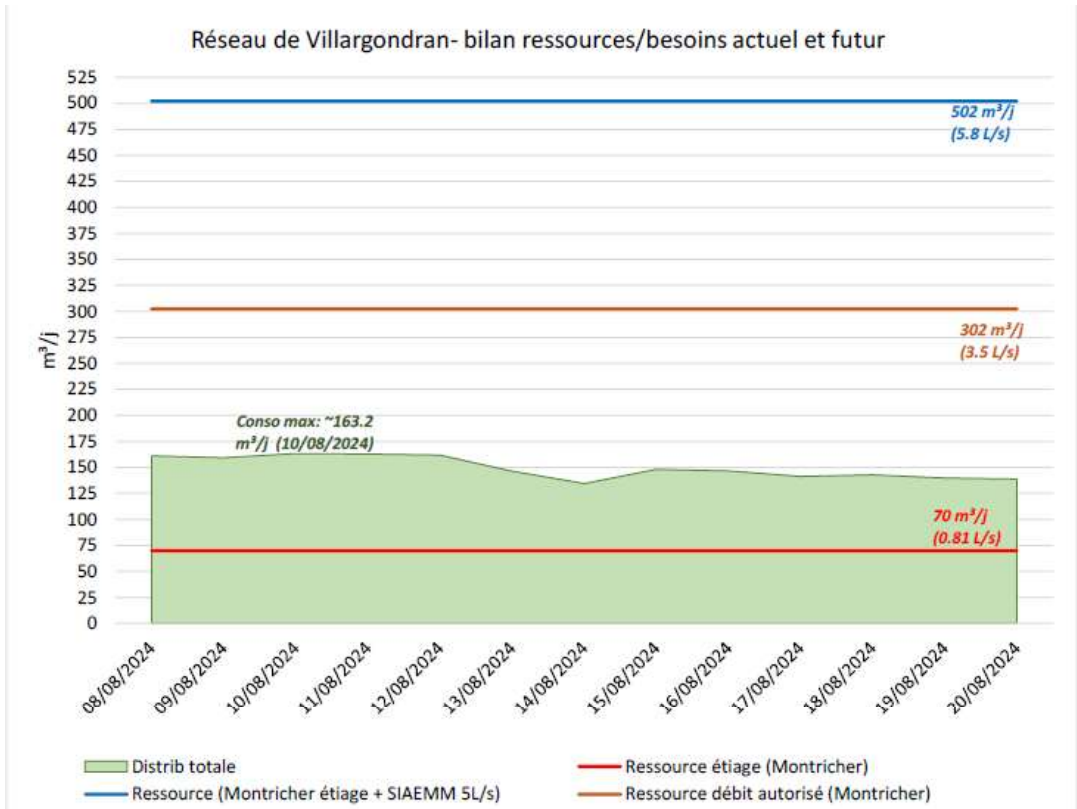
Bien que le bilan soit largement excédentaire, des recherches de fuites pour abaisser le volumes de fuites devront être entreprises, permettant ainsi de limiter le volume prélevé dans le milieu naturel.

Il faudra prévoir un suivi régulier des débits des sources sur St Julien Montdenis et particulièrement en période hivernale. Le bilan ressources/besoins devra être remis à jour.

5.3.8 Villargondran

Les besoins de pointe actuel retenu sont de 163 m³/j le 10/08/2024.

Les fuites lors de la campagne de mesures s’élevaient à 1.98 m³/h pour un rendement de 68%.



Les ressources de Montricher seules à l’étiage ne permettent pas de couvrir les besoins de pointe de consommation sur la commune. L’apport depuis le SIAEM est nécessaire pour compléter la ressource.

En 2023, la commune de Villargondran a utilisé 35 000 m³/an environ sur la ressource du SIAEM ; avec 4472 m³ au mois d’août (~144 m³/j) ; ce qui confirme la nécessité de la ressource du SIAEM pour couvrir les besoins en pointe de consommation.

Le tableau suivant résume le bilan entre les différentes ressources et les besoins de pointe :

Captages	Ressources (m³/j)	Besoins de pointe (m³/j) 11/07/2024	Bilan ressources- besoins (m³/j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Ressource étiage (Montricher)	70	163.2	-93.3	233%	Déficitaire
Ressource débit autorisé (Montricher)	302	163.2	139.2	54%	Excédentaire
Ressource (Montricher étiage + SIAEMM 5L/s)	502	163.2	338.7	33%	Excédentaire

Besoins futurs

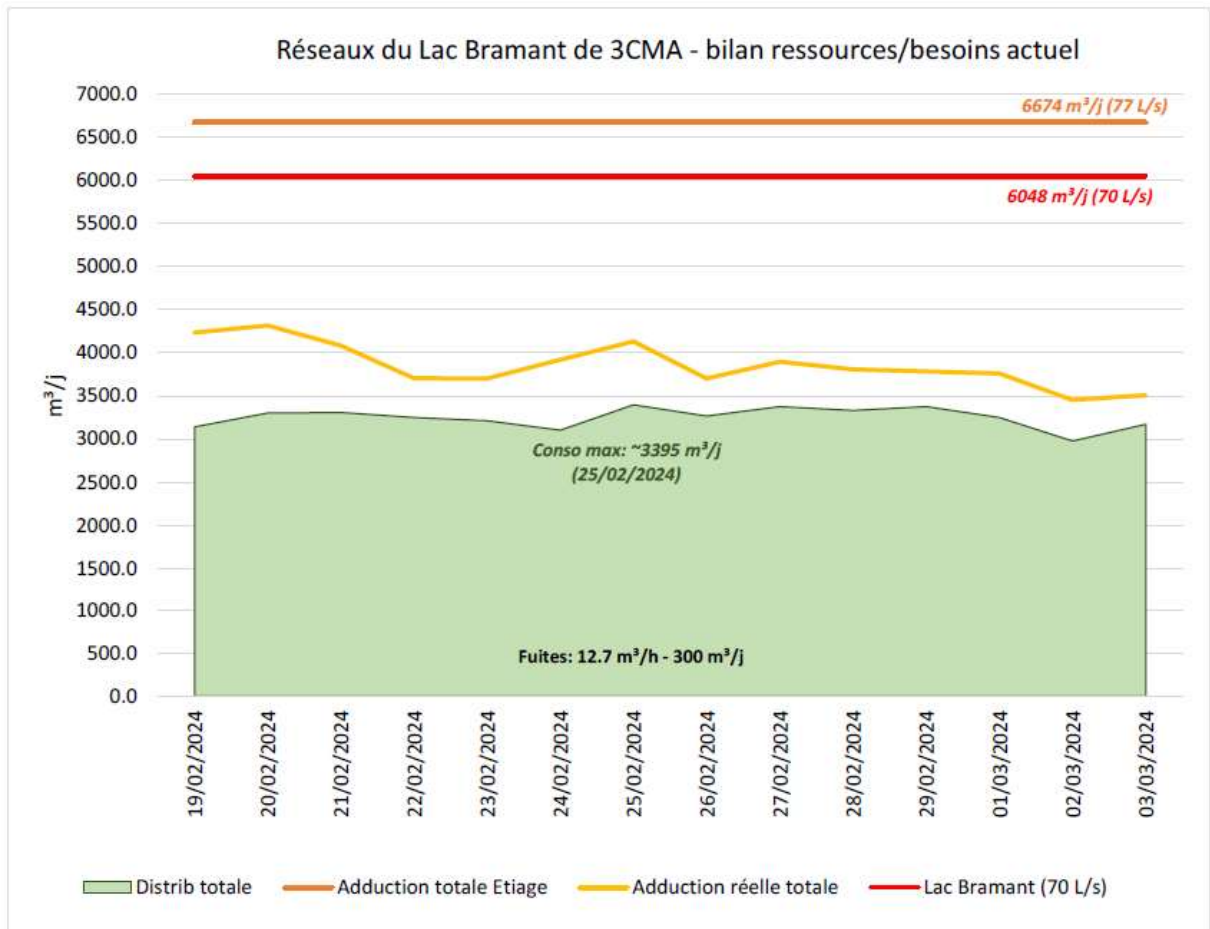
La population de la commune de Villargondran devrait augmenter de 35 habitants permanents à l’horizon 2040, soit 5,25 m3/j de besoins en eau supplémentaires.

	Ressources (-10% RC) m3/j	Besoins futurs de pointe m3/j	Bilan besoins- ressources m3/j	Taux d’utilisation de la ressource	Définition du bilan
Ressource débit autorisé (Montricher)	271.8	168.45	103.35	61%	Excédentaire
Ressource (Montricher étiage + SIAEMM 5L/s)	451.8	168.45	283.25	37%	Excédentaire

De la même manière, les ressources de Montricher seules à l’étiage ne permettent pas de couvrir les besoins de pointe de consommation sur la commune. L’apport depuis le SIAEM est nécessaire pour compléter la ressource.

5.3.9 Réseaux du Lac Bramant

Bilan actuel



La pointe de consommation hivernale retenue est de 3395 m³/j le 25/02/2024.

Notons que le volume des fuites sur l'ensemble du réseau principal reste correct avec un débit de fuites de 12.7 m³/h réparti sur l'ensemble du réseau (>70km), soit un indice de 4m³/j/km.

La ressource seule du Lac Bramant suffit à couvrir les besoins de pointe. Le bilan est largement excédentaire.

Captages	Ressources (m ³ /j)	Besoins de pointe (m ³ /j) 25/02/2024	Bilan ressources- besoins (m ³ /j)	Taux d'utilisation de la ressource (%)	Définition du bilan
Ressource Lac Bramant	6674	3395	3279	51%	Excédentaire
Ressource étiage+ Lac Bramant	6048	3395	2653	56%	Excédentaire

Besoins futurs

Les communes alimentées par le Lac Bramant devraient voir leur consommation augmenter de la manière suivante :

Commune	Augmentation de la population à 2040	Augmentation du nombre de lits (chauds et froids) à 2040	Consommation supplémentaire m3/J
Fontcouverte-La Toussuire	21	600 ¹	93,15
Saint-Jean-d'Arves	12	330	51,3
Saint-Pancrace	13	330	51,45
Saint-Sorlin-d'Arves	15	1830	276,75
Villarembert	11	930	141,15
Total	72	4020	603

Il a été pris en compte une baisse du volume de fuites à 9 m³/h pour bénéficier améliorer le rendement.

	Ressources (-10% RC) m3/j	Besoins futurs de pointe m3/j	Bilan besoins- ressources m3/j	Taux d'utilisation de la ressource	Définition du bilan
Lac Bramant	6048	3698	2350	61%	Excédentaire
Ressource étiage + lac bramant	6610	3698	2912	55%	Excédentaire

5.3.10 Conclusion

Pour la plupart des réseaux de la 3CMA, le bilan ressources/besoins est excédentaire même en situation future.

Plusieurs secteurs méritent une attention particulière :

- **Le réseau du Chef-lieu d'Albiez (réseau du Mollard):**
 - Une recherche de fuites devra être entreprise pour abaisser le volume de fuites et

¹ Comprend une estimation des projets en cours de réalisation

attendre un indice linéaire de $3\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$ et permettre d'alimenter en pointe de consommation Albiez Le Jeune. Une sectorisation a été réalisée et a mis en évidence plusieurs secteurs fuyards à réparer.

▪ **Le réseau de Montrond :**

- Une recherche de fuites devra être entreprise pour abaisser le volume de fuites et attendre un indice linéaire de $3\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$
- Le bilan avec les ressources à l'étiage est déficitaire ; une étude de liaison avec le réseau de Planchamps (ressource du lac Bramant) a été étudiée par modélisation hydraulique.

▪ **Le réseau de Jarrier :**

- Une recherche de fuites devra être entreprise sur les réseaux de Jarrier pour abaisser le volume de fuites et attendre un indice linéaire de $3\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$.
- Le bilan avec les ressources à l'étiage est déficitaire ; une étude de liaison avec les réseaux de St Jean de Maurienne ou du SIAEMM devra être étudiée au travers de la modélisation hydraulique.

▪ **Le réseau de St Julien Montdenis**

- Une recherche de fuites devra être entreprise sur les réseaux de St Julien pour abaisser le volume de fuites et attendre un indice linéaire de $3\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$. Une sectorisation a été réalisée et a mis en évidence quelques secteurs fuyard, mais surtout des fuites diffuses.
- Un suivi régulier des débits des captages à l'étiage notamment hivernal devra être entrepris pour valider le bilan ressources/besoins.

▪ **Problématique de la ressource unique sur les réseaux du Lac Bramant**

- Des solutions devront être étudiées pour ramener l'eau depuis le SIAEMM ou les réseaux excédentaires via la modélisation hydraulique ; des pistes de réflexions ont déjà été réfléchies notamment un bouclage par Villargondran et les Albiez.
- Globalement il est préconisé de réaliser des mesures de débit en période d'étiage hivernal et estival de tous les captages individuellement pour permettre d'ajuster les bilans entre les ressources et les besoins au plus près de la réalité et d'avoir une vision à long terme sur les effets du réchauffement climatique.